

CANOË-KAYAK INFORMATION

LA LETTRE D'INFORMATION
DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CANOË KAYAK ET SPORTS DE PAGAIE

Assemblée Générale Ordinaire du 11 avril 2026 - n°137



ORDRE DU JOUR

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2026

Samedi 11 avril 2026

Maison des Sports de Pagaie

2 Chemin de la Victoire

77360 Vaires-sur-Marne

- Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale Elective du 12 avril 2025,
- Rapport moral du Président Fédéral,
- Rapport de la Secrétaire Générale,
- Rapport du Président du Conseil d'Administration,
- Rapport du Directeur Technique National,
- Rapports du Trésorier et du Commissaire aux Comptes - Votes relatifs à l'exercice 2025, sur ces rapports et l'affectation du résultat 2025,
- Présentation et vote sur le budget prévisionnel 2026,
- Distinctions,
- Thème « Plan de développement »
- Thème « Violences Sexuelles et Sexistes »
- Thème « Titres et adhésions et politique tarifaire » et vote
- Thème « Politique d'inclusion »
- Thème « Projet de Performance Fédéral »
- Réponses aux questions écrites et motions.

SOMMAIRE

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT DE LA FFCK	4
RAPPORT MORAL DU DTN	7
RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE	20
RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	28
RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE D'ACTIVITÉ COURSE EN LIGNE, MARATHON & PARACANOË	30
RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE D'ACTIVITÉ SLALOM	36
RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE D'ACTIVITÉ DESCENTE	43
RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE D'ACTIVITÉ DRAGON BOAT	46
RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE D'ACTIVITÉ FREESTYLE	50
RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE D'ACTIVITÉ KAYAK POLO	55
RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE D'ACTIVITÉ OCEAN RACING/VA'A	62
RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE D'ACTIVITÉ WAVESKI-SURFKING	69
RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE JUGES & ARBITRES	73
RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE ENSEIGNEMENT FORMATION	76
RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE JEUNE MINIPAGE	83
RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE PAGAIE SANTÉ	84
RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE MÉDICALE	87
RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE ESPACES, SITES, INTINÉRAIRES, ET NAVIGATION DURABLE	90
RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE DE PRÉVENTION DES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES	98
RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE	101

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT



PASCAL BONNETAIN

Président de la Fédération Française
de Canoë Kayak et des Sports de Pagaie

MES CHERS COLLÈGUES,

À l'approche de notre Assemblée générale, je souhaite partager avec vous une lecture claire de ces quatorze premiers mois de mandat ainsi que des priorités qui s'ouvrent désormais devant nous.

Vous m'avez élu avec des attentes fortes. Je sais que celles-ci se sont accompagnées, pour beaucoup d'entre vous, d'une impatience légitime, qui traduit votre attachement à notre fédération et votre volonté de la voir avancer. Ces quatorze premiers mois ont pourtant été consacrés à un travail de fond, moins visible mais absolument nécessaire. Il nous fallait en effet remettre des bases solides à notre organisation pour pouvoir envisager la suite avec cohérence et responsabilité.

Dans un contexte marqué par la baisse globale des financements publics et une pression accrue sur nos équilibres économiques, nous avons réussi à stabiliser une situation financière initialement fragilisée. Parallèlement, nous avons rétabli un dialogue de travail constructif avec nos partenaires essentiels, en particulier l'Agence nationale du sport, le ministère des Sports et EDF. Ce travail, parfois discret, est pourtant déterminant pour sécuriser notre action dans la durée.

Je tiens également à saluer le travail engagé par le trésorier et les équipes fédérales, qui a permis de stabiliser notre situation financière dans un contexte pourtant contraint. Cette étape était indispensable pour préserver notre capacité d'action, notamment au service du haut niveau, qui reste une priorité forte de notre fédération.

Nous avons également engagé un travail de clarification interne indispensable pour redonner de la lisibilité à notre fonctionnement. Cela ne se décrète pas : cela se construit dans le temps, par des décisions parfois exigeantes.

UNE MÉTHODE ASSUMÉE : ASSOCIER LARGEMENT, DÉ- CIDER CLAIREMENT

Je sais que la question de la méthode a suscité des débats. Si de nombreux travaux ont été conduits en associant les commissions, les comités régionaux et départementaux, ainsi que l'ensemble des acteurs de la fédération, je veux être très clair sur un point : la concertation a bien eu lieu.

Les commissions ont pleinement joué leur rôle d'analyse, de proposition et d'éclairage. Les

territoires, à travers les comités régionaux et départementaux, ont contribué à faire remonter les réalités de terrain, les attentes et les contraintes concrètes auxquelles vous êtes confrontés au quotidien. Cette richesse d'expression est une force pour notre fédération. Cependant, cette concertation n'a pas toujours conduit à des décisions reprenant l'ensemble des positions exprimées. C'est le rôle d'une gouvernance que d'écouter, mais aussi de trancher dans l'intérêt général. C'est précisément dans cet équilibre que se situe la responsabilité qui m'a été confiée.

Je mesure que cet écart entre le dialogue engagé et les décisions prises peut parfois générer un sentiment de frustration. Nous devons en tirer une conséquence simple pour l'avenir : continuer à associer largement nos forces vives, tout en rendant plus explicites les critères et les arbitrages qui fondent nos décisions.

Cette évolution suppose également un effort partagé. La concertation ne peut produire pleinement ses effets que si chacun accepte de s'inscrire dans une logique collective, qui dépasse parfois les cadres habituels de fonctionnement. Cela implique, pour certains, de faire évoluer des habitudes, de sortir de logiques trop cloisonnées et de renforcer notre capacité à travailler ensemble, à l'échelle de la fédération dans son ensemble. C'est un mouvement exigeant, mais nécessaire si nous voulons gagner en efficacité et en cohérence.

ENGAGER LA TRANSFORMATION DE NOTRE MODÈLE FÉDÉRAL

Ce travail de fond était indispensable pour aborder aujourd'hui une nouvelle étape. Notre environnement évolue rapidement, parfois brutalement. Il nous oblige à adapter notre modèle et à faire des choix clairs.

Le plan de développement 2025-2032 constitue désormais notre feuille de route. Il doit se traduire concrètement dans tous les territoires, ce qui suppose une mobilisation pleine et entière des commissions, mais aussi des comités régionaux et départementaux, qui sont les relais indispensables de sa mise en œuvre.

C'est à travers eux que le plan prendra corps, au plus près des clubs et des pratiquants. Nous entrons désormais dans une nouvelle phase, plus opérationnelle, avec la définition des orientations nationales et la préparation des feuilles de route associées. Ce travail est engagé et doit permettre de traduire concrètement nos priorités dans l'ensemble des champs d'action de la fédération.

Les premières déclinaisons territoriales engagées par certaines régions, en cohérence avec le plan fédéral, montrent que cette dynamique collective est en marche et qu'elle peut produire des effets concrets lorsque nous avançons ensemble.

Cela suppose également de clarifier sans ambiguïté les rôles entre élus, techniciens et experts, afin de renforcer l'efficacité de notre organisation. La réforme statutaire engagée pour 2027 devra pleinement y contribuer. Dans cette même logique de responsabilité, la question de notre modèle économique ne peut plus être éludée. Le cadre tarifaire des licences, inchangé depuis 2021, atteint aujourd'hui ses limites dans un contexte d'inflation. Ce sujet sera abordé de manière transparente avec l'ensemble des acteurs, avec un objectif clair : préserver l'accessibilité de nos pratiques tout en garantissant notre autonomie financière.

Au-delà de ces enjeux, nous devons aussi regarder avec lucidité la réalité de notre fédération. Nous portons une grande diversité de disciplines, qui font notre richesse, notre ancrage territorial et notre capacité d'attractivité. Toutes ne relèvent pas du programme olympique, et toutes ne bénéficient pas des mêmes niveaux de moyens.

C'est une réalité que nous devons assumer, sans opposer les disciplines entre elles. Notre responsabilité est de trouver un équilibre : soutenir l'exigence de performance au plus haut niveau, tout en accompagnant le développement de l'ensemble des pratiques qui constituent l'ADN de notre fédération et souvent la porte d'entrée de nombreux pratiquants.

S'APPUYER SUR LE TERRAIN POUR AGIR CONCRÈTEMENT

Nous faisons le choix de renforcer l'accompagnement quotidien de nos clubs et de nos bénévoles, en nous appuyant pleinement sur le rôle structurant des comités régionaux et départementaux. Leur rôle est essentiel pour adapter nos orientations nationales aux réalités locales et pour accompagner concrètement les clubs dans leurs projets.

Cela passe par une offre de formation adaptée, mais aussi par notre capacité à nous appuyer davantage sur des plateformes et des outils transversaux, développés notamment par des opérateurs de l'État. Nous devons également intégrer pleinement les évolutions en cours, en particulier celles liées au numérique et à l'intelligence artificielle, qui transforment déjà les pratiques et les modes d'apprentissage.

Dans le même temps, plusieurs défis de long terme s'imposent à nous avec force. L'accès à l'eau devient un sujet politique majeur, sur lequel la fédération doit être pleinement engagée pour défendre nos conditions de pratique. Pour autant, nous ne pouvons pas nous substituer aux responsabilités des pouvoirs publics en matière d'aménagement, de gestion de la ressource ou de régulation des usages. Notre rôle est d'être présents dans les espaces de décision, de porter la voix de nos pratiquants et de défendre nos intérêts, dans le respect de notre cœur de métier. Dans ce contexte, notre présence dans les instances de concertation, notamment au sein des comités de bassin, est essentielle. D'autres usagers et branches professionnelles y sont fortement représentés et pèsent dans les décisions publiques : il est donc indispensable que notre fédération soit pleinement actrice de ces espaces.

Le développement des activités touristiques constitue également un levier stratégique important. Il nous appartient de mieux structurer cette filière, en lien avec les acteurs professionnels, et de mieux valoriser leur rôle dans l'écosystème global de la discipline.

Enfin, notre exigence éthique doit rester totale. La lutte contre toutes les formes de violences, et en particulier les violences sexuelles et sexistes, constitue une priorité absolue et durable de ce mandat.

C'est dans cet équilibre, entre engagement, influence et responsabilité partagée, que nous devons construire notre action.

POUR SUIVRE ENSEMBLE UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE

Ces quatorze premiers mois ont permis de poser les bases, de stabiliser, de clarifier et d'identifier nos enjeux essentiels. La période qui s'ouvre doit désormais être celle de l'action, de la mise en œuvre et de l'engagement collectif.

Les transformations à conduire sont réelles. Elles nécessitent à la fois un dialogue sincère, une capacité à décider et une volonté partagée d'avancer. Elles impliquent aussi que chacun accepte de faire évoluer ses pratiques, ses modes de fonctionnement et parfois ses équilibres.

Nous devons collectivement passer d'une logique où chacun agit dans son propre périmètre à une logique plus intégrée, plus fédérale, où l'intérêt collectif guide davantage nos choix. Ce mouvement peut être exigeant, notamment pour ceux qui ont historiquement porté leurs actions de manière très autonome, mais il est indispensable pour franchir une nouvelle étape.

Notre fédération dispose d'atouts considérables. Elle peut s'appuyer sur ses commissions, sur ses territoires, sur l'engagement de ses comités régionaux et départementaux, mais aussi sur ses clubs, ses bénévoles, ses cadres et ses pratiquants.

C'est en nous appuyant sur cette force collective que nous pourrions franchir une nouvelle étape.

L'Assemblée générale d'avril devra être ce moment de partage, de clarification et d'élan, pour poursuivre ensemble ce travail au service d'une fédération plus forte, plus cohérente et résolument tournée vers l'avenir.

RAPPORT MORAL DU DTN



JULIEN ISSOULIE

DTN de la Fédération Française
de Canoë Kayak et des Sports de Pagaie

UNE PRISE DE FONCTION DANS UN CONTEXTE EXI- GEANT

J'ai fait le choix de prendre les fonctions de Directeur Technique National il y a moins d'un an, précisément parce que le défi à relever était exigeant et qu'il nécessitait d'être pleinement engagé.

La fédération française de canoë-kayak et sports de pagaie est une fédération à part. Elle porte une histoire sportive forte, marquée par de nombreux succès internationaux. Historiquement en descente de rivière puis course en ligne et depuis la fin du 20ème siècle en Slalom devenu Olympique. Les performances des pagayeurs ont contribué à sa reconnaissance dans le paysage des fédérations sportives performantes. Elle bénéficie également d'un soutien significatif de l'État, en cohérence avec cette histoire et ses résultats mais aussi pour toutes les problématiques autour de l'eau et de la sécurité des pratiquants.

Cette singularité tient également à la grande diversité des disciplines qui composent notre fédération. Au-delà des disciplines olympiques, de nombreuses pratiques structurent notre identité, irriguent les territoires et contribuent à l'attractivité globale du canoë-kayak et des sports de pagaie. Cette diversité est

une richesse, mais elle implique aussi des équilibres complexes dans la définition de nos priorités.

Dans le même temps, cette fédération repose sur une réalité plus contrastée. Le nombre de licenciés reste limité au regard de l'ampleur réelle de la pratique, avec plusieurs millions de pratiquants sur les activités commerciales et de loisirs. Ce décalage interroge notre modèle, notre capacité à structurer et à valoriser notre discipline.

À mon arrivée, j'ai également constaté un fonctionnement interne marqué par des équilibres fragiles sur nos disciplines olympiques. Les résultats sportifs étaient contrastés, avec une dynamique très positive en slalom et des difficultés plus marquées en course en ligne. Les modes de fonctionnement étaient hétérogènes selon les secteurs, avec peu de partage d'expériences entre les disciplines et des organisations véritablement trop cloisonnées. Sur le plan humain, certaines tensions existaient, traduisant des modes de management qui avaient pu fragiliser les dynamiques collectives. Dans ce contexte, il n'existait pas de diagnostic pleinement partagé ni de réelle passation permettant de disposer d'une vision consolidée de la situation.

C'est donc dans cet environnement, à la fois riche de potentiel et confronté à des déséquilibres réels, que j'ai engagé mon action, avec une volonté claire : remettre de la cohérence, recréer du lien et, surtout, remettre en mouvement un collectif qui ne demande qu'à s'exprimer pleinement. Car au-delà des constats, une conviction s'est rapidement imposée : notre fédération dispose d'un potentiel humain, sportif et territorial considérable. L'enjeu n'est pas de le créer, mais de le révéler, de le structurer et de lui redonner une ambition partagée.

ASSAINIR, CLARIFIER, REMETTRE EN COHÉRENCE

La première responsabilité a été de traiter un certain nombre de sujets prioritaires, identifiés notamment dans le cadre des attentes formulées par le ministère des Sports et l'Agence nationale du sport lors de la nomination.

Ces sujets ne relevaient pas uniquement d'une logique administrative. Ils conditionnaient la crédibilité de notre fédération et sa capacité à assumer pleinement ses responsabilités.

Un travail important a été engagé sur les questions de prévention des violences sexistes et sexuelles. La fédération avait été exposée sur ces sujets, avec des situations ayant affecté son image et sa crédibilité. Il était indispensable de réagir, de structurer nos dispositifs et de répondre aux exigences attendues. Ce travail a été engagé, même s'il devra se poursuivre dans la durée pour s'inscrire pleinement dans les pratiques et dans toutes les actions fédérales.

D'autres sujets plus structurels ont été traités, notamment autour du contrat de délégation avec des attentions particulières sur le suivi de la surveillance médicale réglementaire, le plan de lutte antidopage qui sera renforcé des 2027, le contrôle de l'honorabilité et la mise à jour des cartes professionnelles, le développement durable, la pratique des personnes en situation de handicap. Ces chantiers, parfois peu visibles, sont pourtant essentiels. Ils constituent le socle de la confiance et de la solidité de notre organisation.

Parallèlement, un travail de fond a été engagé sur la performance.

En course en ligne, la question n'était pas celle des moyens, mais celle de l'organisation et des choix effectués. Les résultats observés sur les dernières années ont montré un décalage entre le potentiel identifié et les performances réalisées. Il était nécessaire de réinterroger notre projet, les modes de fonctionnement et les dynamiques collectives, afin de redonner de la perspective, de la cohérence et de l'efficacité à l'ensemble.

Le para-canoë, à l'inverse, a démontré sa capacité à performer au plus haut niveau, avec des résultats significatifs aux Jeux paralympiques. L'enjeu est désormais de consolider cette dynamique, en renforçant la structuration, en développant les actions de détection pour adapter encore davantage nos modes de fonctionnement aux spécificités de ces publics et à la réalité des besoins pour atteindre le plus haut niveau.

Ces différentes actions avaient un objectif commun : remettre de la lisibilité, de la rigueur et de la cohérence dans notre fonctionnement. C'était une étape nécessaire, mais elle n'avait de sens que pour permettre d'aller plus loin et de reconstruire une dynamique collective solide.

RÉENGAGER LE COLLECTIF : UNE MÉTHODE FONDÉE SUR LE TERRAIN ET LA RESPONSABILISATION

Au-delà des sujets traités, c'est bien une évolution profonde de la méthode de travail qui a été engagée.

Dès les premières semaines, j'ai fait le choix d'aller sur le terrain, de rencontrer les cadres, les entraîneurs, les acteurs locaux, les présidents de structures. Cette démarche n'avait pas pour seul objectif de recueillir de l'information. Elle visait à recréer du lien, à retisser une dynamique collective et à remettre du dialogue dans une organisation qui en manquait parfois.

Dans le même temps, un effort important a été

mené pour réunir les équipes, croiser les regards et favoriser les échanges. Des groupes de travail et des ateliers ont été mis en place pour permettre à chacun de s'exprimer, de partager ses expériences et de contribuer à la réflexion collective. Ces ateliers ont été des temps riches et tous les participants devront aussi être à l'avenir des acteurs d'une communication plus efficace avec l'ensemble du réseau.

Cette dynamique répond à un constat simple : notre fédération dispose de compétences fortes, d'une expérience riche, mais ces ressources sont encore trop peu partagées. Il existe un véritable potentiel collectif, une envie réelle d'avancer, de partager, de construire ensemble. Ce potentiel est là. Il ne demande qu'à être remis en mouvement et structuré.

L'enjeu n'est pas de créer du consensus à tout prix. Il est de permettre une meilleure compréhension des enjeux, d'enrichir les réflexions et de prendre des décisions plus solides. Dans cette perspective, la responsabilisation des cadres a été un axe majeur. Il s'agit de redonner de l'autonomie, de la capacité d'initiative et de la confiance, tout en clarifiant les attentes. Une organisation performante repose sur des acteurs engagés, responsabilisés et reconnus. La question des ressources humaines a été abordée avec exigence. Dans certains cas, des situations individuelles ou collectives nécessitaient d'être réinterrogées. L'objectif n'est pas de remettre en cause les personnes, mais de s'assurer que chacun est positionné dans les meilleures conditions pour contribuer à la réussite collective. La montée en compétences des staffs constitue un levier central. Elle doit désormais s'accompagner d'une logique plus forte de partage entre les disciplines. C'est en croisant les expériences, en valorisant les réussites et en apprenant collectivement que nous pourrions progresser durablement. Dans beaucoup de situations, j'ai pu mesurer à quel point les équipes étaient prêtes à s'engager, dès lors que le cadre est clarifié, que la confiance est réinstallée et que le sens est partagé.

La communication a également été repositionnée comme un élément structurant. Elle repose sur un principe simple : l'échange. La

direction technique doit aller vers les acteurs, expliquer, écouter, partager. Mais cette dynamique doit être partagée. La qualité du fonctionnement collectif dépend de l'implication de chacun. Dans le même temps, il est indispensable d'assumer la responsabilité des décisions. Dans un environnement complexe, où les attentes sont nombreuses, parfois contradictoires, il est nécessaire de savoir arbitrer et de tenir une ligne claire pour l'intérêt collectif et le développement des sports de pagaie.

Enfin, j'ai souhaité élargir le regard porté sur la direction technique nationale. Elle ne peut se limiter au haut niveau. Elle doit s'inscrire dans une vision globale, intégrant le développement des pratiques, la structuration des clubs, les enjeux d'équipement, les questions environnementales, mais aussi la diversité des disciplines qui composent notre fédération. C'est en articulant ces différentes dimensions, sans les opposer, que l'on peut construire une action cohérente et durable.

DES ENJEUX DE TRANSFORMATION MAJEURS

Au-delà des équilibres à retrouver, la fédération est confrontée à des enjeux de transformation structurants.

La féminisation constitue un levier de développement majeur. Elle représente à la fois un enjeu de pratique et un enjeu de performance. Le potentiel existe, mais il doit être davantage accompagné, structuré et valorisé. Il ne s'agit plus seulement d'afficher des intentions, mais de transformer concrètement notre fonctionnement pour ouvrir davantage notre fédération et libérer tout son potentiel.

Le développement de la pratique chez les jeunes est également un enjeu central. Aujourd'hui, la pyramide des âges montre un déséquilibre, avec une présence importante de seniors. Cette situation n'est pas soutenable à long terme. Il est indispensable de renforcer l'attractivité de nos pratiques, de densifier les compétitions nationales et de reconstruire une base plus large. Derrière cet enjeu, c'est aussi la capacité de la fédération à se projeter, à se renouveler et à préparer son avenir qui est en jeu.

La question du modèle économique est également déterminante. La fédération dispose d'un potentiel encore sous-exploité, notamment sur les activités commerciales et de loisirs. Trop souvent, notre discipline est perçue comme une pratique de niche, alors qu'elle concerne en réalité un nombre très important de pratiquants.

Il est nécessaire de faire évoluer ce regard, de mieux valoriser nos activités et de développer des ressources complémentaires. Cette évolution est essentielle pour sécuriser notre modèle et nous donner les moyens d'être plus ambitieux, plus innovants et plus autonomes dans nos choix.

CAP SUR L'AVENIR : CONSOLIDER ET FRANCHIR UN CAP

L'ambition pour les années à venir est claire, mais elle doit s'inscrire dans la réalité et la singularité de notre fédération. Il s'agit d'abord de consolider nos points forts, en particulier la performance en slalom, qui constitue un socle solide pour la fédération.

Dans le même temps, il est indispensable de franchir un cap sur les disciplines en difficulté, notamment la course en ligne. Cela suppose de poursuivre le travail engagé auprès des jeunes, ainsi que de consolider et de renforcer la cohérence des projets individuels et collectifs. Plus largement, l'enjeu est de changer d'échelle dans notre fonctionnement. Passer d'une organisation parfois fragmentée à une dynamique plus collective, plus cohérente et plus lisible. Cela suppose un engagement de l'ensemble des acteurs : cadres, entraîneurs, dirigeants, bénévoles, partenaires.

Au-delà des disciplines les plus exposées, notre fédération se caractérise par une richesse et une diversité de pratiques qui font sa singularité et sa force. Va'a, freestyle, dragon boat, waveski, raft, ocean racing, kayak polo, descente, marathon... : cette diversité constitue un atout majeur, à la fois en termes d'identité, d'attractivité et de maillage territorial. Toutes ces disciplines ne relèvent pas du programme olympique, et il serait illusoire de penser que les moyens peuvent être répartis de manière équivalente entre chacune

d'elles. Cette réalité impose des choix, parfois difficiles, dans un contexte où les ressources restent contraintes.

Pour autant, ces disciplines dites "non olympiques" ne doivent en aucun cas être considérées comme secondaires. Elles participent pleinement à l'ADN de la fédération, à sa capacité d'innovation, à son lien avec les territoires et à l'élargissement de ses publics et des compétences développées. Elles sont souvent des portes d'entrée dans la pratique, des espaces d'engagement et des laboratoires d'expérimentation. L'enjeu est donc de trouver le bon équilibre : assumer les priorités liées à la performance olympique, tout en accompagnant le développement de l'ensemble des disciplines qui font la richesse de notre modèle. Cela suppose de mieux structurer leur accompagnement, de valoriser leur rôle et d'imaginer des modes de développement adaptés, notamment en lien avec les dynamiques territoriales et les opportunités de diversification des ressources.

UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE À CONSTRUIRE

Le sens de ce rapport du DTN est avant tout de partager une réalité, d'assumer des constats et de tracer une direction.

La fédération dispose de nombreux atouts : une histoire forte, des compétences reconnues, un potentiel de développement important. Mais elle doit aussi relever des défis structurels, organisationnels et humains. Le travail engagé depuis plusieurs mois constitue une première étape. Il a permis de traiter des sujets essentiels, de recréer du lien et de poser les bases d'une évolution nécessaire.

La dynamique est enclenchée. Elle reste fragile, mais elle est bien réelle. Elle repose sur une volonté partagée de faire évoluer notre fonctionnement, de mieux travailler ensemble et de retrouver une ambition collective.

Nous avons aujourd'hui une responsabilité : celle de ne pas laisser retomber cette énergie. Celle de continuer à avancer, à partager, à construire.

Notre fédération a les moyens de ses ambitions. Elle a surtout les femmes et les hommes pour les porter. C'est en nous appuyant sur cette force collective que nous pourrions franchir un cap et écrire la suite de notre histoire.

RAPPORT D'ACTIVITÉ DES SERVICES

L'année 2025 s'inscrit dans une phase de transition importante pour la Fédération Française de Canoë Kayak et sports de pagaie. Elle a marqué à la fois la fin d'un cycle et la préparation du futur plan de développement fédéral.

Dans un contexte caractérisé par une forte mobilisation des équipes fédérales, mais également par des enjeux de lisibilité, de structuration et de développement de la pratique, l'action de la fédération s'est organisée autour de plusieurs priorités : accompagner le réseau, structurer ses outils, maintenir son niveau d'excellence sportive et renforcer son impact auprès des pratiquants.

Ce rapport d'activité a pour objectif de présenter en quelques points et non de manière exhaustives les actions conduites au cours de l'année 2025.

Il met en évidence :

- les réalisations majeures de l'année,
- les dynamiques engagées,
- les points de vigilance identifiés.

L'année 2025 aura ainsi été marquée par une double exigence : assurer la continuité des actions fédérales tout en préparant les évolutions nécessaires pour mieux répondre aux attentes des structures et des pratiquants.

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

Plusieurs éléments structurants ont marqué l'année 2025 et traduisent les évolutions en cours au sein de la fédération.

Une transformation des outils fédéraux

La migration vers le nouveau site EXALTO constitue l'un des défis majeurs relevés

cette année. Cette évolution, engagée au 1er janvier 2025, a représenté un investissement important pour l'ensemble du réseau fédéral. Si la phase de migration a été exigeante, tant pour les services fédéraux que pour les structures, elle pose les bases d'un outil unifié visant à simplifier les démarches administratives et à centraliser les ressources.

Une activité événementielle particulièrement dense

L'année 2025 a été marquée par l'organisation de nombreuses compétitions internationales de premier plan, confirmant la capacité de la fédération et de ses territoires à accueillir des événements majeurs. Ces organisations contribuent au rayonnement de nos disciplines et à la valorisation des équipements structurants.

Parallèlement, le développement de formats accessibles au grand public, notamment à travers le dispositif Kid's Zone, a permis de renforcer le lien entre les événements sportifs et la découverte de la pratique.

Une structuration renforcée des politiques publiques

La création de la Commission Nationale de Prévention des Violences Sexistes et Sexuelles constitue une avancée majeure. Elle traduit la volonté de la fédération de structurer son action en matière de prévention et d'inscrire cette démarche dans la durée.

Dans le même temps, le développement du dispositif Pagaie Santé® confirme l'engagement de la fédération en faveur des pratiques sportives à visée de santé.

La féminisation de notre activité est depuis de nombreuses années une ambition jamais concrétisée à ce jour. C'est pourquoi la fédération a choisi de répondre au défi en mettant en place plusieurs actions : formation des dirigeantes, optimisation de la préparation des athlètes de haut-niveau féminines dans un premier temps puis au travers du plan de développement et d'amélioration des conditions d'accueil dans nos clubs, augmentation du

nombre de femmes monitrices, entraîneuses professionnelles et bénévoles.

Une dynamique engagée sur le haut niveau et le para-canoë

L'année a également été marquée par une ré-organisation du haut niveau et la construction d'une stratégie à l'échelle de l'olympiade. En parallèle, la nomination d'un manager dédié au para-canoë traduit une volonté de structurer et de développer cette pratique, tant sur le plan de l'accès que de la performance.

Un contexte économique et structurel à prendre en compte

Enfin, plusieurs éléments invitent à la vigilance. Le fonctionnement de l'EseShop a été en baisse comme l'ensemble du marché des spécialistes du secteur, et plus largement, le contexte économique pèse sur les capacités d'investissement des clubs. Par ailleurs, la question du développement du nombre de licenciés reste un enjeu central pour la fédération.

FORMATION ET PROFESSIONNALISATION

L'année 2025 confirme le rôle central de la formation dans le développement des sports de pagaie. Elle constitue à la fois un levier de structuration du réseau, un facteur de qualité de l'encadrement et un outil de professionnalisation.

Une filière professionnelle structurée et reconnue

La FFCK joue un rôle central dans l'organisation de la filière professionnelle. Elle est délégataire pour France Compétences et pour l'OC Sport (branche professionnelle), tant pour la mise en place que pour l'habilitation des organismes de formation préparant aux certifications professionnelles.

À ce titre, elle encadre notamment :

- le CQP moniteur de canoë-kayak et sports de pagaie en eau calme,

- les certificats complémentaires professionnels (eau vive et mer),
- le CQP accompagnateur raft et nage en eau vive.

En 2025, cette activité s'est traduite par :

- l'habilitation de 5 organismes de formation pour le CQP eau calme et les CCP,
- l'habilitation de 3 organismes pour le CQP raft et nage en eau vive,
- la présentation de 370 dossiers au jury national plénier.

Ces éléments témoignent d'une filière structurée, pilotée au niveau national, garantissant la qualité des formations et leur adéquation aux besoins du secteur.

Un rôle d'expertise sur l'ensemble de la filière JEPS

La FFCK est également sollicitée par les services de l'État pour rendre un avis sur les formations professionnelles relevant de la filière JEPS (BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS), habilitées par les DRAJES.

Ce rôle permet :

- d'assurer une cohérence nationale des formations,
- de disposer d'une vision globale sur la centaine d'éducateurs et entraîneurs formés chaque année,
- de veiller à l'adéquation entre les formations proposées et les besoins en emploi.

Des partenaires structurants avec les établissements publics

Les conventions établies avec les CREPS (notamment PACA et Toulouse) et avec l'INSEP permettent de déployer les formations d'État dans des environnements adaptés :

- formations BPJEPS et DEJEPS en environnement spécifique (eau vive),
- formations de haut niveau (DESJEPS performance sportive) en lien avec l'INSEP.

Ces partenariats contribuent à structurer une filière complète, allant de l'animation à la

haute performance.

Une expertise mobilisée au niveau national

Dans le cadre de la reconnaissance des diplômes étrangers, la FFCK est sollicitée par le ministère des Sports pour apporter son expertise métier. Elle contribue ainsi à l'analyse des équivalences, permettant à des éducateurs formés à l'étranger d'exercer en France dans un cadre réglementé.

Un accompagnement des employeurs et des structures

Au-delà de la formation, le secteur Formation et Professionnalisation se positionne comme un appui direct aux structures dans leur fonction employeur.

Cet accompagnement se traduit par :

- la mise à disposition de ressources actualisées sur les obligations sociales,
- des outils pratiques (contrats de travail, fiches de poste, modèles de documents),
- un accompagnement personnalisé sur les questions liées à la convention collective du sport et aux ressources humaines,
- un travail en lien avec le COSMOS pour sécuriser les pratiques.

Une plateforme d'offres d'emploi est également mise à disposition sur le site fédéral afin de faciliter les mises en relation entre employeurs et candidats, et répondre aux besoins du réseau.

Une filière fédérale dynamique et engagée

La formation fédérale constitue un levier essentiel de développement de la pratique et de structuration du réseau.

En 2025 :

- 502 encadrants ont été diplômés (303 aides-moniteurs et 199 moniteurs fédéraux),
- 4 612 pagaies couleurs ont été délivrées,

contribuant à la progression des pratiquants,

- 8 sessions de formation d'entraîneurs fédéraux ont permis de former une cinquantaine d'encadrants,
- 2 sessions de formation de guides (eau vive et mer) ont été organisées.

Ces actions participent à la montée en compétence du réseau, tant sur le plan technique que pédagogique.

Un appui aux dynamiques territoriales

Le service formation a également accompagné le déploiement des actions sur les territoires, notamment :

- en lien avec les équipes techniques régionales (environ 40 cadres),
- dans le cadre des formations Pagaie Santé®, avec 12 stagiaires formés en 2025.

ACCOMPAGNEMENT DES STRUCTURES

L'accompagnement du réseau fédéral a constitué un axe majeur de l'activité en 2025. Dans un contexte de transformation des outils et de préparation du plan de développement, les actions menées ont visé à soutenir les structures et à renforcer leur capacité d'action.

Le déploiement du nouvel extranet EXALTO

La mise en place du nouvel extranet a représenté une évolution structurante pour l'ensemble des clubs et des comités. Cette migration induite par l'arrêt de la solution antérieure, a été particulièrement mobilisatrice et a nécessité un accompagnement important du réseau.

L'enjeu était double : permettre la continuité des activités fédérales dès le 1er janvier, tout en travaillant sur la mise en place de nouvelles fonctionnalités permettant d'exploiter le potentiel de la nouvelle solution Extranet au service de nos dispositifs fédéraux.

Le service accompagnement a joué un rôle central dans cette phase, en assurant un rôle de charnière indispensable entre le réseau à accompagner à la prise en main de ce nouvel outil et les équipes du système d'information en lien constant avec le prestataire.

- Si cette phase de migration a pu générer des contraintes à court terme, elle vise à simplifier et à unifier les démarches à moyen terme.

Contribution au plan de développement fédéral

Le service accompagnement a été fortement mobilisé dans l'élaboration du futur plan de développement, notamment à travers :

- la production de données,
- la participation aux enquêtes,
- la contribution au diagnostic partagé.

Ces travaux ont permis d'alimenter la réflexion stratégique et de mieux prendre en compte les réalités du terrain.

Suivi des dispositifs de financement

Le suivi de la campagne PSF 2025 a constitué une mission importante, permettant d'accompagner les structures dans l'accès aux financements et de soutenir leurs projets.

Evolutions du système de licences

Un travail a été engagé sur les évolutions du système de licences et d'adhésions à horizon 2027. Cette réflexion vise à simplifier le modèle existant et à le rendre plus lisible pour les pratiquants comme pour les structures.

Ce sujet constitue un enjeu majeur pour le développement fédéral, dans un contexte où l'écart entre le nombre de pratiquants et le nombre de licenciés reste significatif.

POLITIQUES PUBLIQUES

Prévention des violences sexistes et sexuelles

L'année 2025 marque une étape structurante dans l'engagement de la fédération en matière de prévention des violences sexistes et sexuelles, avec la création de la Commission Nationale de Prévention des VSS en mars 2025.

Cette mise en place traduit le passage d'une logique principalement réactive à une approche plus structurée et proactive, visant à inscrire la prévention dans le fonctionnement courant de la fédération.

Une organisation clarifiée et structurée

La création de la commission a permis de préciser les rôles entre les différentes instances, notamment en distinguant :

- le traitement des signalements, assuré par la cellule dédiée,
- les actions de prévention, portées par la commission.

L'organisation en groupes de travail thématiques (formation, communication, réseau de référents) permet de traiter le sujet de manière globale et adaptée aux réalités du terrain.

Une présence renforcée sur le terrain

Des actions de sensibilisation ont été mises en place lors de plusieurs événements majeurs (Pau, Libourne, Toulon). Au-delà de leur rôle de communication, ces dispositifs ont permis de recueillir des retours directs des pratiquants, des familles et des dirigeants.

Ils constituent ainsi un outil de diagnostic utile pour adapter les actions futures.

Une démarche consolidée par une expertise externe

L'audit réalisé en 2025 a permis de conforter les orientations prises par la fédération depuis 2020 et de sécuriser le cadre d'intervention des différents acteurs.

Une dynamique à inscrire dans la durée

L'année 2025 pose les bases d'une culture partagée de la prévention. Cette dynamique devra être poursuivie dans la durée, avec un niveau d'exigence constant, afin de garantir un environnement de pratique sûr pour l'ensemble des licenciés.

Un engagement écoresponsable et le développement durable

En 2025, la FFCK a signé la charte des 15 engagements écoresponsables du ministère des Sports. Face aux impacts croissants du changement climatique sur les pratiques, la fédération va devoir adapter ses modèles, ses événements et ses infrastructures. C'est une démarche globale que nous initions, par exemple, cette année avec notre partenaire MAIF afin d'analyser l'impact de certaines manifestations sportives. Ce sera une base de compréhension pour mieux proposer des pratiques responsables et valoriser les initiatives écoresponsables du réseau.

DÉVELOPPEMENT DE LA PAGAIE SANTÉ®

La commission nationale Pagaie Santé® a poursuivi en 2025 son travail de structuration et de développement, dans un contexte de forte concurrence sur le champ du sport santé.

Une mission de structuration et de diffusion

La commission a pour rôle de :

- proposer des formations spécifiques,
- diffuser des connaissances scientifiques validées,
- structurer un réseau d'acteurs engagés sur le sport santé.

La mise en place d'un réseau de référents constitue un axe de développement important, permettant de mieux identifier et valoriser les actions menées sur le territoire.

Un contexte réglementaire favorable

L'évolution législative intervenue en juin 2025,

élargissant les publics pouvant bénéficier de l'Activité Physique Adaptée, renforce la pertinence du dispositif Pagaie Santé® et son potentiel de développement.

Une dynamique de formation et de labellisation

Les formations d'éducateurs Pagaie Santé® se poursuivent, en s'appuyant sur les ressources régionales et les compétences du réseau.

La cinquième campagne de labellisation a permis de reconnaître cinq nouvelles structures, tandis qu'une sixième campagne est en cours.

Des outils à renforcer

Le développement d'outils de communication adaptés apparaît comme un enjeu central pour améliorer la visibilité du dispositif et renforcer son positionnement dans l'écosystème du sport santé.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET ACCÈS À L'EAU

L'action de la fédération en matière d'aménagement du territoire et d'accès aux sites de pratique constitue un levier essentiel pour le développement des sports de pagaie. Elle s'inscrit dans une logique de préservation des milieux, de sécurisation des pratiques et de reconnaissance du rôle de la FFCK comme acteur de l'eau.

Un service structurant au service du réseau

Le Service Aménagement Territorial et Équipement (SATE) s'appuie sur une organisation resserrée, associant compétences internes, mécénat de compétence et appuis externes. Il intervient à la fois en soutien des structures, en représentation auprès des institutions et en expertise technique et juridique.

Le développement du programme «Gardiens de la Rivière à la Mer»

L'année 2025 est marquée par une progression significative du programme « Gardiens de la Rivière à la Mer », qui vise à structurer l'engagement des clubs en faveur de la préservation des milieux de pratique.

Le nombre de structures engagées a fortement augmenté, passant de 94 à 156 en un an, soit une progression de 66 %. Ce dispositif concerne désormais 22 % des structures fédérales.

Certaines régions se distinguent par leur dynamisme, notamment l'Auvergne-Rhône-Alpes et la Bourgogne-Franche-Comté, qui concentrent une part importante des nouvelles structures engagées.

Au-delà de la progression quantitative, le programme contribue à structurer une culture commune autour de la protection de l'environnement et à valoriser l'engagement des clubs sur ces enjeux.

Une action de représentation dans les instances de l'eau

La fédération poursuit son implication dans les différentes instances de gestion de l'eau (Comités de bassin, Conseils maritimes de façade, Voies Navigables de France). Cette présence permet de défendre les intérêts des pratiquants et d'intégrer les sports de pagaie dans les politiques publiques liées à l'eau.

Cette action contribue à une meilleure prise en compte des usages sportifs dans les réglementations et les projets d'aménagement.

Le développement et la relance des sentiers nautiques

Le programme des Sentiers Nautiques® se poursuit, avec plusieurs projets en cours ou en relance :

- Somme,
- Rance,
- Vassivière,
- Verdon et Durance.

Ces projets participent à la structuration de l'offre de pratique et à la valorisation des ter-

ritoires, en lien avec les acteurs locaux.

Une expertise technique et juridique au service des clubs

Le service accompagne les structures sur des problématiques variées :

- aménagement d'ouvrages (passes à canoë, signalisation),
- analyse des documents de planification,
- prévention des restrictions d'usage.

Sur le plan juridique, l'année 2025 est marquée par l'absence de nouveaux contentieux engagés et par la résolution de certaines situations par le dialogue. Plusieurs dossiers structurants restent néanmoins en cours.

Une décision favorable importante est à souligner, ayant permis de défendre un pratiquant injustement mis en cause.

Des enjeux sanitaires et environnementaux à suivre

La question des cyanobactéries reste un sujet de vigilance. Elle nécessite une mobilisation renforcée afin de mieux protéger les pratiquants et d'éviter des restrictions d'usage inadaptées.

Une montée en puissance des outils et de la cartographie

Les travaux engagés sur la cartographie des sites de pratique ouvrent des perspectives importantes :

- meilleure valorisation du réseau fédéral,
- outil d'aide à la décision pour les acteurs publics,
- renforcement de la visibilité des sites auprès du grand public.

ACTIVITÉ ÉVÈNEMENTIELLE

L'année 2025 a été marquée par une activité événementielle particulièrement soutenue, à la fois sur le plan sportif et sur celui de la promotion des pratiques.

Une forte présence sur la scène internationale

La France a accueilli plusieurs compétitions majeures, confirmant son savoir-faire organisationnel et la qualité de ses équipements :

- Coupe du monde de slalom à Pau,
- Championnat d'Europe de kayak-polo à Avranches,
- Championnat du monde junior et U23 de slalom à Foix,
- Championnat d'Europe senior de slalom sur le Stade Nautique Olympique d'Île-de-France.

Ces événements ont mobilisé l'ensemble du réseau fédéral et contribué au rayonnement international des disciplines.

Un développement des formats grand public

En complément des compétitions, la fédération a poursuivi le déploiement de dispositifs destinés à favoriser la découverte de la pratique.

Le concept de Kid's Zone s'inscrit dans cette dynamique. Il propose des animations variées (réalité virtuelle, machines à pagayer, expositions, circuits ludiques) permettant de sensibiliser différents publics, notamment les jeunes et les familles.

Ce dispositif a été notamment mis en œuvre lors de la Fête du Sport et du Marathon des Gorges de l'Ardèche.

Une complémentarité entre performance et accessibilité

L'année 2025 illustre une double orientation :

- maintenir un haut niveau d'exigence dans l'organisation de compétitions internationales,
- développer des formats accessibles favorisant l'entrée dans la pratique.

Cette complémentarité constitue un levier important pour renforcer la visibilité de la fé-

dération et élargir son public.

DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL ET PARTENARIATS

ESHOP FÉDÉRAL

Une année impactée par des facteurs conjoncturels

Le chiffre d'affaires 2025 s'établit à environ 220 000 € HT, en baisse par rapport à l'année précédente.

Deux facteurs principaux expliquent cette situation :

- les difficultés liées à la migration vers le nouvel extranet, qui ont temporairement bloqué certaines modalités d'achat pour les clubs,
- un contexte économique global défavorable, marqué par une diminution des subventions et une baisse du pouvoir d'achat.

Par ailleurs, cette tendance s'inscrit dans un contexte plus large de recul du marché du canoë-kayak.

Une présence maintenue sur le terrain

Malgré ces difficultés, des actions ont été menées pour maintenir la visibilité de l'EseShop, notamment lors de plusieurs événements nationaux et internationaux.

Des perspectives de relance

Les objectifs pour 2026 portent sur :

- la reconquête de la clientèle,
- le renforcement des relations avec les fournisseurs,
- l'alignement avec les priorités du plan de développement.

ÉVÉNEMENTIEL D'ENTREPRISE

Une montée en puissance confirmée

L'activité événementielle à destination des

entreprises organisée autour de la maison des sports de pagaie et du stage nautique de Vaires sur marne a connu une progression significative en 2025 :

- 12 structures accueillies,
- près de 2 500 participants,
- plus de 40 000 € de marge dégagée.

Des événements structurants

Deux événements ont particulièrement illustré cette dynamique :

- une journée organisée pour le Conseil départemental de Seine-et-Marne, réunissant 1 500 participants,
- un événement pour Rothschild & Co, combinant plusieurs activités sportives sur deux jours.

Ces opérations témoignent de la capacité de la fédération à proposer des offres diversifiées et à valoriser ses équipements.

Un levier de développement à consolider

Le développement de cette activité constitue un levier économique intéressant, nécessitant une mobilisation collective pour en renforcer la visibilité et la commercialisation.

PARTENARIATS

Une consolidation des partenariats existants

L'année 2025 a permis de renouveler deux partenariats majeurs :

- EDF, avec une projection jusqu'en 2028,
- MAIF, avec un renforcement des engagements en matière d'éco-responsabilité.

Des enjeux de développement

Pour 2026, les priorités portent sur :

- le développement de nouveaux partenariats,
- la structuration d'une stratégie marketing,
- la valorisation des événements comme

supports de prospection.

COMMUNICATION

Une année de consolidation

L'année 2025 a été marquée par un renforcement des moyens, avec l'arrivée d'une ressource supplémentaire, permettant d'accroître la capacité d'action du service.

Une stratégie digitale affirmée

La communication digitale a constitué le principal levier d'action :

- 961 publications,
- plus de 53 000 abonnés,
- plus de 6 millions de personnes touchées.

La réactivation de la chaîne YouTube constitue également un élément structurant pour le développement de formats vidéo.

Une présence sur les événements

Le service communication a assuré une couverture régulière des événements nationaux et internationaux, contribuant à valoriser l'ensemble des disciplines et des équipes de France.

Des projets structurants engagés

Plusieurs chantiers ont été initiés :

- travail sur l'identité de marque,
- structuration de l'animation nationale,
- accompagnement du plan de développement.

Des axes de progression identifiés

L'année 2026 devra permettre de :

- renforcer la place de la vidéo,
- développer un récit fédérateur,
- mieux valoriser les clubs et les pratiquants.

PARA-CANOË

L'année 2025 marque une étape importante dans la structuration du para-canoë, avec la nomination d'un manager dédié.

Un projet de développement structuré

Le projet repose sur trois priorités :

- augmenter le nombre de clubs accueillants,
- développer le nombre de licenciés en situation de handicap,
- renforcer l'offre d'épreuves accessibles.

Des actions concrètes sont engagées (communication, enquêtes, stages, classification).

Un projet de performance ambitieux

La stratégie de performance s'articule autour de :

- la détection,
- la classification,
- le perfectionnement.

L'objectif est de renforcer la compétitivité internationale et de viser des résultats lors des prochaines échéances paralympiques.

HAUT NIVEAU

Une année de transition et de structuration

L'année 2025 a été marquée par une réorganisation du haut niveau, avec la mise en place d'une nouvelle dynamique à l'échelle de l'olympiade.

Une adaptation des dispositifs d'accès

La campagne d'admission en Pôle France a été adaptée pour prendre en compte des profils variés, au-delà des seuls critères de performance immédiate.

Une construction stratégique collective

Un travail approfondi a été mené avec les équipes de France pour établir une feuille de route à l'horizon 2028, dans le cadre du pro-

gramme « Ambition Bleue ».

Un projet de performance fédérale en cours de finalisation

Le PPF 2025-2029 a été élaboré autour de trois axes :

- bilan de l'olympiade précédente,
- définition de la stratégie,
- déclinaison opérationnelle.

Ce travail a fait l'objet d'échanges avec l'ensemble des acteurs du réseau avant validation.

L'année 2025 apparaît comme une année charnière pour la Fédération Française de Canoë -Kayak et sports de pagaie.

Elle témoigne d'une forte mobilisation des équipes et d'une capacité à conduire de nombreux projets, dans des domaines variés. Elle met également en évidence plusieurs enjeux structurants pour les années à venir :

- améliorer la lisibilité de l'action fédérale,
- renforcer le développement du nombre de licenciés,
- mieux accompagner les structures,
- consolider le modèle économique.

Les travaux engagés en 2025, notamment autour du plan de développement, doivent permettre de répondre à ces enjeux en recentrant l'action fédérale sur ses priorités et en renforçant son efficacité.

RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE



MARYSE VISEUR
Secrétaire Générale

Le 14 décembre 2024 vous m'avez accordé votre confiance en votant pour la liste menée par Pascal Bonnetain et lequel m'a sollicitée pour exercer les fonctions de Secrétaire Général de notre fédération.

J'ai pris mes fonctions avec une volonté claire : servir nos clubs, nos comités régionaux et départementaux, renforcer notre organisation et accompagner le développement du canoë-kayak et des sports de pagaie dans toute leur diversité.

À mon arrivée, ma priorité a été d'appréhender, le plus rapidement possible, les divers fonctionnements des services tant à l'interne qu'à l'externe. Ce travail pour une meilleure compréhension a pu se faire, vite, grâce à la disponibilité des différents chefs de services et des membres de leurs équipes. Merci à eux, souvent artisans de l'ombre.

Clarifier les rôles au sein des commissions et des services ;

Améliorer la circulation de l'information entre la fédération, les clubs, CRCK et CDCK.

Mettre en place des outils administratifs plus efficaces, notamment pour la gestion des licences et des affiliations ;

Structure davantage nos procédures afin

d'assurer transparence et continuité.

Autant d'actions entreprises. Ces efforts peuvent paraître techniques, mais ils sont fondamentaux : une fédération forte repose sur une organisation solide.

En parallèle de l'arrivée en mai 2025 du nouveau DTN Julien ISSOULIE dont nous attendions l'arrivée avec impatience, le plan de développement fédéral a été initié. Je reconnais que nous étions tous très impatients de sa mise en place avant fin 2025. Quelques semaines supplémentaires seront cependant nécessaires.

Un mot sur les ressources humaines au sein de la fédération.

En tant que Secrétaire générale, j'ai eu le plaisir d'intégrer la gestion des ressources humaines dans mes missions.

Cette mission, menée au quotidien intègre aussi bien le contact en proximité avec les collaborateurs du siège, la gestion des carrières, le recrutement et le dialogue social.

2025 a constitué une année de transition entre deux olympiades et un changement de gouvernance.

Au 31 décembre 2025, l'effectif de la Fédération était composé de 28 salariés dont 4 alternants.

- Départs :

Enzon BERTHELIN, juriste au sein du service accompagnement, a quitté la Fédération en mai à la fin de son CDD de 7 mois.

Armand FOULON, juriste stagiaire au sein du service accompagnement a achevé sa mission de trois mois au 31 août 2025.

Fatoumata KONE, alternante comptable a terminé son apprentissage de trois ans au 31 août 2025.

- Arrivées :

Fadel KOUHADRA, alternant juriste est arrivé au sein du service accompagnement, le 1er septembre 2025.

Fanny MARCK, alternante communication a débuté son alternance au 1er septembre après une première expérience en tant que stagiaire dans le même service.

Dimitri TOSTAIN, alternant au sein du service haut niveau sur le projet relève, et athlète de haut niveau en descente a rejoint la FFCK, après un stage au service événements.

Sur le plan Disciplinaire

En 2025, le Comité Exécutif a engagé 6 procédures disciplinaires, en application de l'annexe 5 du Règlement intérieur relatif au règlement disciplinaire :

Sur ces 6 procédures engagées en 2025

5 traitées en 2025

1 est encore en cours de traitement

Sur ces 6 dossiers

5 concernent des violences sexuelles ou sexiste

1 procédure concerne pour violences en compétition

En outre, les organes disciplinaires, assistés par le service juridique ont eu à traiter sur les procédures engagées en 2024 :

3 dossiers engagés en 2024 finalisés en 2025

2 dossiers engagés en 2024 pour lesquels les organes disciplinaires n'ont pu statuer.

Dans le cadre du plan fédéral de prévention (recommandations du rapport d'accompagnement VSS2025 de l'Inspection générale du ministère des sports) des actions terrain ont été menées sur le territoire national lors

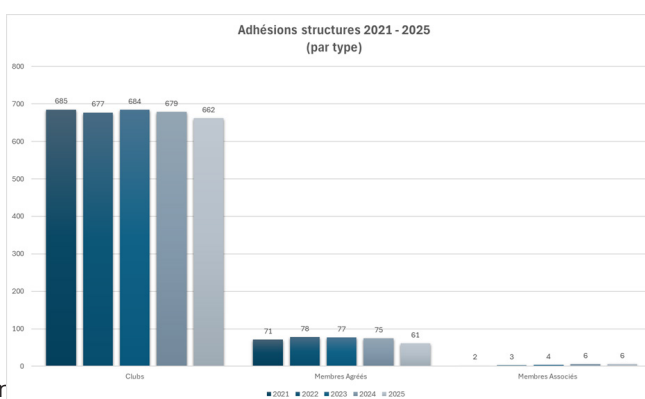
d'événements sportifs par la commission nationale de prévention des violences sexuelles et sexistes nouvellement installée.

Dans le cadre de la féminisation, j'ai souhaité notre positionnement dans le programme du Club des 300 initié par le CNOSF, programme d'accompagnement visant à promouvoir la mixité et à accompagner les femmes vers des fonctions de dirigeantes, en point de mire 2028 où la parité dans les instances devra être effective à l'échelon régional. Nous avons été retenus. Celui-ci commencera en mai/juin 2026.

Dès septembre 2025 un travail en interne de relecture des règlements, statuts et annexes, a été engagé afin d'être prêt pour un travail en commun avec le groupe statuts et règlements du Conseil d'administration, en vue d'une présentation à l'assemblée générale de 2027 des possibles modifications tendant à simplifier et améliorer leur lisibilité.

SI, comme quoi le canoë-kayak et les sports de pagaie connaissent un regain d'intérêt, porté par l'attrait des activités de pleine nature, la recherche de bien-être et la diversité de nos pratiques en : eau calme, eau vive et mer, ce n'est pas pour autant que le « Boom » attendu après les JO à la maison et les magnifiques épreuves dans nos disciplines pour lesquelles nous avons pu vibrer, ait été au rendez-vous tant en retombées médiatiques qu'en prises de licences.

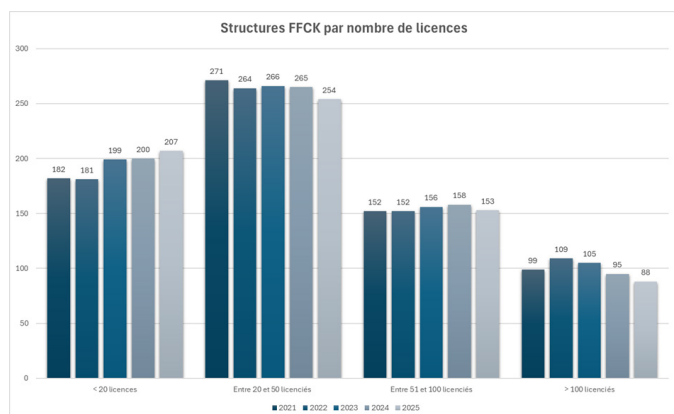
Les statistiques comme vous pourrez le voir accompagnées de quelques points d'analyse sont parlantes. Même si cette dégringolade factuelle est visible, à l'heure où je vous écris je peux vous annoncer une : Une stabilisation du nombre de licenciés après des années de baisse.



- 3% de baisse entre 2025 et 2024 clubs affiliés
 Cette baisse similaire à celle 2021-2025 concerne principalement les petits (- de 30 licenciés) clubs 100% loisirs.

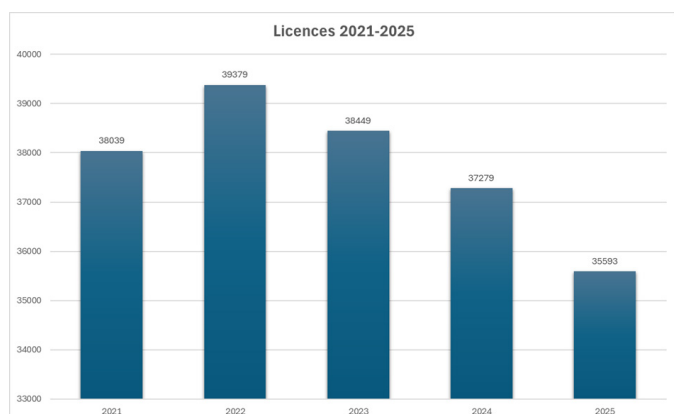
Ces clubs ne sont pas ceux qui ont les plus gros potentiels de développement mais ils constituent le maillage nationale des clubs FFCK dans les villes, vallées littorales.

- 14% de membres agréés depuis 2021
 Représente la conséquence d'une baisse d'actions à direction de ces structures ces dernières années.

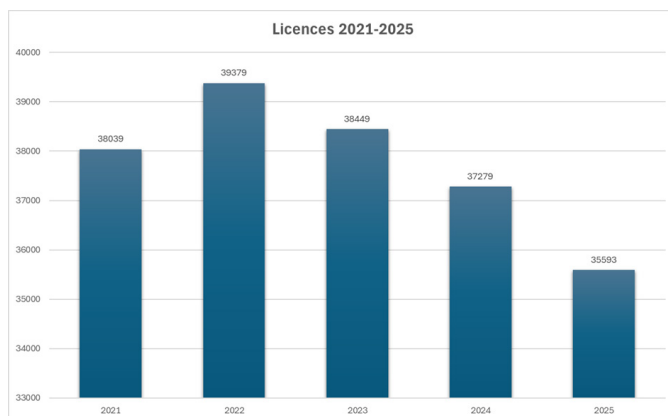


+ 14% de petits clubs entre 2021 et 2025
 -11% de gros clubs (+100) sur cette même période.

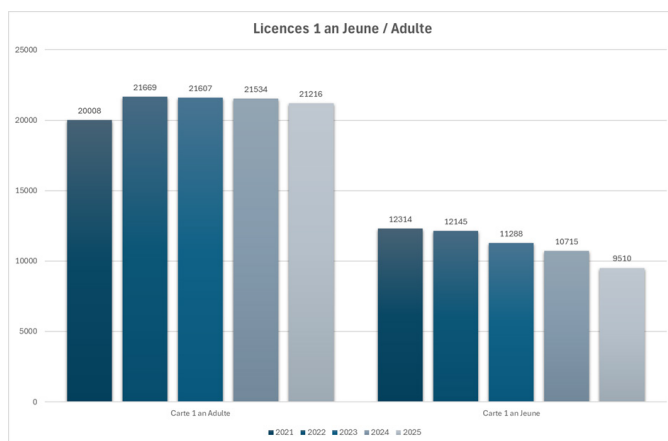
Dans les faits, les clubs de + de 100 licenciés ne disparaissent pas du réseau FFCK mais passent dans la catégorie - de 100.



- 6% de licenciés réguliers (1 an + 3 mois) depuis 2021. Une baisse régulière est engagée depuis 2022.

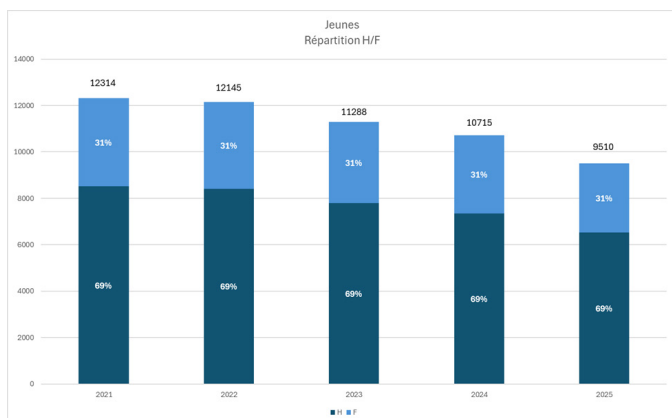


Tous publics confondus, la baisse touche autant les hommes que les femmes puisque notre % femmes / hommes n'évolue pas dans le temps.

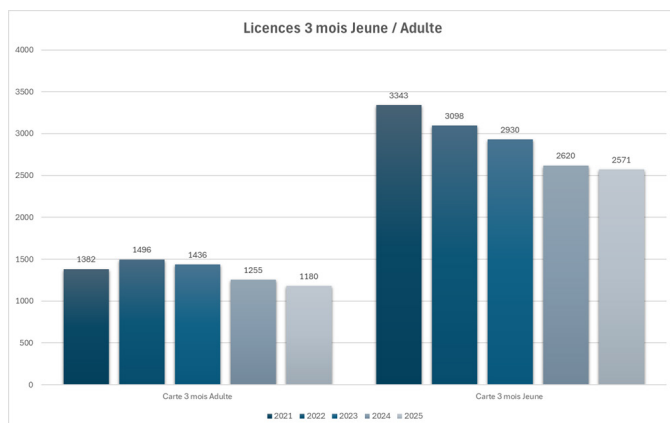


A partir du moment où nous différencions les licences Adultes / jeunes on s'aperçoit que la baisse de licences 1 an est bien plus marquée chez les jeunes que chez les adultes.

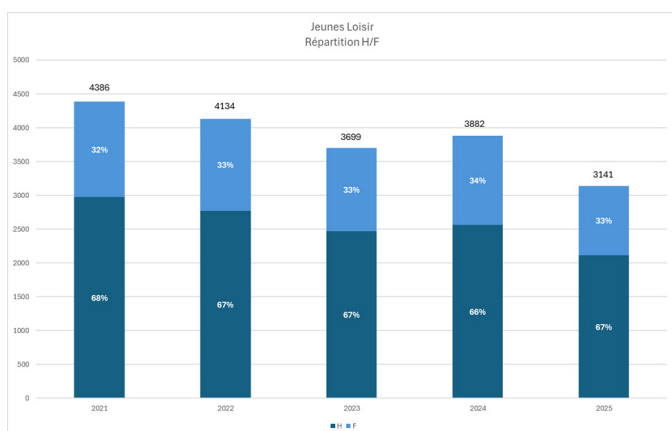
- 22% entre 2021 et 2025 pour les jeunes !!
 + 6% chez les adultes sur la même période.



Entre 2021 et 2025 nous perdons - 20% de licenciés jeunes compétiteurs !

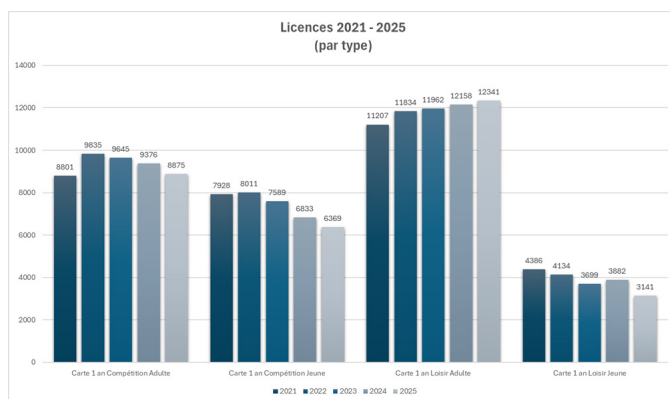


- 23% de cartes 3 mois jeunes entre 2021 et 2025. Peu importe la durée de la licence la baisse des licenciés jeunes est avérée.

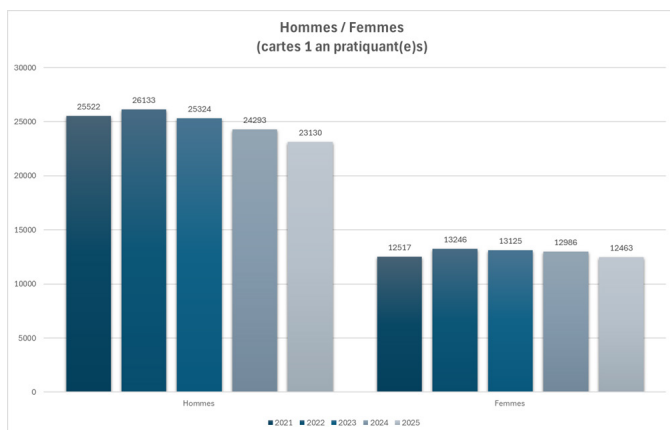


La proportion de licenciées femmes chez les jeunes est 3% plus importante chez les licenciées jeunes loisir que chez les jeunes compétiteurs. Entre 2021 et 2025 nous perdons -28% de licenciés jeunes loisir.

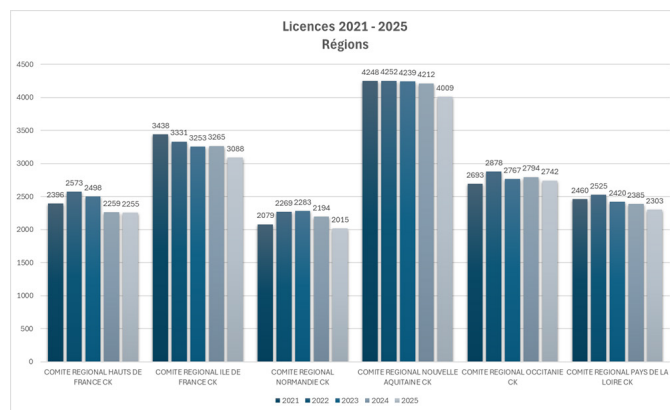
La baisse de jeunes loisirs est de 8 points plus importantes sur la même période que la baisse chez les jeunes compétiteurs.



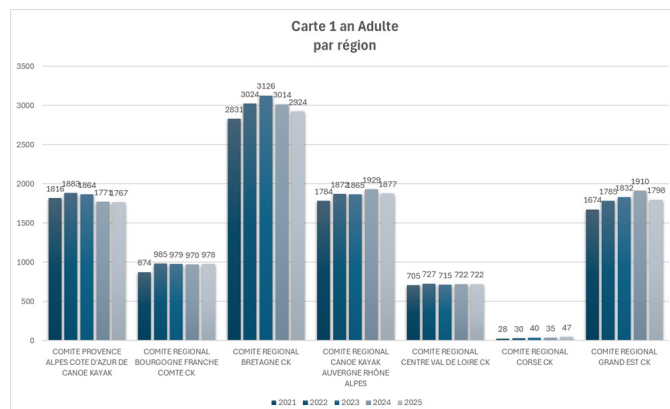
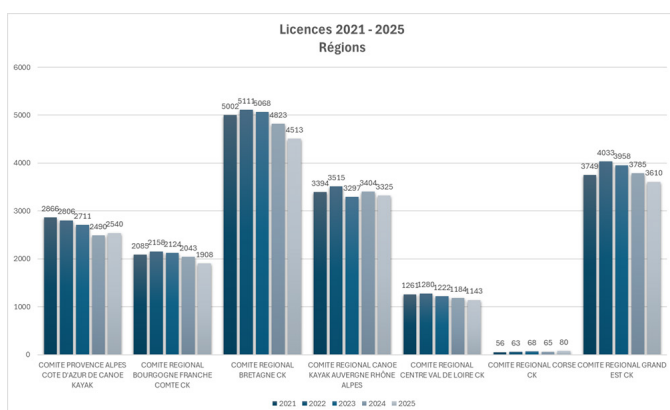
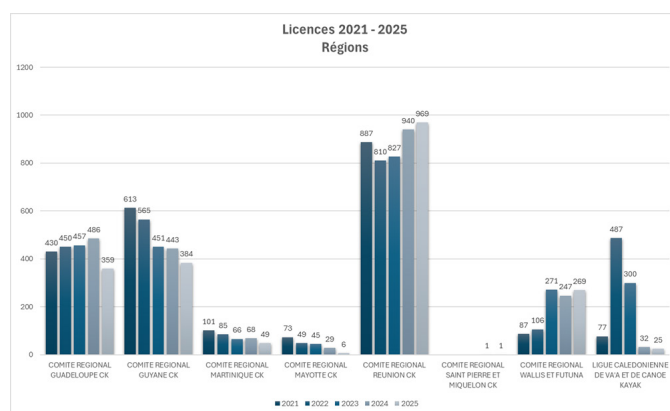
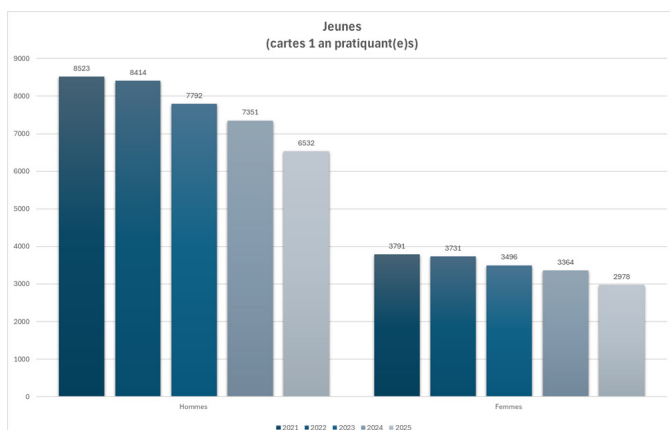
La seule licence en hausse sur les 5 dernières années est la licence 1 an adulte loisir + 10%. La licence 1 an adulte compétition a elle stagnée en 5 ans. Au regard de ces courbes, le plan urgence jeunes semble plus que justifié.



Les femmes représentent $\frac{1}{3}$ des licenciés 1 an FFCK. Elles sont moins nombreuses mais leur représentation, leur nombre a moins baissé que celui des hommes au regard de ces données.

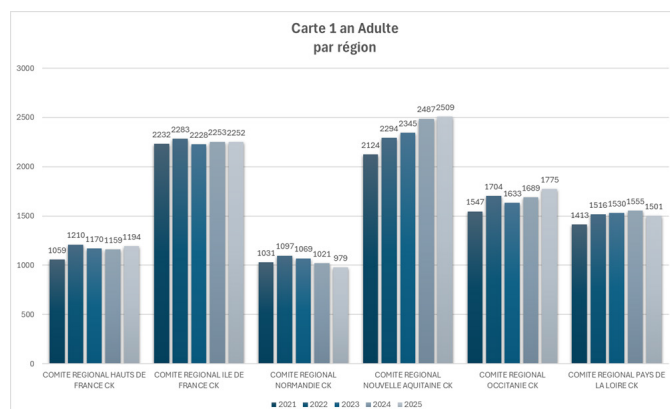


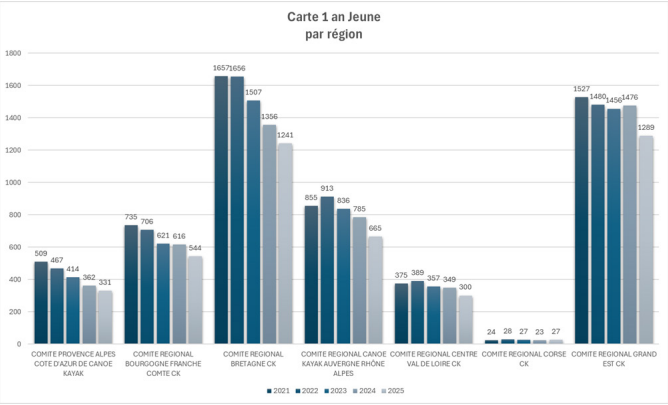
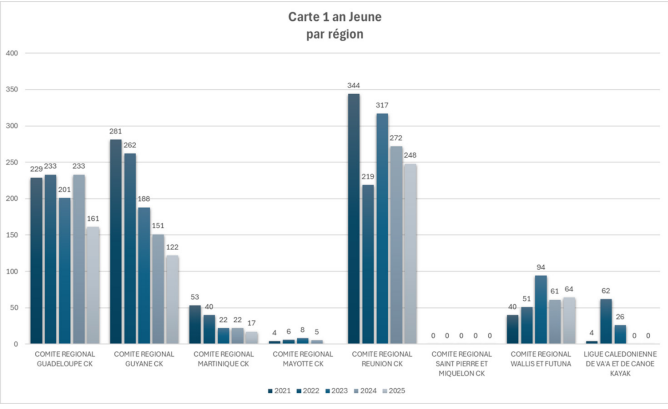
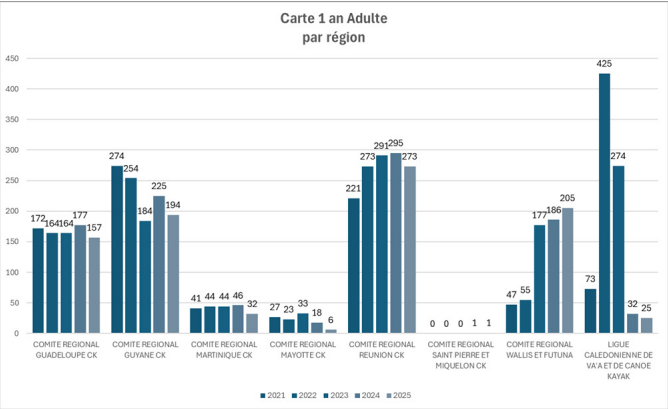
Une seule région, Occitanie a légèrement augmenté son nombre de licence entre 2021 et 2025 + 49 licences.



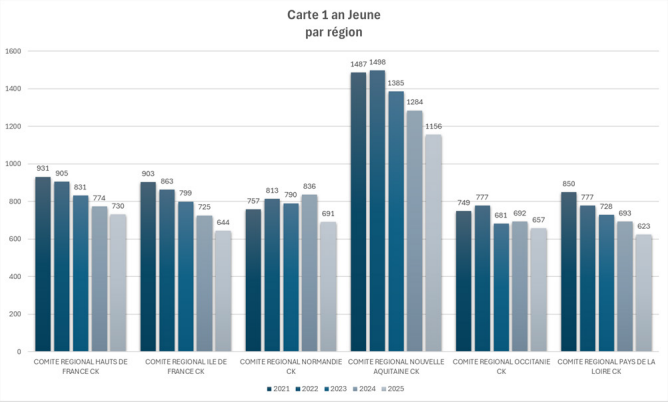
La baisse de licenciés touche toutes les régions grandes comme petites (en terme de licenciés)

Les régions les plus représentées BZH, NA ont entre 2024 et 2025 subit une forte baisse de licenciés.





Aucune région métropolitaine n'a augmenté ou maintenu son volume de jeunes en 5 ans !
Idem pour Guadeloupe et Réunion.
L'urgence est nationale !
La Bretagne connaît une baisse plus que conséquente -25% de jeunes en 5 ans.



Nouvelle Aquitaine également en baisse sur les 5ans de -22% . 2 poids lourds.

En conclusion sur les Jeunes (ordre basé sur la perte la plus importante en nombre de licences)

Rang	Région	2021	2025	Perte
1	Bretagne	1657	1241	-416
2	Nouvelle-Aquitaine	1487	1156	-331
3	Île-de-France	903	644	-259
4	Auvergne-Rhône-Alpes	913	665	-248
5	Pays-de-la-Loire	850	623	-227
6	Hauts-de-France	931	730	-201
7	Bour-gogne-Franche-Comté	735	544	-191
8	PAC	509	331	-178
9	Grand Est	1527	1289	-238
10	Guyane	281	122	-159

Les plus fortes pertes concernent les régions où il y avait **le plus de licenciés** :

Bretagne
Nouvelle-Aquitaine
Grand Est
Auvergne-Rhône-Alpes

Cela montre une **érosion du vivier historique du kayak**.

La majorité du TOP 10 correspond à : grandes régions sportives/régions très peuplées

Île-de-France
Hauts-de-France
Pays de la Loire

Sans doute problème probable de **recrutement et fidélisation des jeunes**.

La partie sportive vous sera détaillée par notre DTN, mais saluons l'implication de l'ensemble des services dans l'organisation de compétitions nationales et internationales sur notre territoire. *Nous devons continuer à concilier excellence sportive et accessibilité pour tous, le tourisme étant un volet important de notre Histoire.*

Nous avons également œuvré à :

Renforcer nos liens avec les collectivités territoriales ;

Consolider nos relations institutionnelles ;

Chercher à développer des partenariats ;

Nos disciplines portent des valeurs fortes : respect de l'environnement, solidarité, dépassement de soi. Dans un contexte de transition écologique, le sport de pagaie a un rôle exemplaire à jouer. Toutefois, nous avons encore de gros efforts à faire pour être présent et être un acteur incontournable car notre discipline évolue dans un environnement concurrentiel et contraint :

Pression sur les financements publics,
Exigence accrue de professionnalisation,

Nécessité d'intégrer pleinement les enjeux environnementaux.

Sans entrer dans le détail financier, qui vous sera présenté, par notre trésorier, je peux affirmer que nous avons veillé à :

Maîtriser nos dépenses,
Optimiser nos ressources,

Sécuriser nos engagements.

Et ce, bien que cette année n'ait été exempte de difficultés :

Pression sur les budgets publics

Ressources en interne

Complexification des normes administratives

Difficultés de renouvellement du bénévolat ;

Dossiers RH sur les VSS

....

Nous avons veillé à aborder et traiter tous les dossiers avec une rigueur de gestion, condition essentielle de notre crédibilité même si celle-ci impose des sacrifices, ce que j'entends.

L'année qui vient sera exigeante nous devons continuer à défendre :

Le poids de nos disciplines olympiques, et autres disciplines non olympiques tout comme celle du loisir et du sport santé.

La reconnaissance de nos pratiques émergentes,

L'accès pérenne aux sites naturels de pratique.

...

Tout en,

Poursuivant la modernisation administrative et digitale ;

Renforçant l'accompagnement des clubs ;

Développant la pratique féminine et la pratique jeune ;

Consolidant les parcours vers le haut niveau ;

Intensifiant nos actions en faveur du tourisme, de la protection de nos milieux naturels.

EN CONCLUSION

Après un an de mandat, je mesure pleinement la responsabilité qui nous a été confiée. Je suis convaincue que notre fédération dispose d'atouts considérables : des pratiquants passionnés, des cadres compétents, de bénévoles engagés à tous les niveaux et de disciplines en phase avec les attentes de notre société.

Que la production du plan de développement, partagé, va nous permettre grâce à sa mise en

*place de répondre à tous ces enjeux précités.
Pour cela restons unis.*

Car tout autant que moi, vous savez que quand
le courant est fort, on ne lutte pas seul.
On synchronise nos coups de pagaie.

*Alors, ensemble pagayons dans la même di-
rection, car notre responsabilité collective est
d'inscrire le canoë-kayak et les sports de pagaie
dans une trajectoire durable, ambitieuse et in-
fluente.*

Merci

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



GEORGES LE PALLEC

Président du Conseil d'Administration

COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DE L'INSTANCE

Le Conseil d'Administration est composé de **26 membres**, représentant l'ensemble des corps fédéraux. Cette représentativité assure une diversité d'expertises et un retour opérationnel essentiel à la qualité des travaux menés. L'instance a poursuivi en 2025 un fonctionnement régulier et structuré, garantissant la continuité de la gouvernance fédérale.

ACTIVITÉ ANNUELLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de l'exercice 2025, le Conseil d'Administration s'est réuni à **six reprises**. Dans un contexte de transition sur le premier semestre et avec l'arrivée en Mai de Julien Issoulié notre nouveau DTN, son rôle a été particulièrement important.

Une séance en présentiel s'est tenue le **7 novembre à Vallon-Pont-d'Arc**, en marge du Marathon de l'Ardèche. Cette réunion conjointe avec le Comité Exécutif a été consacrée à l'élaboration du **plan de développement fédéral de l'olympiade**. Elle a également permis de réaffirmer le soutien institutionnel de la fédération à l'égard des organisateurs de cet événement majeur.

TRAVAUX DES GROUPES CONSTITUÉS

Lors de la séance du **15 février**, deux groupes de travail ont été installés :

- **Groupe Statuts et Règlements** - il a procédé à l'identification d'incohérences de fond et de forme, notamment en matière de lisibilité et d'interprétation. Les conclusions transmises au Comité Exécutif serviront de base à une révision ciblée, en vue d'une présentation à l'Assemblée générale de 2024.
- **Groupe Clubs** - Il a établi un premier diagnostic de la situation des clubs, utilisé pour la conception du **plan de développement fédéral**, publié le 26 février 2026.

MISE EN PLACE DE LA COMMISSION NATIONALE DE PRÉVENTION DES VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES

Le **21 mars**, le Conseil d'Administration a procédé à l'installation de la **Commission nationale de Prévention des Violences Sexuelles et Sexistes**.

Conformément aux recommandations du rap-

port d'accompagnement VSS 2025 de l'Inspection générale du ministère des Sports, cette commission devra contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan fédéral de prévention qui reste à établir. Elle a mené plusieurs actions de sensibilisation lors d'événements sportifs et doit collaborer avec la Commission Enseignement-Formation pour la création de modules pédagogiques adaptés aux contextes fédéraux.

SUIVI BUDGÉTAIRE ET SITUATION FINANCIÈRE

Le **comité de suivi budgétaire**, composé de quatre administrateurs, a été informé en mars dernier de l'évolution des comptes et des conclusions de l'audit financier.

Face à une **situation d'ouverture d'exercice particulièrement contrainte**, il a formulé plusieurs recommandations, notamment un renforcement de la vigilance sur la trésorerie. Il a également demandé la mise à disposition d'une **courbe d'évolution budgétaire intégrant le prévisionnel annuel**, afin d'améliorer la lisibilité des trajectoires financières. Ce comité doit se réunir le 11 mars 2026 pour une présentation du compte de résultats 2025 et du budget prévisionnel 2026.

En attente d'une analyse plus approfondie, Les premiers éléments reçus notamment le rapport du commissaire aux comptes témoignent d'une stabilité financière retrouvée mais d'une **faiblesse des fonds propres** pour financer des projets.

REPRÉSENTATION FÉDÉRALE LORS DES CHAMPIONNATS DE FRANCE

Les membres du Conseil d'Administration ont assuré la représentation institutionnelle de la fédération lors des **18 championnats de France**, en participant aux jurys d'appel et aux cérémonies de remise des titres. Leur présence témoigne de l'engagement de la gouvernance auprès des acteurs de terrain et des organisateurs.

PERSPECTIVES ET ENJEUX POUR LA FÉDÉRATION

La fédération demeure confrontée à une **fragilité structurelle**, marquée par une diminution des adhésions, une contraction des ressources financières et des difficultés persistantes à renforcer les synergies entre les différents corps fédéraux.

Le travail mené autour du **plan de développement fédéral** doit permettre de renouer avec une dynamique collective au service des sports de pagaie. La réussite de cette démarche reposera sur la mise en œuvre d'**actions fédérées**, que le Conseil d'Administration accompagnera avec constance, dans l'intérêt des adhérents et de l'ensemble des membres de la fédération.

RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE D'ACTIVITÉ COURSE EN LIGNE, MARATHON & PARA-CANOË



DANIEL BONIN

Président de la Commission Nationale
Course en ligne, Marathon & Para-canoë

BILAN SAISON DE FOND 2025

Championnats régionaux de Fond :

- 11 régions ont organisé au moins un championnat régional support aux sélections pour le championnat de France monoplaces.
- 114 clubs ont participé aux régionaux de Fond

Championnats de France de Fond :

- 92 clubs ont participé aux Championnats de France aux Mazures dans les Ardennes
- 57 clubs remportent au moins une médaille.

Nombre d'embarcations :

- 963 compétiteurs (1167 en 2024)
- 1194 bateaux (1171 en 2024)
- 760 monoplaces (829 en 2024)
- 341 biplaces (268 en 2024)
- 93 quatre places (69 en 2024)
- 71 courses

Juges et gestion de courses :

- 17 juges et officiels étaient en post sur ce championnat, pour la bonne tenue de ce-

lui-ci.

L'organisation :

Le comité départemental des Ardennes a relevé le défi d'organiser ces championnats de France de Fond, une attention particulière ayant été portée sur l'accueil des compétiteurs paracanoës.

Un GRAND MERCI à toute l'équipe de bénévoles qui s'est mobilisée pour faire de ces championnats une réussite.



BILAN CHAMPIONNATS DE FRANCE DE VITESSE LI-BOURNE 2025

Championnats de France de Vitesse :

- 839 compétiteurs uniques +207 minimes (36% de compétitrices)

Répartition par tranche d'âge :

Âges	Nombre	%
13-14	207	20%
15-16	230	22%
17-18	170	16%
19-23	110	11%
24-34	131	13%
35-+	198	19%
Total =	1046	

- 91 clubs
- Sur 500 mètres :
 - 779 compétiteurs
 - 972 bateaux
 - 584 monoplaces
 - 280 biplaces
 - 108 quatre-places

- Sur 200 mètres :
 - 664 compétiteurs
 - 933 bateaux
 - 576 monoplaces
 - 253 biplaces
 - 104 quatre-places

- Equipes minimes des régions :
- 13 régions

- 34 équipes. (Une région pouvant présenter plusieurs équipes)
- 207 compétiteurs minimes présents.
- 121 monoplaces
- 61 biplaces
- 85 quatre-places avec le 3000 mètres
- 88 départs de courses
- 13 équipes obtiennent au moins une médaille représentant 13 régions.

Félicitations à tous ces jeunes pour le beau spectacle qu'ils nous ont fourni ainsi qu'aux clubs formateurs et les cadres qui les ont accompagnés sur ce championnat.

Classement :

Clas	Région	Equipe	Région	Points	Médailles		
					Or	Ar	Br
1	NOUVELLE AQUITAINE 1	09_1	CR09	307	4	1	1
2	BRETAGNE 1	03_1	CR03	304	3	3	4
3	BOURGOGNE FRANCHE COMTE 1	02_1	CR02	273	1	1	3
4	GRAND EST 1	05_1	CR05	258	4	3	
5	BRETAGNE 2	03_2	CR03	246			1
6	HAUTS DE FRANCE 1	06_1	CR06	227	2	3	1
7	ILE DE FRANCE 1	07_1	CR07	159		3	
8	PAYS DE LA LOIRE 1	11_1	CR11	115			
9	CENTRE VAL DE LOIRE 1	04_1	CR04	104		1	2
10	NORMANDIE 1	08_1	CR08	83	1		1
11	REUNION 1	24_1	CR24	68			
12	AUVERGNE RHÂ NE ALPES 1	01_1	CR01	63	1		1
13	GRAND EST 2	05_2	CR05	56			
14	BOURGOGNE FRANCHE COMTE 2	02_2	CR02	55			
15	NOUVELLE AQUITAINE 2	09_2	CR09	52			
16	ILE DE FRANCE 2	07_2	CR07	51			
17	BRETAGNE 3	03_3	CR03	38			
18	GUADELOUPE 1	20_1	CR20	36			
19	HAUTS DE FRANCE 2	06_2	CR06	30			1
20	ILE DE FRANCE 3	07_3	CR07	28			
21	GUADELOUPE 2	20_2	CR20	24			
22	NORMANDIE 2	09_3	CR09	17		1	
23	OCCITANIE 1	08_2	CR08	17			
24	CENTRE VAL DE LOIRE 2	10_1	CR10	16			1
25	HAUTS DE FRANCE 3	24_2	CR24	15			
26	GUADELOUPE 3	02_3	CR02	14			
27	HAUTS DE FRANCE 4	04_2	CR04	10			
28	PAYS DE LA LOIRE 2	06_3	CR06	8			
29	AUVERGNE RHÂ NE ALPES 2	09_4	CR09	6			
30	HAUTS DE FRANCE 5	07_4	CR07	5			
31	AUVERGNE RHÂ NE ALPES 3	24_4	CR24	1			
32	HAUTS DE FRANCE 6	20_3	CR20	1			
33	GUYANE 1	06_4	CR06	1			
34	GUADELOUPE 4	08_3	CR08	1			

- Juges et gestion de courses :**
20 juges et officiels ont officié pour le bon déroulement de ces championnats.

- Systèmes de départs automatiques :**
La FFCK a mis à disposition 2 lignes de départs automatiques. Il serait impossible de tenir le programme horaire des courses, elles permettent aussi une équité totale sur la ligne de départ.

L'organisation :

Le club de Libourne a su relever le défi d'organiser ces championnats de France sur un site complètement adapté où toutes les infrastructures sont pratiquement permanentes. Les bénévoles des clubs se sont mobilisés pour rendre une telle organisation possible. Un grand merci à tous les bénévoles et au sens large, à tous les acteurs qui ont œuvré autour de ce bel événement.

L'organisation périphérique était parfaite ainsi que l'installation du plan d'eau et les éléments techniques nécessaires au bon déroulement de la compétition.

Encore un grand MERCI au club de Libourne et ses bénévoles de nous avoir accueilli.



BILAN CHAMPIONNATS DE FRANCE MARATHON À VERNON

Championnats de France Marathon longue distance :

- 58 clubs français, plus l'équipe jeune de Grande Bretagne
- 356 compétiteurs
- 436 bateaux inscrits
- 296 monoplaces
- 140 biplaces

Juges et gestion de courses :

- 19 juges et officiels ont veillé au bon déroulement de ce championnat

L'organisation :

Le club de Vernon a su nous proposer un beau championnat en mettant en place un parcours et un portage digne d'une telle organisation. La configuration du site en centre-ville a permis de mettre en lumière cette discipline.

Un parking municipal a été bloqué et réservé à l'organisation du championnat. La commission nationale avait mis en place le système de tapis et puces de détections à l'entrée du portage pour comptabiliser les passages.

Un live vidéo a aussi été mis en place par les bénévoles de la commission nationale qui aura permis aux familles et supporters de pouvoir suivre à distances les courses.

Encore un grand MERCI au club de Vernon de nous avoir accueilli et merci l'équipe des juges, tous bénévoles ainsi qu'à l'équipe vidéo.



BILAN GLOBAL SAISON 2025

Une bonne participation à toutes nos compétitions inter régionales et nationales

Corps arbitral :

Nos juges internationaux ont officié sur les championnats d'Europe et du monde en sprint et marathon. La nomination des juges passe par une proposition de la FFCK puis une validation par l'ECA ou l'ICF. Malheureusement il n'y a pas de la place pour tous, en

général un seul représentant par pays est retenu.

Nos juges nationaux ont quant à eux assuré le jugement sur toutes les compétitions du niveau régional au national, merci à eux pour leur investissement et « professionnalisme ». Pour qu'une compétition puisse avoir lieu dans de bonnes conditions, il faut :

- Un organisateur
- Des compétiteurs
- Et des juges

Des formations sont mises en place régulièrement dans les inters régions afin de recruter de nouveaux juges.

PROJET SAISON 2026

- Le retour du 1000 mètres dès le niveau sélectives nationales dans le but de proposer à tous les distances disputées au niveau international et Jeux Olympiques.
- La plateforme de diffusion des résultats est maintenant opérationnelle, continuer le développement de cet outil.
- Continuer la mise en place des lives vidéos, avec les organisateurs qui le souhaiteront, initiés par un groupe de bénévoles dans le but de mettre en lumière nos disciplines.

Les classements :

Classement par points : 151 clubs ont participé à l'animation nationale

Clas	Nom club
1	A.S.L. GRAND ARRAS
2	CANOË CLUB LILLOIS
3	C.C.C.I.R. ST GRÉGOIRE
4	S.P.N. VERNON
5	SPORT NAUTIQUE BISONTIN
6	STRASBOURG EAUX VIVES
7	OLYMPIC C.K.AUXERRE
8	UNION SPORTIVE DE CRÉTEIL
9	ENTENTE SPORTIVE ANJOU
10	ASS. SPORTIVE MANTAISE

Classement par médaille: 54 clubs ont obtenu au moins une médaille

Clas	Nom club
1	A.S.L. GRAND ARRAS
2	CANOË CLUB LILLOIS
3	SPORT NAUTIQUE BISONTIN
4	STRASBOURG EAUX VIVES
5	S.P.N. VERNON
6	C.K.C.I.R. ST GRÉGOIRE
7	ASS. SPORTIVE MANTAISE
8	CCK DE LA RANCE
9	OLYMPIC C.K. AUXERRE
10	BOULOGNE CANOË KAYAK

Classement Jeunes : 79 clubs classés

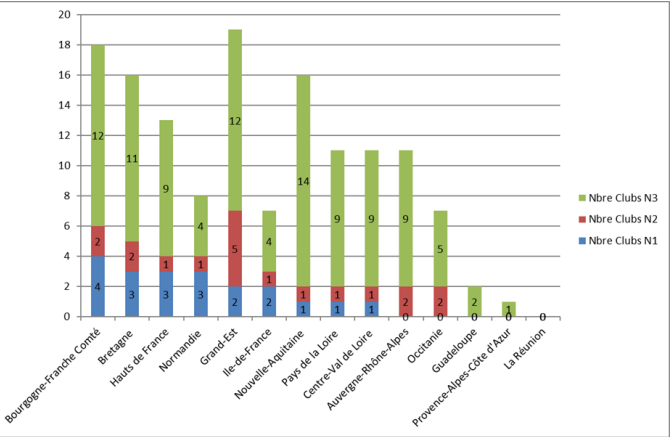
Clas	Nom club
1	A.S.L. GRAND ARRAS
2	CANOË CLUB LILLOIS
3	SPORT NAUTIQUE BISONTIN
4	C.K.C.I.R. ST GRÉGOIRE
5	S.P.N. VERNON
6	STRASBOURG EAUX VIVES
7	OLYMPIC C.K. AUXERRE
8	ESPERANCE CANOË DECIZE SAINT LÉGER DES VIGNES
9	ASS. SPORTS DES CHEMINOTS DE MULHOUSE-RIEDISHEIM
10	CCK DE LA RANCE

Classement Para-Canoë : 21 clubs classés

Clas	Nom club
1	A.S.L. GRAND ARRAS
2	3 RIVIÈRES PAGAIES MONTAUBAN
3	BOULOGNE CANOË KAYAK
4	E.N.B.C.K. BORDEAUX
5	CANOË KAYAK CLUB DE TOURS
6	UNION SPORTIVE DE CRÉTEIL
7	CANOË CLUB NORMAND
8	CANOË KAYAK LAVAL
9	PATRONAGE LAÏQUE LORIENT
10	CKS LIBOURNE

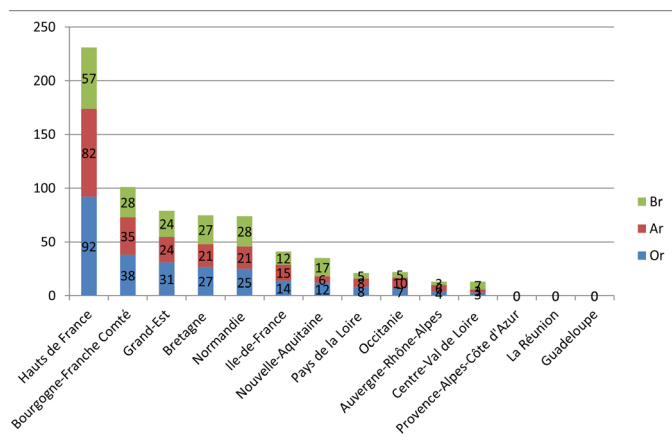
Quelques statistiques :

Répartition des clubs par Niveaux					
REGIONS	N°Ré-gion	Nbre Clubs N1	Nbre Clubs N2	Nbre Clubs N3	Total
Bour-gogne-Franche Comté	CR02	4	2	12	18
Bretagne	CR03	3	2	11	18
Hauts-de-France	CR06	3	1	9	13
Normandie	CR08	3	1	4	8
Grand-Est	CR05	2	5	12	21
Ile-de-France	CR07	2	1	4	7
Nouvelle-Aqui-taine	CR09	1	1	14	17
Pays-de-la-Loire	CR11	1	1	9	13
Centre-Val de Loire	CR04	1	1	9	12
Auvergne-Rhô-ne-Alpes	CR01	0	2	9	11
Occitanie	CR10	0	2	5	7
Guadeloupe	CR20	0	0	2	2
Provence-Alpes-Côte d'Azur	CR12	0	0	1	1
La Réunion	CR24	0	0	0	0
Total =	14	20	19	101	148

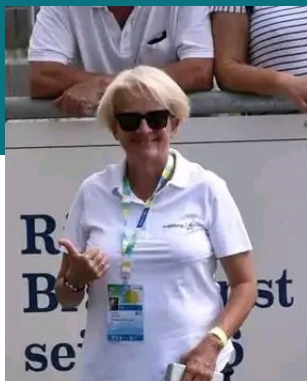


Classement des régions par médailles

REGIONS	N°Région	Or	Ar	Br	Total
Hauts-de-France	CR06	92	82	57	231
Bour- gogne-Franche-Comté	CR02	38	35	28	101
Grand-Est	CR05	31	24	24	79
Bretagne	CR03	27	21	27	75
Normandie	CR08	25	21	28	74
Ile-de-France	CR07	14	15	12	41
Nouvelle-Aquitaine	CR09	12	6	17	35
Pays-de-la-Loire	CR11	8	8	5	21
Occitanie	CR10	7	10	5	22
Auvergne-Rhône-Alpes	CR01	4	6	3	13
Centre-Val de Loire	CR04	3	3	7	13
Provence-Alpes-Côte d'Azur	CR12	0	0	0	0
La Réunion	CR24	0	0	0	0
Guadeloupe	CR20	0	0	0	0
Total =	14	261	231	213	705



RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE D'ACTIVITÉ SLALOM



SOPHIE DELAGE

Présidente de la Commission Nationale Slalom et Kayak Cross

Une année transitoire, mais néanmoins très riche.

- De nouvelles instances qui doivent prendre la mesure de leurs postes,
- De nombreux événements sur le territoire national.

Nous n'avons pas fait de réunions avec les représentants régionaux, mais avons échangé avec de nombreuses personnes ressources dans à peu près toutes les régions en vue du prochain règlement 2027-2030, en attendant le projet 2027-2032.

La CNA se compose de :

- Sophie Delage, présidente
- Catherine Boulan, responsable communication
- Laetitia Thueux, responsable des juges
- Flavien Portier, responsable Classement
- Jacky Achar, responsable calendrier
- Tanguy Adisson, représentant des athlètes
- Sébastien Chaplais, soutien calendrier et veille réglementaire
- Philippe Calmette, en charge du développement durable.

Quelques données statistiques :

EVOLUTION DU NOMBRE DE PARTICIPANTS EFFECTIFS SUR LES COUPES DE FRANCE N3, N2 ET N1 DEPUIS 2023

N3			
	2023	2024	2025
K1H	758	715	775
K1D	163	143	169
C1H	310	284	281
C1D	94	89	90
Total	1325	1231	1315

N2			
	2023	2024	2025
K1H	181	176	200
K1D	104	107	131
C1H	84	85	93
C1D	45	45	62
Total	414	413	486

N1			
	2023	2024	2025
K1H	80	71	71
K1D	57	59	59
C1H	60	55	56
C1D	30	31	33
Total	227	216	219

RÉPARTITION PAR CATÉGORIE D'ÂGE EN 2025

		U15	U18	U23	U34	M35	M45	M55	TOTAL	H	D
N3	2024	373	381	177	98	73	88	41	1231	999	232
	2025	392	410	174	122	72	91	49	1310	1053	257
N2	2024	35	144	131	65	26	9	3	413	261	152
	2025	44	168	168	95	25	9	3	512	283	193
N1	2024	3	40	95	67	9	2	0	216	126	90
	2025	1	42	78	70	12	0	0	203	125	92

Pour la N1 : 6.84% n'ont fait aucune course et 17.48% en N2.

LES CHANGEMENTS DE 2025

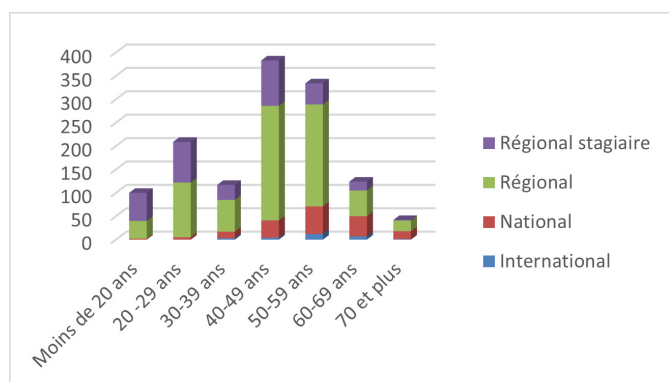
- Championnat de France Master : est différencié du Championnat de France estival une année/2 ; l'année de Bourg-Saint-Maurice, celui-ci a lieu sur un autre site - cette année, ce fut à l'origine prévu sur Nancy, mais déplacé sur Epinal pour des

raisons de niveau d'eau.

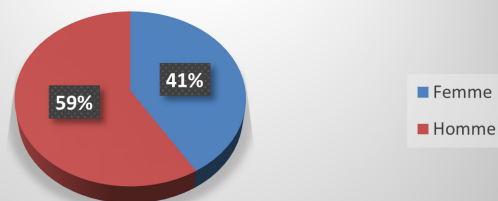
- Pas de changements notoires car nous attendons le projet fédéral pour orienter les règlements 2027-2030

LA PROJECTION SUR 2026 :

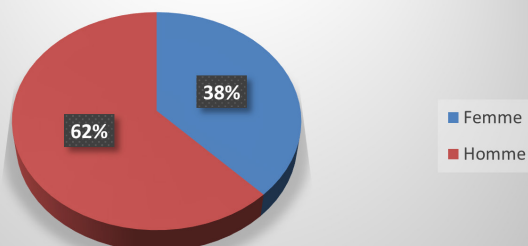
- A. Nous avons testé en 2025 un jouge à fournir pour 4 dossards inscrits, l'objectif étant de ne pas défavoriser les petits clubs. Ceux-ci ont apprécié, donc nous continuerons à l'appliquer.
- B. Une projection sur plus long terme au moins pour les courses N1 en obligeant un turn-over et en fonction de l'exploitation des bassins selon la période d'eau. Cette année, suite à une discussion avec Nicolas Gestin sur la navigation sur les bassins naturels, la CNA a placé la 1^{ère} N1 sur le bassin des Roches du Diable, et la saison se terminant plus tôt dans la saison du fait du choix de la date de cette N1, nous avons rajouté une début juillet sur Bourg-Saint-Maurice, soit deux magnifiques bassins naturels dans la saison.
- C. Nous avons essayé de tester une N2 à 3 sites le même week-end : l'objectif était d'y placer du kayak-cross sur des sites pas forcément équipés de rampes, pour montrer la faisabilité de la discipline, dans un but de développement. Nous n'avons eu aucun postulant. Dommage.
- D. La formation :
 - Des juges : actualisation des supports de formation
 - Examen de juge national : la CNA a revu totalement le processus de l'examen de juge national, en accord avec la CNJA. Celui-ci se déroulera désormais uniquement sur le terrain sur plusieurs week-ends, plutôt qu'un questionnaire. Le tronc commun reste du ressort de la CNJA.



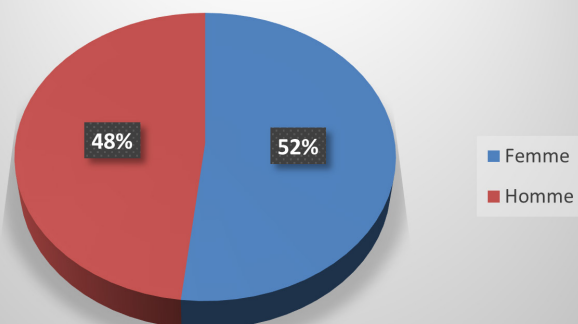
Juges régionaux actifs



Juges nationaux actifs



Juges internationaux actifs



- Des juges-arbitres :

Les JA auront dès à présent une base de juges pour commencer à travailler sur les juges en amont de leur course (nombre de courses jugées, lieux...) Merci à Nicolas Abbal et Pierre Roos pour le développement.

- Des organisateurs :

Poursuite du travail sur le logiciel FF Compét : la cellule de développement a énormément travaillé sur l'évolution du logiciel. Il est désormais possible de gérer le kayak-cross également par le logiciel, avec des traps. Un grand merci à la cellule et un peu plus particulièrement à Stéphane Verdier.

- L'animation Kayak Cross :

Faire progresser le nombre de compétiteurs et notamment de compétitrices.

Une animation simple et compréhensible par

tous, ouverte à tous les licenciés FFCK avec une pagaie verte eau vive.

- Toute structure peut organiser et pratiquer le Kayak Cross. Promouvoir la discipline auprès du plus grand nombre et prouver que la discipline est praticable dès le plus jeune âge.

Quelques échéances internationales sur la France en 2026 :

- Run Slalom à la Réunion : 6 au 8 février – ICF ranking
- Py Cup Pau : 13 au 15 mars
- Championnat d'Europe juniors et – de 23 : 5 au 9 août
- ICF Ranking Epinal : 22 au 24 août

Champions de France à l'honneur :
Championnat de France u15

	SLALOM		KAYAK-CROSS	
	DAMES	HOMMES	DAMES	HOMMES
K1	COM-PAN Char-lotte	LAPEZE Martin	LAPEZE Alix	LE RAY Tilio
C1	BOL-LIER Lucie	LAPEZE Martin		
C2M	BERTHELLEMY MERCURIALI Thomas et Ca-mille			
C2H		ALONSO Timothé TOMA-SELLI Tao		
C2D	BER-THELE Lise/ MO-RIN LE MOING Steren			

Championnat de France u18

	SLALOM		KAYAK-CROSS	
	DAMES	HOMMES	DAMES	HOMMES
K1	LAPEZE Margot	ESTAN- GUET Titouan	COUR- RECH DU PONT Adélie	PASSAS Cédric
C1	VUIL- LEU- MIER Eyleen	ESTAN- GUET Titouan		
C2M	LANG Calie / MARIEL BRUNO Lohan			
C2H		RUSIN- GER Charli / KORN Thibaud		
C2D	COUR- RECH DU PONT Adélie / BEL- HAD- DAD Lina			

Championnat de France u23
CDF Elites

	SLALOM		KAYAK-CROSS	
	DAMES	HOMMES	DAMES	HOMMES
K1	SILVIN Marie-Amélie	CASTRYCK Titouan	PESCE ROUET Nina	MADORE Mathurin
C1	DELIASSUS Doriane	SE-NECHAULT Yohann		
	U34			
C2M	TRENCHANT Loïc / REICHERT Léonie			
C2H		PAJAUD Julien / TRENCHANT Loïc		

Championnat de France M35

	SLALOM	
	DAMES	HOMMES
K1	COLBUS Sophie	BERCON Jimmy
C1		DE KERLEAU Sébastien
C2M	BOOB Frédéric / MERLE Frédérique	
C2H		DESPRES Christophe / GOMBERT Alexis

Résultats internationaux :
Excellente saison de nos athlètes en Equipe de France avec de nombreux podiums :

CHAMPIONNAT DU MONDE SENIORS

K1H: Castryck (1er), , Delassus A. (7), Renia (36)
K1D: Prigent (6), Vuitton (19), Pietracha (23)
C1D: Delassus D. (26), Hug (27), Prioux (39)
C1H: Gestin (1er), Sénéchault (13), Debliquy M. (34)
K1H team: France 1er
K1D team: France (8)
C1D team: France (5)
C1H team: France (1er)
K1H cross: Madoré (2), Castryck (2 en petite finale), Renia (1/4) finale
K1D cross : Hug (1ère), Prigent (2è), Vuitton (heat)
K1H cross individuel: Madoré (8), Castryck (11), Renia (12)
K1D cross individuel: Hug (6), Vuitton (7), Prigent (19)

CHAMPIONNAT DU MONDE JUNIORS

C1H J: Estanguet (3è), Ulmer (5), Sénéchault (11)
C1D J: Lapeze (19), Laly (21),
C1H 23 : Debliquy E. (7), Debliquy M. (8), Sénéchault (9)
C1D 23: Delassus D. (5), Laurent (10), Pesce-Roue (28)
K1H J: Estanguet (3è), Davy (9), Petit (19)
K1D J: Lapeze (10), Locatelli (20), Brossard (49)
K1H 23: Castryck (1er), Cornu (6), Perreau (17)
K1D 23: Delassus D. (8), Vuitton (22), Pesce-Roue (45)
K1H J team: France (7)
K1D J team: France (3)
K1H 23 team: France (2è)
K1D 23 team: France (2è)
C1H J team: France (1ers)
C1D J team: France (9)
C1H 23 team: France (2)
C1D23 team: France (3è)
K1 cross H 23: Castryck (2è), Benini (4), Cornu (1/4 finale)
K1 cross D 23: Delassus D. (1è), Joubert (heats), Vuitton (heats)

K1 cross H J: Estanguet (1/4), Davy (heats), Petit (heats)

K1 cross D J: Lapeze (1/2)

K1 cross H 23 individuel: Benini (4), Castryck (5), Cornu (7)

K1 cross D 23 individuel: Vuitton (4), Delassus D. (6), Joubert (21)

K1 cross H J individuel: Davy (3), Estanguet (5), Petit (10)

K1 cross D J individuel: Lapeze (11), Pichard (49), Laly (52)

FOJE

C1D: Ulmer (11)

C1H: Roye (1er)

K1D: Gharbi-Louyer (7)

K1H: Triomphe (4)

CHAMPIONNAT D'EUROPE SENIORS

C1H : Gestin (2è), Debliquy M. (4), Sénéchault (14)

C1D : Roisin (2è), Delassus D. (3è), Hug (33)

K1H: Castryck (2è), Renia (7), Delassus (16)

K1D: Vuitton (7), Prigent (13), Pietracha (21)

K1 cross H: Renia (2è), Madoré (1/2), Castryck (heats)

K1 cross D: Prigent (1è), Vuitton (2è), Hug (1/2)

C1H team : France (4)

C1D team : France (2è)

K1H team : France (2è)

K1D team : France (8)

K1 cross H individuel : Madoré (2), Renia (3), Castryck (13)

K1 cross D individuel : Prigent (1è), Hug (2è), Vuitton (6)

CHAMPIONNAT D'EUROPE JUNIORS ET U23

C1H 23 : DEBLIQUY E. (1), CORNU (2), SÉNÉCHAULT (3)

C1D 23 : DELASSUS D. (3), LAURENT (6), PESCE-ROUE (9)

C1H J : ESTANGUET (11), SÉNÉCHAULT (14), ULMER (15)

C1D J : LAPEZE (3), PICHARD (16), LALY (19)

K1H 23 : CORNU (1), PERREAU (4), DEBLIQUY E. (18)

K1D 23 : DELASSUS D. (4), MARTIN-LAEMLE (14), PESCE-ROUE (16)

K1H J : ESTANGUET (4), PETIT (5), DAVY (6)

K1D J : LAPEZE (8), LOCATELLI (14), BROSSARD (20)

C1H TEAM 23 : FRANCE (1ER)

C1D TEAM 23 : FRANCE (3)

C1H TEAM J : FRANCE (1)

C1D TEAM J : FRANCE (8)

K1H TEAM 23 : FRANCE (2)

K1D TEAM 23 : FRANCE (7)

K1H TEAM J : FRANCE (2)

K1D TEAM J : FRANCE (6)

K1 CROSS H 23 : CORNU (2), TRIOMPHE (3),

K1 CROSS D 23: PESCE-ROUE (1È), JOUBERT (1/4)

K1 CROSS H J: ESTANGUET (1/2), PETIT (1/4), DAVY (1/4)

K1 CROSS D J: LALY (2), BROSSARD (1/4), LAPEZE (HEAT)

K1 CROSS H 23 INDIVIDUEL: CORNU (2), TRIOMPHE (14), BENINI (45)

K1 CROSS D 23 INDIVIDUEL: PESCE-ROUE (7), DELASSUS D. (10), JOUBERT (16)

K1 CROSS H J INDIVIDUEL: DAVY (3È), ESTANGUET (9), PETIT (16)

K1 CROSS D J INDIVIDUEL: LALY (9), BROSSARD (17), LAPEZE (20)

RÉSULTATS COUPE DU MONDE

K1H

CASTRYCK (1ER), DELASSUS (2È), RENIA (9È)

K1D

5EME PRIGENT (5), PIETRACHA (7), VUITTON (8)

C1H

GESTIN (1ER), SENECHAULT (2), DEBLIQUY M.(4)

C1D

HUG (6), DELASSUS D.(17), ROISIN (33), PRIOUX (43)

K1H CROSS

MADORÉ(3), RENIA (8), CASTRYCK (37)

K1D CROSS

PRIGENT (4), HUG (5), VUITTON (24)

K1H CROSS INDIVIDUEL

MADORÉ (2), RENIA (5), CASTRYCK (19)
K1D CROSS INDIVIDUEL
PRIGENT (1È), HUG (5), VUITTON (21)
BRAVO À TOUS NOS ATHLÈTES QUI NOUS
ONT FAIT VIBRER.
UN GRAND MERCI AUX BÉNÉVOLES QUI
ŒUVRENT SANS COMPTER.

RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE D'ACTIVITÉ DESCENTE



MATHIAS GERARD

Président de la Commission Nationale

LA DESCENTE, L'ESPRIT DE LA RIVIÈRE EN COMPÉTITION

La saison 2025 de Descente a été une année de transition, avec 4 sites de compétitions N1 et 2 sites pour les championnats de France, avec deux courses par équipe classique et sprint.

Les courses N1 classique et sprint se sont déroulées sur des parcours variés et accessibles, le Scorff en Classique (250 bateaux), le sprint à Lathus (420 bateaux), puis deux doubles N1 sur la Durance à l'Argentière (330 bateaux) et sur le Salat à Seix (160 bateaux). Le nombre de participant.es été au rendez, à part sur le Salat, malgré une très bonne organisation. Cela s'explique sur le site qui est géographiquement plutôt isolé, et le fait que c'était la dernière compétition N1 de la saison.

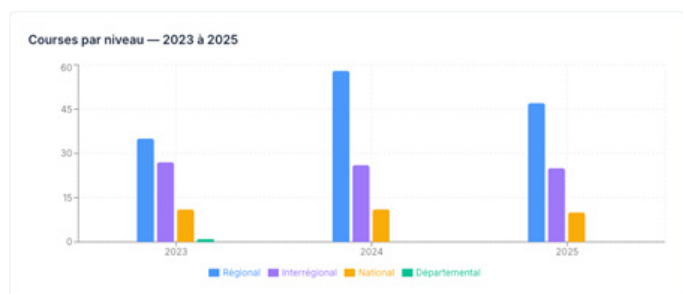
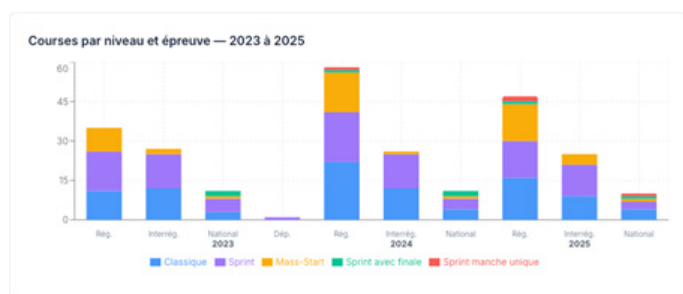
Le championnat de France Classique et Mass-Start s'est déroulé mi-juillet sur le moyen Allier à Prades. L'Allier était le plan de repli suite à la non possibilité d'organiser sur La Plagne en 2025 les championnats de France. Initialement prévu sur le Haut-Allier, le parcours s'est retrouvé sur le Moyen-Allier, suite de non validation de lâchers d'eau. Même si les conditions hydrologiques n'étaient pas trop favorable à un lâcher, il s'agit d'une alerte forte sur notre capacité à peser dans les différentes instances décisionnaires sur l'accès à l'eau. Les récents reculs sur certains dossiers nous affaiblissent pour faire valoir nos droits.

Le championnat de France sur l'Allier s'est néanmoins déroulé correctement, organisé par le comité régional AURA et la commission descente, avec une équipe minimale. Néanmoins, le niveau événementiel n'était pas au rendez-vous, et sans support d'acteurs locaux et de bénévoles souhaitant prendre en main ce secteur événementiel, aucune fédérale ne permet d'assurer une prestation de qualité attendue sur un championnat de France.

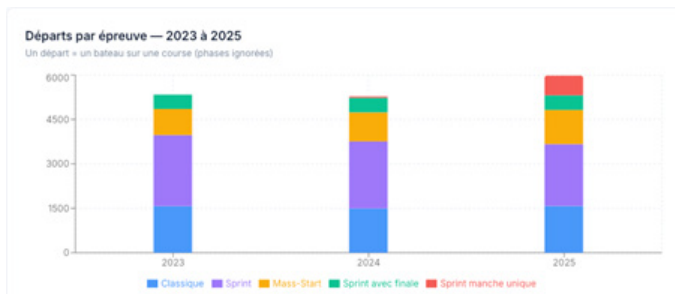
Le second championnat de France, sprint, sur le bassin de St Pierre de Boëuf, organisé par le club de Vienne, fut un très bel événement de fin de saison. Le couplage avec le championnat de France sprint (et course par équipe, le championnat de France U15 individuel (et courses par équipe), la finale coupe de France et le championnat de France U15 des régions, est une vraie réussite. Jusqu'à 550 bateaux sur la finale coupe de France, 13 équipes de région U15, 470 bateaux aux championnats de France sprint. De plus, l'équipe bénévole organisatrice, avec le soutien de la commission descente, ont réussi à créer un événement au standard attendu d'un championnat de France (finale filmée en direct, speaker, animations). Nous sommes capable de proposer un événement d'envergure. Il faut réussir maintenant à le pérenniser sur tous nos sites de champion-

nats de France.

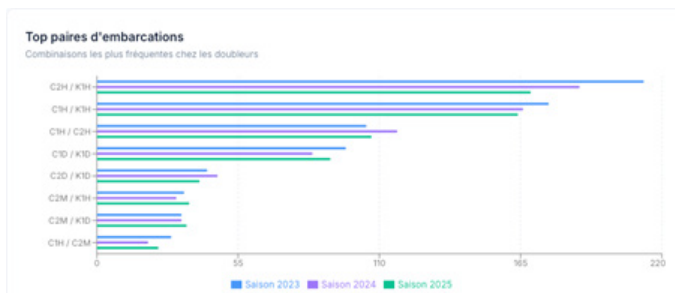
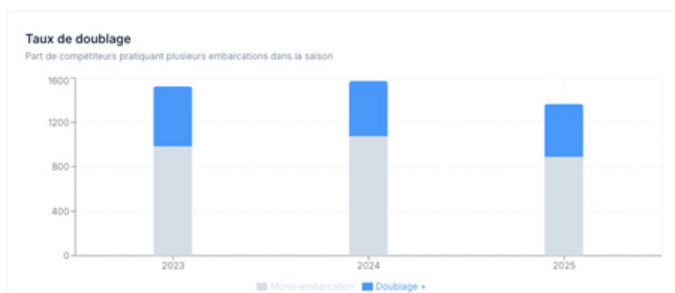
Sur tous projets de développement (au niveau national fédéral, des priorités sur les jeunes et les femmes sont données), il s'agit d'avoir des analyses pour mieux faire évoluer nos règlements. Sur l'évolution de la pratique de la Descente de 2023 à 2025, il est à noter une certaine stabilité du nombre de courses nationales (dont IR). Sur les courses régionales, il y a plus de fluctuations sur ces trois années. Une cible à au moins 50 courses régionales semble importante de conserver (35 en 2023, 58 en 2024, 47 en 2025), pour garantir une animation de proximité, indispensable pour limiter les déplacements, et favoriser les animations jeunes.



Sur le nombre de compétiteurs, la Descente reste stable avec pratiquement 1600 bateaux classés par an, malgré une baisse en 2025. Par contre, en 2025, il y a eu plus de départs données (environ 6000, en ne comptant qu'un pour un sprint avec deux manches). Cette baisse s'explique par une baisse de compétiteurs n'ayant fait qu'une course dans la saison. Il s'agit généralement de compétiteurs loisirs ne participant qu'occasionnellement à une course régionale. Cette baisse est à surveiller, en essayant de proposer des courses régionales attractives pour ce public. Nos parcours sont généralement attractifs pour permettre de descendre des rivières.



Sur le développement de la Descente, il est intéressant de regarder le doublage des compétiteurs entre plusieurs embarcations. Un tiers environ double, avec une majorité entre C2 et K1. La priorité reste le développement féminin, et le doublage prioritaire doit être C1D/K1D, à favoriser dans les ordres de départ.



NOUVELLE SAISON 2026

Cette saison 2026 est une saison avec des Nationales de haut niveau, sur des sites 100% naturel, sans pompe, et avec des parcours ne nécessitant pas tous de lâchers d'eau (Salat, Drac). Les championnats de France classique, sprint, mass-start et par équipe sont rassemblés ensemble sur juillet, sur La Plagne. Cela va être un grand moment de la Descente de revenir faire les championnats de France sur un des plus beaux parcours du monde pour la Descente. Les championnats de France U15 et finale coupe de France seront sur l'Eyrieux. Il est intéressant de revenir également sur ce site, chargé d'histoire pour la descente.

La saison 2026 s'ouvre néanmoins avec beaucoup d'incertitudes sur le projet et structure du haut-niveau pour nos athlètes. Les signaux actuels sont inquiétants, mais nos clubs, pratiquants, comité régionaux et commissions nationales, se battent pour faire garder nos équipes de France dans les meilleures conditions pour rester une nation leader de cette discipline historique du canoë-kayak. L'esprit de la compétition en rivière n'a jamais été aussi nécessaire pour protéger nos sites de pratiques et leur accès, bénéficiant à tous les pratiquants.

Bonne saison 2026 !

RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE D'ACTIVITÉ DRAGON BOAT



PATRICK FAUDOT

Président de la Commission..

BILAN SPORTIF DE LA COMMISSION NATIONALE DRAGON BOAT

Saison sportive rythmée en 2 temps, une première partie en Indoor sur ergomètre et la seconde partie en bateau, pour une année qui a encore battu des records de participation.

Coupe de France Indoor à laquelle 204 compétiteurs ont participé à au moins une épreuve, à la suite des 2 sélectives, la finale a réuni 30 équipes réparties en 5 U21, 14 Standards et 11 Masters soit une participation en augmentation de 30%.

La saison Dragon Boat dont les 2 sélectives équilibrées ont rassemblé respectivement 34 et 36 équipages a permis de qualifier 51 équipages lors championnat de France à Gérardmer.

Équipages répartis en 13 DB 20 et 38 DB10 (6 U21, 19 Standards et 13 Masters).

Championnat d'une grande qualité qui a rassemblé 463 compétiteurs (+12 % vs 2024) inscrits par 20 clubs.

Discipline mixte par excellence avec une participation féminine de plus de 46%.

Au global cette saison sportive a concerné 563 compétiteurs (+ 13 % vs 2024) issus de 51 clubs classés à la Coupe de France (+18 % vs 2024)

titutions nationales : AS Gérardmer CK, ASS Mantaise CK, Pagaies des Bords de Saône, Reims Olympique CK, L'amicale Laïque de Toul CK et La Pagaie Wasseyenne.

Merci au CDCK de l'Aisne d'avoir accueilli la certification de barreur qui a permis de valider les pagaies bleues DB de 16 barreurs

Merci également aux juges et officiels qui permis à ces compétitions de se tenir dans de bonnes conditions.

Pour terminer, **un merci particulier aux membres la Commission Nationale** qui se sont investis cette année ainsi que les présidents-tes des commissions régionales.

Merci aux clubs organisateurs de ces compé-

	Clubs	TOTAL	EVOL
1	REIMS OLYMPIQUE C.K.	1919	1
2	AS GERARDMER CANOE KAYAK	1682	7
3	RED STAR CLUB CHAMPIGNY	1576	0
4	SOCIETE NAUTIQUE BESANCON CANOE KAYAK	1407	-4
5	PAGAIES DES BORDS DE SAONE	1345	-1
6	PARIS PAGAIE FIT DRAGON	1209	-1
7	ASS. SPORTIVE MANTAISE	946	0
8	LES PELLER CHALONNAISES	915	-2
9	AMICALE LAIQUE TOUL CANOE KAYAK	767	4
10	BELFORT ASSOCIATION CANOE KAYAK	693	0
11	FEILONG DRAGON BOAT CANOE KAYAK	606	-2
12	DRAGON BOAT CLUB DIVONNE LES BAINS	546	3
13	LA PAGAIE WASSEYENNE	536	-1
14	CANOE CLUB LILLOIS	482	+++
15	SPORTS NAUTIQUES GRAY CK	434	-4
16	VIVE L'EAU PAGAIE CLUB	334	0
17	C.K. PLEIN AIR DE CHAUNY	322	19
18	DRAGON BOAT TOULOUSE	213	+++
19	CANOE KAYAK CLUB DE HAM	184	-5
20	VALENCIENNES UNIVERSITE CLUB	177	-3

Classement clubs (Top 20)
de la Coupe de France 2025

BILAN DE L'ÉQUIPE DE FRANCE DE DRAGON BOAT

La Commission Nationale Dragon Boat ainsi que le soutien fort d'une partie des clubs sont indispensables à la structuration et au développement de nos équipes de France, vitrine de la performance.

A la suite de l'expérience réussie en 2024 d'aligner pour la première fois une équipe Master en plus des Séniors avec une priorité sur les DB10 mixtes.

En 2025, 3 regroupements des candidats à l'Equipe de France la veille des compétitions Indoor ont permis à près de 90 personnes de venir se tester avec le collectif France, 70 compétiteurs ayant participé aux tests nationaux.

Ce qui a permis la sélection d'un collectif de 48 compétiteurs qui a participé au Championnat du Monde IDBF en juillet à Brandebourg en Allemagne, réparti en 4 DB10 mixtes : U18, Senior, Master 40 et Master 50. Sur un championnat très relevé 4300 compétiteurs alignés.

Avec des résultats exceptionnels pour l'équipe des U18 qui sont devenus triples champions de Monde sur 200, 500 et 2000 m. A noter également la très belle médaille de bronze pour le DB10 Master 50 sur le 2000 m. Globalement l'ensemble des DB10 mixte a performé en se qualifiant 10 fois en finale A sur 12 distances.

Des bateaux genrés (Hommes ou Femmes) ainsi que DB 20 ont également été alignés et ont réussi à se qualifier 5 fois en finale A sur 10 distances, dont une belle 4^{ème} place pour le DB20 femmes sur 2000 m.

La France termine 8^{ème} nation sur les 35 présentes

Avec une excellente ambiance, solidarité et complicité entre les compétiteurs.

Un merci particulier à notre manager de l'équipe, Patrick MASSON qui après une vingtaine d'années de bons et loyaux services au développement du Dragon Boat et de l'équipe de France a décidé de prendre sa retraite.

Merci Patrick, pour tout et d'avoir cru au Dragon Boat avant tout le monde au sein de notre fédération.

Poste qui ne sera malheureusement pas reconduit par la DTN, la Commission devant pour l'instant gérer cette situation avec moins de moyens.





Crédit photos : Mohamed KHALDI

Avec des **résultats exceptionnels pour l'équipe des U18 qui sont devenus triples champions de Monde** sur 200, 500 et 2000 m. A noter également la très belle médaille de bronze pour le DB10 Master 50 sur le 2000 m. Globalement l'ensemble des DB10 mixte a performé en se qualifiant 10 fois en finale A sur 12 distances.

Des bateaux genrés (Hommes ou Femmes) ainsi que DB 20 ont également été alignés et ont réussi à se qualifier 5 fois en finale A sur 10 distances, dont une belle 4^{ième} place pour le DB20 femmes sur 2000 m.

La France termine 9^{ième} nation sur les 35 présentes

Avec une excellente ambiance, solidarité et complicité entre les compétiteurs.

Un merci particulier à notre manager de

l'équipe, Patrick MASSON qui après une vingtaine d'années de bons et loyaux services au développement du Dragon Boat et de l'équipe de France a décidé de prendre sa retraite.

Merci Patrick, pour tout et d'avoir cru au Dragon Boat avant tout le monde au sein de notre fédération.

Poste qui ne sera malheureusement pas reconduit par la DTN, la Commission devant pour l'instant gérer cette situation avec moins de moyens.

A noter que le championnat de France, faute de candidature pour l'accueillir...sera organisé par la CNA en lien avec le service animation et le service Événementiel de la Fédération. Ce qui sera une belle opportunité de montrer les qualités de notre discipline sur le bassin Olympique des JO de 2024.

Coté Equipe de France 2026 :

Les rassemblements des candidats potentiels se poursuivent la veille de compétitions Indoor avant les Tests qui se tiendront le 19 avril

Avec pour échéance principale le Championnat d'Europe EDBF du 8 au 12 juillet à Munich Le championnat du Monde n'ayant à se faire au stade pas de pays hôte

Perspectives :

L'année 2026 sera également le moment de prendre collectivement le temps avec les clubs des orientations et des développements que nous souhaitons donner à notre discipline dans le cadre de la réécriture de nos règlements sportifs.

Pour tout contact concernant l'animation sportive Dragon Boat :

cna-dragonboat@ffck.org

ou Patrick FAUDOT : pfaudot@ffck.org

AGENDA 2026

DRAGON BOAT



25

Janvier

SÉLECTIF INDOOR

CHALONS-EN-CHAMPAGNE



16-17

Mai

SÉLECTIF NATIONAL

BELFORT



22

Février

SÉLECTIF INDOOR

MELUN



20-21

Juin

SÉLECTIF NATIONAL

LAC DU DER - WASSY



22

Mars

**FINALE COUPE DE
FRANCE INDOOR**

ST JEAN DE LOSNE

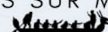


3-4

Octobre

**CHAMPIONNAT DE
FRANCE**

VAIRES SUR MARNE



RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE D'ACTIVITÉ FREESTYLE



JÉRÉMIE DEMALINE

Président de la Commission Nationale

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas en termes de météo. Les niveaux d'eau sont sans cesse en train d'évoluer à n'importe quel moment de la saison.

Lorsque nous construisons le calendrier nous le faisons en réfléchissant à l'optimisation du lieu de pratique.

Sur nos 8 évènements de compétitions freestyle, 4 ont été impactés par le niveau d'eau. C'est un élément qu'il est nécessaire de prendre avec la plus grande attention.

Dès le mois de Mars, pour les sélections nous avons eu la « chance » d'être dans le bon week-end. Crue une semaine avant, crue une semaine après.

Pour Veigné, nous savons qu'il est nécessaire de faire cette course au printemps ou à l'automne. En 2025, nous l'avons fait mi-mai, le niveau n'était malheureusement pas optimal pour pouvoir faire toutes nos figures, compliqué pour les débutants.

Pour la 01ère compétition à Saint Seurin, fin avril, une crue nous a empêché de réaliser l'évènement, nous avons modifier le lieu en allant près d'Orthez, sur la vague de Camus, où là encore une seule journée de compétition n'a pu être possible du fait d'une crue soudaine.

Par ailleurs, en réalisant des compétitions sur un très large territoire, nous réussissons à capter de nouveaux compétiteurs fidèles aux

évènements. Aujourd'hui, le Nord et la Bretagne sont les régions qui ne sont pas représentées dans la discipline freestyle. Nous ne perdons pas espoir à organiser un rassemblement dans ces 2 régions.

En 2025, nous n'avons pas pu organiser de compétition conjointe avec une autre de nos disciplines de la FFCK. Ce manque sera comblé en 2026 avec l'organisation du championnat de France Slalom, Slalom Cross et Freestyle à Metz les 24 et 25 juillet.

Depuis de nombreuses années, nous mettons l'accent sur le développement de freestyle au féminin. Un stage est organisé, tous les ans, qui rassemble 20 kayakistes. En 2025, ce stage a eu lieu le week-end du 8 au 11 mai à Millau.

La Commission Nationale remercie chaleureusement les organisateurs ces manifestations et l'arrivée de nouveaux évènements dans notre calendrier. Nous avons le plaisir de nous déplacer pour les FKT'Off comme à Broussas, organisé par le club d'Eymoutiers et leur fournir notre expérience, notre logistique.

Il est bon de rappeler que nous sommes tous des bénévoles qui mettons notre temps et

notre argent au bénéfice de notre fédération. Je tiens à remercier tous mes collègues de la Commission Nationale pour leur présence, leur travail, leur dévouement pour notre discipline. Remerciements appuyés pour nos juges, pour nos informaticiens et bien entendu à tous les organisateurs des compétitions, aux clubs.

CHAMPIONNAT DE FRANCE :

Le championnat de France de kayak et canoë freestyle a eu lieu à Saint Peirre de Boeuf les 27 et 28 septembre 2025. 72 Compétitrices et compétiteurs inscrits ont participé à cet évènement.

Voici les résultats du championnat de France :

- KHM : 1- Nicolas CHASSAING 2- Kevin GIX 3- Floriant BARACHON
- KDM : 1- Vanessa URETA SIMON 2- Marie HELYE
- KDU34 : 1- Marine ISAAC 2- Beatrice ALDUCCI 3- Océane MICHAUD
- KDU18 : 1- Anaëlle GABARD 2- Elise DUCASSE
- KDU15 : 1- Lucie RAYNAL
- KHU15 : 1- Arthur GENOVESE 2- Basile HONORE 3- Patxi HAZERA
- KHU18 : 1- Lenny DELMOTTE 2- Fabio GELLION 3- Manyh HAMMACHA
- KHU34 : 1- Tom DOLLE 2- Corentin REAU 3- Lucien SCHREIBER
- CHU34 : 1- Tom DOLLE 2- Jean-Yves MOUSTROU 3- Tom LAY

COUPE DE FRANCE :

Un classement est réalisé pour les compétiteurs et pour les clubs participant à nos différentes courses, ce qui nous permet d'établir un classement en fonction de la participation et du résultat sur les évènements.

Classement individuel :

- KHM : 1- Floriant BARACHON 2- Ayméric DOLLAT 3- Alexandre CONTE
- KDM : 1- Vanessa URETA SIMON 2- Marie HELYE 3- Ludivine BONNET
- KDU34 : 1- Océane MICHAUD 2- Mélodie BARDOLLET 3- Marine Izac
- KDU18 : 1- Anaëlle GABARD 2- Elise

DUCASSE 3- Lénaïc DEMALINE

- KDU15 : 1- Lucie RAYNAL
- KHU15 : 1- Arthur GENOVESE 2- Patxi HAZERA 3- Flavien LECLERC
- KHU18 : 1- Lenny DELMOTTE 2- Manyh HAMMACHA 3- Renan URETA SIMON
- KHU34 : 1- Tom DOLLE 2- Valentin PARASME 3- Corentin REAU
- CHU34 : 1- Jean-Yves MOUSTROU 2- Tom DOLLE 3- Thomas Van Craenenbroeck
- CDH34 : 1- Soizic DEMALINE

Classement par club :

#	Club	Points
1	CK M J C MILLAU	2862.80
2	LOISIRS EAUX VIVES BEAUGENCY	2239.80
3	C.C.K. BERNOS BEAULAC	2164.00
4	ISTRES ENTRESSEN CANOË KAYAK	1533.75
5	A.D.S.C. ECUELLES	1269.70
6	K.C. TOURS SUR MARNE	1090.40
7	CLERMONT COMMUNAUTÉ CANOË KAYAK	846.25
8	NO PASA NADA	665.95
9	CLUB DE CANOË-KAYAK DES ECRINS	657.00
10	CANOË KAYAK CLUB DE TOURS	624.30
11	LA PLAGNE EAUX VIVES	609.00
12	C.K.T.S. VILLEURBANNE	577.45
13	CANOË KAYAK CLUB CESSENON	513.50
14	ASS. DE LA VALLÉE D'OLT	405.95
15	GOLBEY EPINAL ST NABORD	377.75
16	CHAUVIGNY VALDIVIENNE CANOË KAYAK	293.25
17	CLUB DE CANOË KAYAK DURANCE LUBERON	262.75
18	CAPDA HUNINGUE	256.10
19	ALBI KAYAK CANOË	197.75
20	ASS. CANOË KAYAK MACONNAIS	177.00
21	VINON SUR VERDON CANOË KAYAK	109.25
22	CLUB DE CANOË KAYAK DE CAHORS	100.00
23	CLUB CANOË KAYAK DE NEGREPELISSE	95.00
24	CK LYON OULLINS LA MULATIERE	90.85
25	KAYAK TUKUS CLUB	90.00
26	FOS CANOË KAYAK	90.00
27	CANOË KAYAK DOLOIS	88.55
28	NOSYKA	82.80
29	HAUT COUSERANS KAYAK CLUB	74.00

L'INTERNATIONAL :

Le 15 mars, nous avons procédé à la sélection pour les membres de l'équipe de France sur le bassin de Millau, afin de préparer le championnat du monde à Platling en Allemagne. L'équipe de France est composée de :

- Pour les kayaks dames U19 : Marine IZAC
- Pour les kayaks dames U18 : Anaëlle GABARD, Elise DUCASSE
- Pour les kayaks hommes U19 : Tom DOLLE, Valentin PARASME, Thomas RICHARD, Lucien SCHREIBER, Corentin REAU, Elzear FELICIAN
- Pour les kayaks hommes U18 : Fabio GELLION, Lenny DELMOTTE, Valentin DOUYEAY
- Pour les canoës dames : Soizic DEMALINE
- Pour les canoës hommes : Jean-Yves MOUSTROU, Tom DOLLE, Abel THEVENET



Le championnat du monde à Platling s'est déroulé du 16 au 21 juin 2025. Nous avons rencontré quelques difficultés en ce qui concerne le niveau d'eau et la compétition n'a pas pu aller à son terme. Le classement s'est basé sur la dernière des courses effectuée.

Voici les résultats :

- En K1 Homme Sénior Tom DOLLE décroche la médaille d'or. Corentin REAU termine 13ème, Thomas RICHARD 16ème, Valentin PARASME 19ème et Elzear FELICIAN 30ème
- En C1 Homme Sénior Tom DOLLE se place à la seconde place, Jean-Yves MOUSTROU 7ème et Abel THEVENET 8ème
- En K1 Homme Junior Lenny DELMOTTE décroche une très belle 3ème place, Fabio

GELLION 6ème et Valentin DOYHEAU 26ème

- En K1 Dame Junior Anaëlle GABARD se place sur la 8ème marche et Elise DUCASSE à la 14ème place
- En K1 Dame Sénior Marine YZAC termine à la 26ème place.

La France termine 3ème nation derrière les Etats-Unis et l'Angleterre





CLIMAT :

Comme annoncé en préambule, nous avons de sérieuses difficultés d'organisation de nos événements sur les rivières. En 2023 nous avons connu une sécheresse très importante. 2024 a été marquée par d'importantes précipitations. 2025 a fait le yoyo tout au long de l'année en termes de niveau sur les rivières et avec d'importantes disparités sur le territoire. A l'heure où sont écrites ces quelques lignes, nous voyons en ce début d'année, des événements exceptionnelles. 2026 est déjà marquée par d'importantes crues sur la quasi-totalité du territoire en même temps.

Ces difficultés de gestion des niveaux d'eau sont notre quotidien et ces difficultés ne vont que croître durant les prochaines années. Nous devons en être conscient pour la gestion des calendriers de compétitions et essayer de trouver des solutions pérennes.

CALENDRIER 2026 :

Calendrier National des FKT'N 2026 :

- 28 février et 01er Mars à Saint Pierre de Boeuf (42) Sélectif équipe de France
- 25 et 26 avril à Millau (12)
- 6 et 7 juin à Vinon sur Verdon (83)
- 26 et 27 Septembre à Saint Pierre de Boeuf (42)
- 10 et 11 Octobre à Veigné (37)

Championnat de France :

- 24 et 25 Juillet à Metz (57)

Calendrier Régionale des FKT'R 2026 :

- 4, 5 et 6 Avril à Eymontiers/ Broussas (87)
- 16 Mai à Camus (64)

Calendrier International :

- Championnat d'Europe en Finlande du 5 au 11 juin
- Coupe du Monde : 27-28 juin à Millau (France)
- 26 et 27 Septembre à Cracovie (Pologne)

INFORMATIQUE :

De rapport en rapport, ce point est abordé. Nous rencontrons de nombreuses difficultés avec notre logiciel de gestion de courses. Depuis de nombreuses années, nous avons l'espoir d'obtenir un logiciel permettant une gestion saine, rapide, facile et même d'avoir un budget pour.

Après de multiples échanges entre la commission, les services fédéraux et les instances de la fédération, nous avons enfin une réponse claire. Le constat est pourtant posé, oui il faut le changer mais à nous de le faire. Pour la réalisation d'un tel outil, il est nécessaire d'avoir les compétences en programmation informatique. Ce travail demande aussi un temps non négligeable pour sa réalisation. Donc si une bonne âme charitable se porte volontaire pour effectuer ce travail, la commission est preneuse.

Pour le moment, je tiens à remercier chaleureusement les membres de la commission qui gèrent l'outil existant. Ils n'ont pas la tâche facile.

FREESTYLE SPORT DE HAUT NIVEAU :

En fin 2024, nous avons appris le maintien de notre discipline dans le sport de haut niveau. Comme je l'écrivais cela nous oblige.

Nos compétitrices et compétiteurs ont prouvé leur capacité à aller chercher le meilleur d'eux-mêmes. Les 3 médailles aux mondiaux, en est la preuve.

Nous avons une nouvelle génération de

jeunes hommes et femmes qui sont prometteurs. Il est aussi plus que nécessaires de les encadrer correctement et je reviendrai sur le triptyque que j'écrivais l'année dernière pour le développement de notre discipline et pour nos jeunes, avoir :

1. Un club (pratiquant le freestyle)
2. Un spot (à proximité)
3. Une université (proche)

A l'heure actuelle, un seul club réuni ces trois critères, le club de Longues (Clermont-Ferrand 63).

Quatre clubs auraient le potentiel à court terme : Metz (57), Torcy (77), Cessons (35) et Pau (64).

RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE D'ACTIVITÉ KAYAK POLO



**VIRGINIE
BRACKEZ**

Co-Présidente
de la Commission.



**MATHIEU
LOIR**

Co-Président
de la Commission.

LA COMMISSION NATIONALE

Membres : David DROUAL, Laurent GAR-
RIGUE, Marion ROBERT et Éric VIGNET

Conseiller technique référent Kayak Polo :
Camille RICHER

L'année 2025 marque la deuxième saison de fonctionnement en co-présidence pour la Commission Nationale d'Activité Kayak Polo, confirmant ce mode d'organisation comme un atout pour le suivi des dossiers et le lien avec les clubs. La composition de la commission est restée stable durant la saison, permettant de poursuivre les chantiers engagés en 2024 autour des formats de compétition, de l'arbitrage et de l'accompagnement des structures. L'activité notable de la CNA en 2025 :

- Gestion et suivi des championnats nationaux et des coupes de France,
- Mise à jour des Annexes sportives 2025 et accompagnement des structures régionales,
- Poursuite du plan de développement et de la qualité de l'arbitrage national,
- Représentation au sein des instances fédérales et internationales : Conseil fédéral, ECA, ICF.

Les travaux engagés en 2024 sur l'évolution des championnats ont été prolongés en 2025, avec de nouvelles consultations en ligne et des réunions distancielles, afin d'affiner les formats de jeu et la temporalité des calendriers, en particulier pour les jeunes et les divisions de performance.

Cette fin de saison a été marquée par les démissions du bureau de la CNA Éric Vignet et David Droual. Ils ont comptabilisé 2 ans de bons et loyaux services pour David, et plus de 20 ans pour Éric Vignet dit « Nours » au sein de cette équipe. Ils restent cependant disponibles pour des missions particulières au cours des prochaines saisons, remerciements infinis pour leur contribution...

Une belle contribution pour le développement de notre sport !

ÉVOLUTION DES COMPÉTITIONS ET FORMATS

Les réflexions menées en 2024 ont été confirmées et consolidées en 2025 :

- La mixité est maintenue dans les championnats jusqu'à la Nationale 2, afin de favoriser l'accession progressive au haut niveau.
- La division Nationale d'Excellence mixte est reconduite, avec un suivi renforcé des passerelles vers les divisions N1 et N2.
- Les transitions entre championnats sont stabilisées autour d'une formule de play-downs qui garantit un nombre significatif de rencontres pour l'ensemble des équipes présentes sur le week-end.
- Le modèle de performance du jeune sportif est conforté, avec la généralisation des formats U15 en 4 contre 4 sur les championnats nationaux.
- La temporalité des calendriers est désormais structurée autour de deux temps forts :
 - Une « fête du kayak polo » en juillet pour les play offs dames et hommes, les finales nationales (N3, U15 et U18),
 - Une seconde « fête du kayak polo » à l'automne, dédiée aux playdowns et aux coupes de France.

Ces orientations ont été construites avec les clubs, les référents compétitions et les bonnes volontés, dans une démarche de co-construction que la CNA souhaite poursuivre en 2026.

RÉFÉRENTS ET CHARGÉS DE MISSION 2025

- Martin Magras – Responsable de compétition N1H
- Aline Rouland, Mathilde Benoist – Responsables de compétition N1D
- Emmanuel Vivien – Responsable de compétition N2
- Raphael Bonora – Responsable de compétition N3 Nord-Ouest
- Arnaud Marais – Responsable de compétition N3 Ouest
- Damien Duquenne – Responsable de compétition N3 Nord-Est

- Ange Santucci – Responsable de compétition N3 Sud-Est
- Benoit Bauduin – Responsable de compétition N3 Demi-finales Sud
- Thomas Tapin – Responsable de compétition NEM
- David Droual – Responsable de compétition U21, U23, Coupe de France U15
- Eliott Sudraud – Responsable de compétition U15
- Frédéric Saulnier – Responsable de compétition U18
- Laurent Garrique – Responsable de compétition Finales U18
- Matthieu Loir – Responsable de compétition N3 Demi-finales Nord, Playdowns, Coupe de France Dames et Hommes

Ces chargés de mission, en lien étroit avec la CNA, ont contribué à l'organisation sportive, au suivi des calendriers et aux ajustements de formats sur l'ensemble de la saison 2025.

ORGANISATIONS ET PRATIQUE

Le kayak polo continue de bien se porter, avec une activité soutenue dans les clubs et sur les circuits régionaux et nationaux.

En 2024, on comptait 1035 joueuses et joueurs engagés sur au moins un match national ou régional ; la tendance reste stable en 2025 avec 1031 compétiteurs et compétitrices, dans 165 équipes.

Les compétitions 2025 s'articulent autour :

- Des championnats de France : N1 Dames, N1 Hommes, U18, U15,
- Des championnats nationaux : N2 Mixte, N3 Mixte, Nationale d'Excellence mixte,
- Des coupes de France : Dames, Hommes, U15,
- Des Open de France U23 Hommes et U23 Mixte,
- De championnats régionaux structurés (Bretagne, Île-de-France, Grand Est, Pays de la Loire, Auvergne-Rhône-Alpes, Normandie, Hauts-de-France...), pour les adultes comme pour les jeunes.

FOCUS NATIONAL 2025

La saison nationale 2025 a été rythmée par plusieurs événements majeurs :

- Les finales des championnats de France jeunes (U15, U18) et les Playoffs N1, organisés en juillet sur un site national de référence (Saint-Omer),
- Les championnats de France des régions U21, programmés à l'automne à Avranches, poursuivent leur rôle de tremplin vers le haut niveau,
- Les finales de la Coupe de France, organisées en fin de saison à Thury-Harcourt, restent un moment privilégié de rencontre de l'ensemble des clubs phares de la discipline.

Les trois sites emblématiques du kayak-polo français ont été servis sur ces finales, sans faire démeriter les autres clubs organisateurs tout au long de la saison. Ces rendez-vous s'inscrivent dans une stratégie de lisibilité accrue des calendriers, avec des temps forts identifiés et une meilleure articulation entre compétitions nationales, régionales et internationales.



INTERNATIONAL

ECA Cup et Championnats d'Europe 2025

Après l'accueil d'une manche de la Coupe d'Europe des Nations à Saint-Omer en 2024, la France a de nouveau été au premier plan en 2025.

Le Canoë-Club d'Avranches a organisé les 21 et 22 juin 2025 une manche de la Coupe d'Europe des Nations (ECA Cup) sur le stade nautique de l'Ecoparc à Tirepied-sur-Sée, réunissant 29 équipes de 9 nations européennes. Cet événement a confirmé la capa-

cité des structures françaises à accueillir des compétitions internationales de haut niveau, quelques semaines avant un rendez-vous encore plus important.

Initialement prévus à Kalisz en Pologne, puis en Italie, les Championnats d'Europe ECA 2025 ont finalement été attribués à Avranches, du 10 au 14 septembre, rassemblant 46 équipes et environ 400 athlètes de 15 nations. Le Canoë-Club d'Avranches, sous l'égide de la Fédération Française de Canoë-Kayak et sports de pagaie, a su proposer une organisation solide et réactive après le désistement du site polonais, renforçant encore la crédibilité de la France auprès de l'ECA. Les résultats sportifs étaient là aussi (voir ci-après), devant un public nombreux et ravi.

World Games 2025

Grâce aux résultats obtenus lors des Championnats du Monde 2024 à Deqing, l'équipe de France senior hommes s'était qualifiée pour les World Games 2025 en Chine. Ce rendez-vous constitue un objectif majeur du projet de performance des équipes de France, intégré dans la planification 2025 des stages et compétitions internationales. L'équipe KPI (kayak-polo.info) continue d'assurer la gestion des scores et classements sur l'ensemble des principaux événements internationaux organisés en France, contribuant à la qualité et à la visibilité des compétitions. Présente à Avranches à la fois pour l'ECA Cup et pour les Championnats d'Europe, elle a en outre coassuré la diffusion vidéo pour cette dernière échéance.

ARBITRAGE

La dynamique amorcée en 2024 sur la formation des arbitres nationaux se poursuit.

Une nouvelle promotion d'arbitres nationaux stagiaires a été accueillie en 2025, confirmant l'intérêt des pratiquants pour l'engagement dans l'arbitrage, mais la difficulté à trouver des cadres pour encadrer ces formations reste une préoccupation centrale de la CNA.

Des actions de sensibilisation à l'arbitrage ont également été menées lors de certains grands événements nationaux et internationaux, afin d'encourager les jeunes joueurs et joueuses à se former.

FORMATION DE CADRE ET DÉVELOPPEMENT DES RÉGIONS

Une des priorités de la CNA Kayak Polo est de soutenir les régions dans le développement de la pratique et la montée en compétence de leurs encadrants. Dans ce cadre, nous avons mis en place deux axes forts de formation :

1) EF1 – Module spécifique Kayak Polo

Camille (Kamin) déploie, dans plusieurs régions, une formation d'entraîneur premier degré, principalement orientée vers le niveau loisir et la structuration des clubs.

Cette année, nous avons formé :

- 17 entraîneurs en Île-de-France,
- 15 entraîneurs en région PACA.

2) Module spécifique "cadres expérimentés"

+ Stage U18 Développement (mixte)

Il s'agit d'une organisation nationale importante, réunissant 36 jeunes issus d'une sélection régionale. Ce stage permet notamment à des régions moins développées d'offrir à leurs jeunes une expérience de stage national mixte, structurante et motivante.

Les jeunes qui en reviennent deviennent souvent de véritables leaders, capables de partager les apprentissages et d'entraîner leur collectif.

En parallèle, se déroule une formation de cadres expérimentés, alternant temps théoriques et mises en pratique, dont une partie est financée via la formation professionnelle (AFDAS). Ce montage contribue à réduire les coûts pour les jeunes et à renforcer la qualité de l'encadrement.

Bilan chiffré

En 2025, la CNA a formé près de 50 entraîneurs. Début 2026, nous avons même dû refuser des candidatures sur l'EF2 faute de places, compte tenu du fort intérêt pour la formation.

Un grand merci aux clubs pour votre engagement et votre énergie positive : c'est la base de tout ce que nous construisons ensemble.

RÉSULTATS SPORTIFS

International

• ECA Cup 2025 à Avranches : performances remarquées des collectifs français dans les catégories seniors et U21, avec 4 podiums sur la manche organisée en France :

- FRA Men : 2ème
- FRA Women : 2ème
- FRA U21 Men : 2ème
- FRA U21 Men B : 4ème
- FRA U21 Women : 1ère

World Games 2025 en Chine : participation de l'équipe de France senior hommes, qualifiée à la suite de sa médaille mondiale 2024. Ils terminent 5ème.

Championnats d'Europe ECA 2025 à Avranches : les équipes de France, engagées en seniors et U21, dames et hommes, réalisent une campagne européenne marquante devant leur public avec à nouveau 4 podiums et une victoire :

- FRA Men : 3ème
- FRA Women : 3ème
- FRA U21 Men : 1ère
- FRA U21 Women : 2ème

National

Sur le plan national, les championnats de France 2025 confirment la densité du niveau et l'engagement des clubs phares de la discipline.

Le club d'Avranches, déjà plusieurs fois lauréat du Classement National des Clubs, reste aux avant-postes grâce à ses résultats en N1, N3 et dans les catégories jeunes, ainsi que par son investissement dans l'organisation des grands événements internationaux. D'autres clubs, comme Saint Domineuc, Acigné, Corbeil-Essonnes, Montpellier ou Thury-Harcourt, continuent d'alimenter le haut niveau national, chez les dames comme chez les hommes. Les résultats de la saison régulière permettent aux équipes féminines et masculines les mieux classées de se qualifier pour la Coupe d'Europe des Clubs à Kaniow (POL). Avranches finira 3ème et Corbeil-Essonnes 7ème pour les hommes, double podium pour les dames avec Acigné 2ème et Avranches 3ème.

Un tableau récapitulatif des classements de toutes les compétitions nationales 2025 figure ci-dessous.

REMERCIEMENTS

Nous terminerons ce rapport en remerciant l'ensemble des clubs organisateurs, les juges-arbitres, les cadres techniques, les membres des commissions régionales ainsi que tous les bénévoles présents sur toutes les manifestations, qui œuvrent au quotidien

pour le kayak polo.

Félicitations à toutes les équipes et à tous les athlètes pour leurs performances en 2025, et merci à chacun pour sa contribution à la progression de notre discipline.

Nationale 1 Hommes

Classement général

	#	Equipe	Pts	J	G	N	P	F	+	-	+/-
↑	1	 Avranches I	76	22	17	3	2	0	120	52	68
↑	2	 Corbell-Essonne I	72	22	16	2	4	0	136	61	75
↑	3	 Montpellier I	72	22	16	2	4	0	108	51	57
↑	4	 Aigné I	68	22	14	4	4	0	94	67	27
↑	5	 Condé-sur-Vire I	67	22	14	3	5	0	98	64	34
↑	6	 Saint-Omer I	56	22	10	4	8	0	100	77	23
↑	7	 Saint-Nazaire I	52	22	9	3	10	0	69	77	-8
↑	8	 Thury-Harcourt I	46	22	7	3	12	0	74	82	-8
↓	9	 Saint-Grégoire I	44	22	7	1	14	0	98	91	7
↓	10	 Vertou I	37	22	4	3	15	0	66	89	-23
↓	11	 Vern-sur-Seiche I	28	22	1	3	18	0	43	124	-81
↓	12	 Lille Métropole I	26	22	1	1	20	0	25	196	-171

Nationale 1 Dames

Classement général

	#	Equipe	Pts	J	G	N	P	F	+	-	+/-
↑	1	 Avranches I F	62	16	15	1	0	0	101	17	84
↑	2	 Montpellier I F	56	16	13	1	2	0	90	27	63
↑	3	 Aigné I F	50	16	11	1	4	0	78	27	51
	4	 Pont-d'Ouilly I F	47	16	10	1	5	0	103	44	59
	5	 CD Loire-Atlantique I F	43	16	9	0	7	0	70	38	32
	6	 Corbell-Essonne I F	28	16	4	0	12	0	27	88	-61
	7	 Thury-Harcourt I F	28	16	4	0	12	0	28	104	-76
	8	 CR AURA I F	25	16	3	0	13	0	36	88	-52
	9	 CR Bretagne I F	19	16	1	0	15	0	21	121	-100

PlayOff Hommes

Classement général

1	1		Avranches I
2	2		Corbeil-Essonnes I
3	3		Condé-sur-Vire I
	4		Montpellier I
	5		Acigné I
	6		Saint-Nazaire I
	7		Saint-Omer I
	8		Thury-Harcourt I

PlayOff Dames

Classement général

1	1		Avranches I F
2	2		Acigné I F
3	3		Pont-d'Ouilly I F
	4		Montpellier I F
	5		CD Loire-Atlantique I F
	6		Corbeil-Essonnes I F
	7		CR AURA I F
	8		Thury-Harcourt I F

Nationale 2

Classement général

	#	Equipe	Pts	J	G	N	P	F	+	-	+/-
1	1	Saint-Domineuc I	81	22	19	2	1	0	124	37	87
2	2	Pont-d'Ouilly I	80	22	19	1	2	0	116	52	64
3	3	Luchrat I	71	22	16	1	5	0	98	60	38
	4	Mandelieu la Napoule I	69	22	12	4	6	0	82	73	9
	5	Avion I	57	22	10	5	7	0	92	69	23
	6	Stac-sur-Lièvre I	57	22	11	2	9	0	76	63	13
	7	Nantes I	49	22	7	6	9	0	80	71	-11
	8	I neully I	48	22	7	5	10	0	82	106	-24
	9	Montigny-en-Gohelle I	41	22	5	4	13	0	53	81	-28
	10	Le Havre I	37	22	4	3	15	0	60	88	-28
	11	Drocourt-Meyrieux I	33	22	2	5	15	0	63	122	-59
	12	Gond Pontouvre I	22	22	0	2	18	2	47	131	-84

Nationale 3

Classement général

1	1		Avranches III
2	2		Corbeil-Essonnes II
3	3		Château-Thébaud I
	4		Muret I
	5		Vannes I
	6		Caen-Hérouville Rég 1
	7		Auxerre I
	8		Condé-sur-Vire III
	9		Saint-Nazaire III
	10		Cestas I
	11		Chelles I
	12		Orsay I

Championnat de France -18

Classement général

1	1		Avranches 18 I
2	2		CD Loire-Atlantique 18 I
3	3		Thury-Harcourt 18 I
	4		Saint-Domineuc 18 I
	5		CR Bretagne 18
	6		Saint-Grégoire 18 I
	7		Condé-sur-Vire 18 I
	8		Corbeil-Essonnes 18

Championnat National Excellence Mixte

Classement général

	#	Equipe	Pts	J	G	N	P	F	+	-	+/-
1	1	Vertou II	57	16	13	2	1	0	95	42	53
2	2	Acigné II	53	16	12	1	3	0	76	48	28
3	3	Condé-sur-Vire II	50	16	10	4	2	0	66	31	35
	4		37	16	5	6	5	0	58	60	-2
	5		34	16	5	3	8	0	49	68	-19
	6		33	16	4	5	7	0	51	61	-10
	7		31	16	4	3	9	0	51	71	-20
	8		28	16	3	3	10	0	44	67	-23
	9		23	16	2	1	13	0	48	90	-42

Championnat de France -15

Classement général

	1		CD Loire-Atlantique 15 I
	2		Pont-d'Ouilly 15 I
	3		CR Guyane 15 I
	4		CR Grand Est 15 I
	5		Thury-Harcourt 15 I
	6		Acigné 15 I
	7		CD Pas-de-Calais 15 I
	8		Ploërmel 15 I
	9		Avranches 15 I

Coupe de France -15

Classement général

	1		CD Loire-Atlantique 15 I
	2		Pont-d'Ouilly 15 I
	3		Avranches 15 I
	4		CD Pas-de-Calais 15 I
	5		Thury-Harcourt 15 I
	6		Condé-sur-Vire 15 I
	7		CR Grand Est 15 I
	8		Thury-Harcourt 15 II
	9		Décines-Meyzieu 15 I
	10		CD Loire-Atlantique 15 II
	11		Strasbourg 15 I
	12		Saint-Domineuc 15 I
	13		Ploërmel 15 I
	14		Thury-Harcourt 15 III

Open de France des Régions -23 ans Hommes

Classement général

	1		CR Bretagne U23 H I
	2		CR Pays-de-Loire U23 H I
	3		CR Normandie U23 H I
	4		CR Bretagne U23 H II
	5		CR Pays-de-Loire U23 H II

Coupe de France Hommes

Classement général

	1		Avranches I
	2		Condé-sur-Vire I
	3		Acigné I
	4		Pont-d'Ouilly I
	5		Saint-Omer I
	6		Saint-Nazaire I
	7		Vertou I
	8		Corbeil-Essonne I
	9		Thury-Harcourt I
	10		Saint-Domineuc I
	11		Avranches II
	12		Loeuilly I
	13		Lochrist I
	14		Château-Thébaud I
	15		Condé-sur-Vire II
	16		Lille Métropole I

Coupe de France Dames

Classement général

	1		Avranches I F
	2		Montpellier I F
	3		CD Loire-Atlantique I F
	4		Pont-d'Ouilly I F
	5		Thury-Harcourt I F

Open de France des régions -23 ans Mixte

Classement général

	1		CR Normandie U18 I
	2		CR Bretagne 18
	3		Avranches 18 I
	4		CR Bretagne 18 II
	5		CR Normandie U23 F I
	6		CR Bretagne U23 F I
	7		CR Bretagne U23 F II

RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE D'ACTIVITÉ OCEAN RACING/VA'A



DAVID SZLACHTA

Président de la Commission.

BILAN D'ACTIVITÉ 2025

L'année 2025 est une année placée sous le signe du collectif au sein de notre CNA. Je note une belle entente, une belle coordination, beaucoup d'écoute et de compréhension entre les différentes activités qui composent notre commission. La polyvalence de plusieurs athlètes démontre le lien qui existe entre nos différents bateaux. Il nous revient de faire une force de cette pluralité. Toutes celles et tous ceux qui utilisent une pagaie en mer ont leur place dans notre commission. Votre CNA est composée de pratiquants Va'a, d'OC et de surfski encore tous actifs dans les compétitions. Pour travailler avec chacune d'entre elles et chacun d'entre eux, vous pouvez être assuré que les choix de la CNA sont au plus près des échanges de bord de mer que nous pouvons tous avoir. Et c'est aussi dans le faible budget alloué à l'océan racing et au Va'a que sont solidaires, à leur insu, nos disciplines. Ces difficultés budgétaires n'ont pas bloqué, cette année, les meilleurs athlètes à s'exprimer.

L'année 2025 est marquée par :

- > Une belle édition des championnats de France ;
- > Cinq médailles aux championnats du Monde Océan Racing ;
- > Deux titres et une médaille de bronze aux championnats du monde Va'a longue dis-

tance ;

- > Des événements sur les territoires ultramarins

Je commencerai par remercier les personnes qui œuvrent à toute heure pour que les projets puissent se réaliser et pour leur forte contribution au contenu de ce bilan :

- > Claudine LEROUX, chargée de missions V'a ;
- > Olivier TANTON, manager de l'équipe de France Océan RACING
- > Pierre ROSS
- > Laurent BROSSAT

Je remercie également les membres de la CNA pour leur investissement et leur disponibilité sur les longues soirées de réunion en distanciel :

- > Floriane BROUSTAL - Chargée du suivi numérique / Développement du sport féminin ;
- > Iloha EYCHENNE - Développement Va'a / Développement du sport féminin ;
- > Tanguy JACOB - Référent du corps arbitral ;
- > Benoît LEROUX - Développement Océan Racing / Référent de l'inter région Ouest / Formations ;
- > Nicolas LAMBERT - Développement Océan Racing / Référent de l'inter région Sud ;

- > Daphné DE GUEMBECKER - Développement Va'a/OC/Développement du sport féminin ;
- > David SZLACHTA - délégué technique fédéral Océan Racing / référent de l'inter région Nord ;

Au-delà des missions qui guident chacun dans son investissement, c'est bien une équipe de techniciens, de pratiquants et/ou d'élus de clubs qui travaillent conjointement sur l'ensemble des sujets. Des groupes de travail ont lieu selon les thématiques sur la base du volontariat de chaque membre.

Je souhaite enfin confirmer le soutien au développement réalisé dans les territoires ultramarins. Des événements importants ont lieu, d'autres sont à venir. Un moyen de se confronter sur des courses...au soleil !

DU SPORT JUSQU'AU PLUS HAUT NIVEAU !

Du surfski au Va'a, le lien se renforce. De nombreux athlètes de chaque pratique ont renforcé, avec succès, le lien vers l'autre pagaie. Et chacun, avec sa pagaie, a su représenter la France lors des échéances internationales.

CHAMPIONNATS DU MONDE VA'A LONGUE DISTANCE (AVEC LA CONTRIBUTION DE CLAUDINE LEROUX)

C'est un collectif de 17 personnes, aligné en V1 et en V6 qui ont représenté la France avec brio et engagement. Ils ont ramé sur un bassin très technique et parfois capricieux par les successions de vagues et courants rendant la navigation très exigeante et engagée !

C'est sur les eaux ensoleillées et exigeantes de Niteroi au Brésil que l'équipe de France de Va'a a remporté 3 médailles : 2 en OR et 1 en BRONZE

Ces résultats individuels comme collectifs ne sont pas seulement une victoire sur l'eau mais l'aboutissement de mois d'entraînement en amont, de choix forts et d'un bel état d'esprit.

C'est aussi le reflet d'une discipline enracinée dans les traditions polynésiennes, ou l'océan est à la fois terrain de jeu comme une école de vie.

Bravo aux entraîneurs, aux familles et tous ceux/celles qui ont soutenu cette aventure car derrière chaque coup de rame, chaque médaille, il y a une histoire, un engagement, un collectif !

Le Va'a français se hisse d'une bien belle manière sur la scène internationale et fera surement encore plus d'émule pour les prochaines échéances



LES RÉSULTATS

2 médailles d'OR	V1D open Para V1 VL2	Iloha EYCHENNE Vincent DESCOUSSE	Médoc Va'a 33 ENBCK Bordeaux
1 médaille de BRONZE	V1D M40	Daphné de GUEMBECKER	Ploudal-mézeau

Deux 4ème place	V1H M40 V6D Open	Nicolas LAMBERT Iloha EYCHENNE Delphine DESCOUSSE Daphné DE GUEMBEC-KER Caroline JEHL Bénédicte MARSA-GUET Viktoria BOBRAZH	Terre de Camargue Médoc Va'a 33 Médoc Va'a 33 Ploudalmézeau Terre de Camargue Terre de Camargue Terre de Camargue
Une 5ème place	V1H M60	Vincent VERPIL-LAT	Médoc Va'a 33
Une 6ème place	V6H Open	Nicolas LAMBERT TnaguyCA-TELLE Loup HAS-BROUCQ Thibaud NOLANT Yoann SCHULZ Marius TOUTEE	Terre de Camargue Terre de Camargue Terre de Camargue Terre de Camargue Terre de Camargue Médoc Va'a 33 Terre de Camargue
Deux 7ème place	VH M50 V1H J19	Jérôme MARINO Teiho NORAC	Toulon Va'a Médoc Va'a 33
Deux 8ème place	V1H Open V1D J19	Yoan SCHULZ Chloé DUCASSE	Médoc Va'a 33 Club CK Orthez

26 NATIONS dont 5 européennes : France, Allemagne, Italie, Espagne, Angleterre

A NOTER la participation de 2 territoires Ultra Marin : LA NOUVELLE CALEDONIE et WALLIS ET FUTUNA



CHAMPIONNATS DU MONDE OCEAN RACING (AVEC LA CONTRIBUTION DE OLIVIER TANTON)

La saison, réduite à une seule action en raison d'un budget limité à 6 500 €, n'a pas permis de réunir le collectif en amont comme prévu habituellement. Si cette contrainte n'a pas impacté les résultats à court terme, elle prive néanmoins le groupe de l'élan et de la dynamique généralement impulsés par ces rassemblements. Les stages constituent en effet des moments essentiels d'échanges intergénérationnels, de transmission et de cohésion, qui préparent efficacement le stage terminal. Bien que ce fonctionnement contraint reste sans conséquence immédiate, il ne saurait s'inscrire durablement sans provoquer, à terme, un affaiblissement de la construction collective et de la progression vers l'excellence.

Le budget prévisionnel des actions 2026 intègre donc ce stage et sera le point de départ d'une saison internationale dense avec un championnat du Monde à ALICANTE en Espagne et un championnat d'Europe à Brest même !

Pour cette année, seuls les championnats du Monde, à Durban (en Afrique du sud), ont fait l'objet d'une action de l'équipe de France océan racing.

STATISTIQUES MONDIAUX

La France se classe au 8ème au classement des Nations avec 3 médailles : 2 or et 1 bronze

		OR	ARGENT	BRONZE
Le classement du podium est	TAHITI	13	5	3
	BRESIL	7	7	6
	CANADA	4	1	2

La destination est mythique. C'est le centre historique du haut niveau en océan Racing (au coude à coude avec l'Australie). Et pourtant, les européens, et les Français pour ce qui nous concerne, ont largement tiré leur épingle du jeu, dans des conditions de mer à faire trembler plusieurs d'entre nous. Des départs et arrivées de courses et d'entraînements se sont faits dans du shore break de plus de 2,5m. Une nouvelle expérience pour une grande partie de l'équipe de France !



RÉSULTATS ET BILAN

La France prend la 3ème place de ce mondial (classement ICF) derrière l'Afrique du Sud et l'Espagne. A noter que ce classement sert à l'ANS pour obtenir une reconnaissance HAUT NIVEAU,

Chez les féminines, pas de podiums cette année mais des résultats en constante progression. EN manque cruelle de représentation féminine sur le circuit français, on peut se satisfaire d'une grande qualité des sociétaires de l'EdF.

Thaïs DELRIEUX entre pour la 1ère fois dans le TOP 10 mondial dès sa première année en senior. En constante progression depuis 4 ans, Thaïs gravit les échelons avec détermination. Sa marge de progression est encourageante pour la suite.

Angie LE ROUX fait un retour remarqué à la compétition internationale ! 6 ans après sa dernière apparition, Angie signe une 19ème place mondiale. Elle a su apporter aux plus jeunes son expérience et son approche du haut niveau.

En U18, **Zoé GOUX**, encore cadette, réalise un exploit compte tenu de son âge et de l'enchaînement SS2 et SS1. 63km en 2 jours et elle termine 5ème ! Remarquable. Cela prouve que Zoé a des capacités de résistance exceptionnelles. Venue pour accumuler de l'expérience,

elle a appris autant en 2 semaines qu'en plusieurs années à la maison.

Chez les hommes, 2025 devient l'année de référence avec des résultats HISTORIQUES.

Et pour commencer, **Pierre VILELLA** devient vice-champion du Monde. La meilleure performance de l'histoire de l'OCR français en OPEN ! Derrière l'intouchable Cory HILL qui remporte son 4ème titre, Pierre a joué sa chance jusqu'au bout avec une stratégie offensive. En tête de la flotte jusqu'à mi-course, il tient bon face au retour de Bernardo PEREIRA (Portugal). 2 européens sur ce podium, après la victoire de l'allemand Gordon ALBRETCH en 2024.

En U18, **Gwendal STEPHAN** a grandi vite. Très vite ! Il devient vice-champion du monde. Après le titre de son cousin dans la catégorie en 2023, il réalise l'exploit, 2'18" derrière MOCKE Samuel. Gwendal a beaucoup travaillé et malgré un gabarit de grimpeur, il a su sortir les gros bras dans une mer où la puissance était indispensable pour aller vite.

En U23, **Marin LANEÉ** termine 16ème et décroche le bronze en U23. Il avait terminé 4ème en 2024 dans cette même catégorie à 4" du podium. C'est donc une progression mais il reste sur sa fin dans la gestion de sa course. Il a pêché dans une stratégie hasardeuse en suivant un Hank Mac Gregor malade et hors du coup.

Tanguy CATTELLE, 25ème en OPEN et 6ème en U23. Tanguy a pris des risques avec une approche ambitieuse sur la première partie qui aurait pu payer. Il a explosé en fin de parcours et a payé ses efforts de la veille en double. Mais Tanguy progresse et son investissement hors norme dans sa préparation paye...

Tom GILHARD termine 25ème. Une place qui est très loin de refléter son potentiel. Comme Zoé, alors qu'il n'est que junior 1, Tom a appris plus en 15 jours que depuis qu'il pratique l'océan racing. Il faut surtout retenir le potentiel de Tom grâce à une vitesse de fond exceptionnelle, digne des meilleurs mondiaux de sa catégorie. Il lui faudra acquérir de l'expérience en le downwind et le décryptage et l'exploita-

tion des plans d'eau.

Le vent tourne petit à petit et la suprématie de l'Afrique du Sud et de l'Australie s'effrite même si c'est 2 nations restent encore devant par leur densité dans le TOP mondiale homme et femme. Et la France a participé activement encore cette année à ce tournoi européen de l'océan racing en plaçant 3 sportifs dans le TOP 16. A part l'Afrique du Sud qui en place 8, aucune nation n'a fait mieux.

La course SS2 mixte avait lieu la veille de la course monoplaces. Des équipages ont alors décliné cette course, favorisant le projet individuel. Le haut niveau était pourtant bien là et la confrontation intense, tant face aux adversaires que face aux éléments.

En OPEN double mixte, **DELRIEUX Thaïs et HENOT Hector** décrochent une médaille d'argent, vice-champion du monde.

Chez les U23, dans un dernier km dantesque, **Tanguy CATTELLE / Margaux BOUTELOUP** se hissent à la 3ème place.

En U18, **Zoé GOUX / Tom GILHARD** ont manqué de réussite à leur arrivée et perdent bcp de temps pour rejoindre la plage. Il faut rappeler les conditions dantesques qui ont mis en échec plus de la moitié de la flotte. Ils prennent une 8ème place malgré un parcours magnifique jusqu'à la zone d'impact. Respectivement cadette 2 et junior 1, ces 2 payeurs ont fait preuve d'abnégation et de courage et malgré un épisode très inconfortable, n'ont jamais baissé les bras. Respect.

L'avenir semble assurer pour l'océan racing français.



DES COURSES D'AMPLEUR EN FRANCE

La Breizh Océan Racing, une classique incontournable

Elle a lieu tous les ans maintenant, organisée sur un des endroits les plus adaptés au portant, elle est la course hors format du territoire métropolitain. Une course d'endurance qui demande aussi des compétences de surfeurs et de navigateurs. C'est sur ce site qu'auront lieu les championnats d'Europe Océan Racing 2026.

Ze race : une expérience incroyable

Soleil, vagues, eau chaude, c'est en Guadeloupe que se déroule Ze race. Une autre course hors format, une des plus grandes du circuit international. Elle a lieu régulièrement en janvier et offre un parcours exceptionnel. La Guadeloupe n'a rien à prouver en termes de développement Océan Racing, tant sur la participation que sur l'organisation d'évène-



ments.

La Run Océan : vers des championnats du Monde ?

La Run Océan, s'ouvre à une nouvelle coupe du monde en 2026 avec l'objectif d'accueillir des championnats. Affaire à suivre.

La Vendée Va'a

Course internationale reconnue. Elle est la course élite en France des piroguières et piroguiers. 3 jours de courses sur une distance cumulée de 123km en mer. Une distance qui n'empêche pas que les inscriptions soient vite saturées. Elle ouvrira, en 2026, ses portes à la possibilité de participer à la course du vendredi (28km) seule. Un moyen de s'ouvrir à toutes et tous et une ouverture très bien reçue des rameurs et des rameuses.

Fort Boyard Challenge

C'était 52 pirogues sur les 2 jours de courses en 2025. C'est la plus grosse course, en effectif, de pirogues en Europe. Des inscriptions, là aussi, vite complètes. Une course sur deux jours avec des festivités et une ambiance au rendez-vous.

Fémina va'a cup

Deux journées 100% féminines. Une course en avance sur son temps. Des festivités incroyables. La Fémina Va'a cup est un événement incontournable pour passer un bon moment autour de la pirogue !

Le Kalon Breizh Race.

La course se développe avec sa 3ème édition. Une course grand public qui s'installe fortement dans le paysage de nos disciplines. Un week-end convivial et familial. Une initiative à reproduire pour proposer des animations pendant les moments les plus calmes de la saison.

CHAMPIONNATS DE FRANCE À TOULON

Les championnats de France Océan Racing/Va'a se déroulaient cette année et pour la deuxième fois à Toulon.

Il n'est pas facile de prendre en compte l'ensemble des contraintes d'un organisateur

(cahier des charges sportif, collectivités, contraintes règlementaires locales...). Cette année, la synthèse de toutes ces contraintes a été bien prise en compte, parfois avec des infos tardives puis finalement une grande réactivité de l'organisateur.

La météo n'a pas permis de maintenir les programmes prévus mais l'organisation a su s'adapter avec efficacité face à ces contraintes et face aux décisions du comité de compétition.

Il convient de souligner également l'apport du Comité régional PACA à la réussite de ce championnat de France. Les échanges avec l'équipe technique, en amont de l'événement, ont permis de structurer les championnats.

Le format de nos championnats de France trouve progressivement son rythme de croisière. L'objectif est de stabiliser le programme et peut-être de le rendre un peu plus digeste. Ce point a été abordé en réunion des clubs et faisait l'unanimité autour de la table. Nous devons réfléchir à un nouveau format permettant de maintenir le développement du sport mais aussi de permettre de remettre un temps d'échange, de partage peut être un peu perdu ces dernières avec la course aux courses.

Pour cette année, j'adresse mes remerciements à Teporuto Fariki, à Cyrille Taraufau, à Caroline Loir et à leur équipe de bénévoles pour leur accueil, leur réactivité et leur mobilisation sur cette semaine de compétition.

Merci à Nicolas LAMBERT pour le suivi de l'événement et à la CNA pour sa mobilisation sur site.

Rendez-vous en 2026, à Mers-les-Bains.

Nous veillerons à maintenir la dynamique positive de programmation des Championnats de France. Actuellement nous avons des organisateurs potentiels jusqu'en 2031. Faisons tout pour convaincre ces bonnes volontés de garder cet objectif !

ANNEXES 2026 : PEU DE MODIFICATIONS

Pour rappel, nos annexes sont validées pour 2 ans afin de se donner le temps de déployer nos formats de compétition et nos points de développement. Nous pouvons quand même compléter ces annexes par des points rete-

nus par la CNA. Les modifications 2026 seront peu nombreuses. Nous devons réviser le règlement général sur cette même année. C'est l'occasion de mettre dans ce règlement, nos adaptations apparues dans les annexes ces 4 dernières années. Il s'agira aussi de se projeter pour les 4 prochaines années. Un travail dense à venir.

Nouveautés 2026 :

- Augmentation du nombre de course dans le circuit coupe de France va'a longue distance
- Ouverture de la catégorie SS2DU18
- Simplification des modalités de sélection des V6 mixtes
- Limite fixée à 5km maximum pour la course courte
- Tenue et protocole de remise des prix encadrés
- Obligation d'un moyen lumineux et d'un moyen de communication sur les courses longues

ET APRÈS...

Pour rappel, nos annexes sont validées pour La CNA Océan Racing/Va'a devra être au rendez-vous de plusieurs éléments :

- > Favoriser la pratique féminine dans notre sport, en étant à l'écoute des attentes à tous les niveaux de pratique mais aussi en étant à l'écoute de nos propres représentations et comportements.
- > Accentuer un schéma d'animation national permettant un sport pour tous. Le parcours est, sans discussion, un élément d'animation fort de nos compétitions.
- > Être à la hauteur des événements internationaux Océan Racing et Va'a. Accompagner les conseillers techniques, managers des équipes de France (OCR et Va'a) dans leurs missions. Être un interlocuteur auprès des instances fédérales pour permettre le meilleur accompagnement financier et matériel de ces équipes pour l'ensemble de leurs actions.
- > Être à la hauteur des événements internationaux accueillis en France :

Avoir des réflexions et des axes de développement (notamment ceux cités ci-dessus) qui puissent être au service de la réus-

site des Championnats d'Europe 2026 et des Championnats du Monde 2028 qui auront lieu en France hexagonale et sur les territoires ultramarins.

- > Contribuer, en lien avec la commission ESIND, au renforcement et à la reconnaissance de nos sites de pratique permettant à la FFCK d'être identifiée comme le premier interlocuteur du monde de la pagaie pour les instances d'Etat, touristiques... et ce face à une concurrence nautique croissante sur les littoraux. Les actions des clubs lors d'événements sportifs amènent à échanger régulièrement avec les affaires maritimes, les offices de tourisme...
- > Contribuer, en lien avec les clubs, les structures agréées et les acteurs du kayak de mer à la reconnaissance du kayak de mer au sein de la FFCK. Les clubs concernés par nos disciplines sportives sont aussi souvent proches du réseau kayaka de mer. Notre CNA est ouverte à être un relai et/ou un acteur pour cette pratique. Nous serons disposés à travailler concrètement avec la future commission Loisir.
- > Travailler à la reconnaissance «haut niveau» de nos disciplines. Les cases sont cochées mais des éléments nous échappent encore pour comprendre le fait d'avoir été recalé deux fois de suite. Nous continuons, en lien avec les conseillers techniques, de suivre et construire ce dossier.
- > Accompagner le plan de développement fédéral, en cours de déploiement à date de la rédaction de ce rapport.

Comme indiqué en introduction, ce rapport s'inscrit dans un contexte de recherche d'échanges plus constructifs avec le système fédéral. Les moments de doute et de désaccord font partie de la vie d'une association. L'important est alors d'être capable d'entendre ces points de désaccord et d'en discuter.

Nos rencontres seront encore nombreuses sur nos plages, auprès de nos clubs, lors de nos événements. Nous aurons alors encore l'occasion de partager sur tous ces projets.

Merci pour votre confiance.

RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE D'ACTIVITÉ WAVESKI-SURFING



CORENTIN MENO

Président de la Commission.

FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL

Une nouvelle dynamique pour le Waveski

En janvier 2025, une nouvelle équipe a été élue au sein de la Commission Nationale d'Activité (CNA) Waveski avec un objectif clair : renouveler et structurer le fonctionnement de la commission afin de mieux accompagner le développement de la discipline et soutenir l'ensemble de ses pratiquantes et pratiquants.

La commission a mis en place une organisation fondée sur le travail collectif, avec des décisions partagées et des comptes rendus systématiquement validés puis diffusés à l'ensemble des membres. Outre les six membres élus, la CNA s'appuie également sur des chargés de mission et des groupes de travail thématiques qui contribuent à l'avancement des projets.

L'action de la CNA s'articule autour de trois axes stratégiques.

Le premier vise à préparer la relève. Il s'agit d'assurer un renouvellement générationnel au sein de la commission grâce à une gestion modernisée, collaborative et efficace.

Le second concerne la structuration de la commission. L'objectif est de recentrer l'action

sur les missions fondamentales définies par les statuts, notamment l'élaboration et l'application des règlements, l'organisation du calendrier sportif, la communication et le développement du jugement. La CNA coordonne également les commissions régionales, participe aux échanges avec la commission sportive fédérale, accompagne les clubs organisateurs ainsi que les structures qui développent la pratique, et entretient des relations régulières avec les instances internationales afin de contribuer à la structuration de la discipline.

Le troisième axe porte sur le développement de la pratique. La CNA souhaite favoriser le partage de valeurs communes et créer les conditions d'une progression collective. L'objectif est également de renforcer les liens entre la commission et les acteurs de terrain, d'encourager l'innovation pour améliorer l'expérience des pratiquants, et de promouvoir des messages positifs et constructifs. Cette démarche s'inscrit aussi dans une volonté de performance et de responsabilité environnementale, à travers des initiatives concrètes telles que le covoiturage lors des déplacements, l'opération « une session = un déchet » ou encore des actions de sensibilisation à l'environnement.

LES ÉVOLUTIONS MARQUANTES DE LA SAISON 2025

La saison 2025 a été marquée par plusieurs actions visant à moderniser et renforcer le fonctionnement de la commission.

Gouvernance

Plusieurs réunions officielles de la CNA ont été organisées au cours de la saison. Une réunion d'information et d'échange s'est également tenue à l'occasion des Championnats de France. Par ailleurs, des ateliers ont été mis en place avec différents groupes de travail, notamment autour de la communication et de l'évolution du cahier des charges des organisations.

De nouveaux outils de travail ont été déployés afin de faciliter les échanges et la prise de décision. Un canal de communication WhatsApp a notamment été mis en place pour permettre une meilleure coordination entre les membres, organiser les votes en ligne sur les sujets urgents, suivre l'évolution du calendrier et accompagner plus efficacement les commissions régionales et les clubs.

Gestion administrative

Plusieurs actions ont permis d'améliorer la gestion administrative de la discipline. Le système d'inscriptions en ligne pour les compétitions a été rétabli et le suivi du reversement financier aux structures organisatrices a été renforcé. Un inventaire du matériel appartenant à la CNA et aux structures régionales a également été réalisé.

L'utilisation du logiciel de compétition et de classement numérique permanent LiveHeats a été généralisée, permettant un suivi en temps réel des résultats.

La communication autour du Waveski a également été développée, avec la mise à jour des pages d'information dédiées sur le site de la Fédération Française de Canoë Kayak et Sports de Pagaie (FFCK) ainsi qu'une présence renforcée sur les réseaux sociaux.

Les performances des athlètes de l'équipe de France, notamment lors des Championnats d'Europe, ont ainsi fait l'objet d'une valorisation régulière.

Cadre réglementaire

La CNA a poursuivi le travail d'actualisation du cadre réglementaire avec la publication de l'annexe 2025 et le cadrage du projet Waveski Video Contest. Les listes officielles de juges ainsi que les dérogations ont également été mises à jour.

Par ailleurs, la FFCK a officiellement validé son inscription à la World Waveski Association (WWSA), renforçant ainsi la représentation de la discipline au niveau international.

Innovations et nouveaux projets

Plusieurs initiatives ont été engagées afin de favoriser l'innovation et l'accessibilité de la discipline.

Des symboles visuels ont été intégrés sur les panneaux de séries afin de mieux identifier les catégories et faciliter la participation de tous les pratiquants, notamment des personnes daltoniennes.

Le projet Waveski Video Contest constitue également une innovation importante. Ce nouveau format de compétition vise à élargir l'accès à la pratique compétitive grâce à des formats plus souples et adaptés aux réalités locales. Ce projet nécessite encore un travail de structuration et la mise en place d'outils spécifiques avant son déploiement prévu à partir de 2026.

OBJECTIFS POUR LA SAISON 2026

Formation des juges

La formation et le développement du corps arbitral constituent une priorité pour la saison 2026. L'objectif est d'améliorer la qualité du jugement grâce à la relance des actions de recyclage et à la formation de nouveaux juges.

Un programme est actuellement en cours

d'élaboration afin de renforcer les compétences arbitrales à travers des formations accessibles et un suivi structuré des certifications, aux niveaux régional et national. Ce dispositif reposera sur un tronc commun complété par des modules spécifiques au Waveski, incluant notamment la gestion des priorités au surf et l'utilisation du logiciel de compétition.

Calendrier sportif

La saison sportive 2026 sera marquée par l'organisation des Championnats du Monde au Pérou au mois d'octobre.

Le calendrier national sera donc concentré sur la première moitié de l'année, avec l'organisation de quatre manches de Coupe de France ainsi qu'un Championnat de France prévu à la fin du mois d'août à Lacanau.

La seconde partie de la saison sera consacrée au développement de la pratique non compétitive, avec une attention particulière portée à la relance de l'activité dans plusieurs régions littorales.

Projets et développement

Le travail sur l'élaboration du prochain règlement de l'olympiade a été engagé en cohérence avec le projet de développement fédéral.

La CNA poursuivra également la mise à jour du cahier des charges des organisations nationales, en intégrant les retours des clubs. Parallèlement, un travail sera mené sur la production de contenus destinés à soutenir le développement de la discipline et à faciliter l'organisation d'actions locales.

Un plan de communication spécifique à destination des jeunes publics sera également mis en place. Il reposera sur une stratégie adaptée à la saisonnalité de la pratique afin de toucher différents publics tout au long de l'année.

Relations territoriales

La CNA souhaite poursuivre le renforcement des liens avec les commissions régionales. L'objectif est d'accompagner et de valoriser

les initiatives existantes, tout en favorisant le développement d'animations nationales Waveski dans de nouvelles régions et en lien avec d'autres disciplines de la FFCK.

REMERCIEMENTS

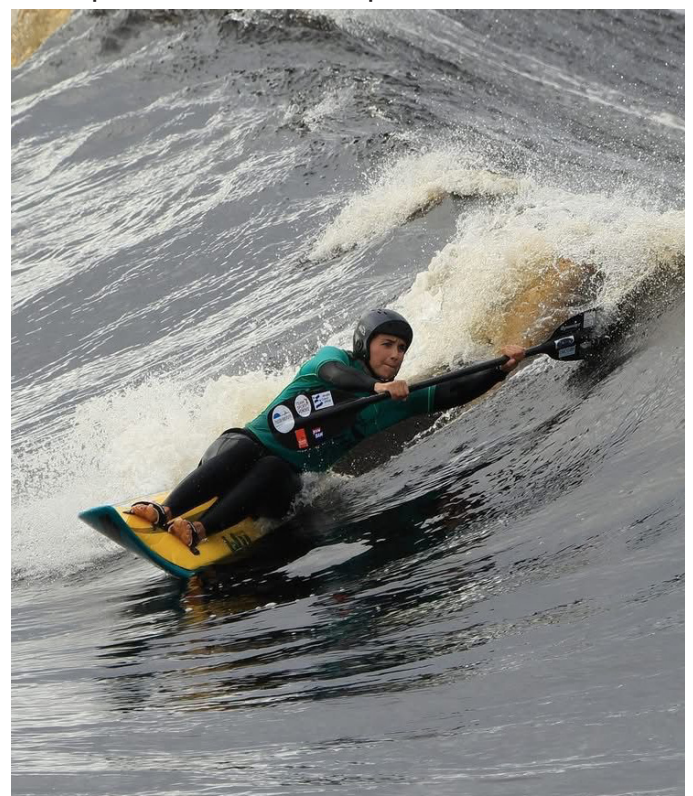
Le développement du Waveski repose sur un engagement collectif où chaque contribution participe à la construction et à la progression de la discipline.

La CNA tient à remercier l'ensemble des bénévoles et des clubs organisateurs pour leur engagement et leur passion. Nos remerciements s'adressent également aux juges, dont le rôle est essentiel au bon déroulement des compétitions.

Nous souhaitons enfin saluer l'équipe de France ainsi que l'ensemble des athlètes qui ont porté haut les couleurs de la discipline cette saison, à travers leurs performances sportives mais aussi grâce aux images dans des vagues magnifiques et aux moments de surf partagés, qui contribuent à faire connaître et à promouvoir le Waveski.

Ensemble, continuons à faire grandir le Waveski.

Merci à toutes et à tous pour votre engagement, votre passion et votre implication.





Crédit photos : Alwyn & Angi / Claudie Schlosser

RAPPORT DE LA CNJA



ANNE CAYREL

Présidente de la Commission.

Le CNJA a mis un peu de temps à se mettre en place. Malgré une demande auprès des CNAs pour nommer une personne pour les représenter chacune, nous n'avons pour le moment reçu aucune proposition. Nous avons donc travaillé en équipe restreinte pour cette année 2025.

Le premier travail de la CNJA a été dans un premier temps la gestion des ITOs qui étaient nombreux à être déployé sur différentes compétitions et dans de nombreuses disciplines du Canoë-Kayak et Sports de Pagaies. Puis dans un deuxième temps, nous avons travaillé sur les nominations des ITOs pour la saison 2026.

Malheureusement ce travail n'a pu se faire en coordination avec les CNAs, à l'exception de la CNA Slalom et la CNJA n'a pas été consultée par les instances pour la décision finale des nominations ITOs.

Nous avons repris les évaluations du tronc commun des nouveaux juges et arbitres et nous avons mis en place un nouveau questionnaire.

Nous n'avons malheureusement pas pu faire plus par manque de personnes dans l'équipe mais aussi par manque de visibilité des actions à mener par la CNJA.

Malgré des demandes auprès du Président Fédéral et de son Directeur Technique National afin de discuter des objectifs de notre commission, nous n'avons pu avoir de contact

et définir une feuille de route pour les années à venir.

Nous regrettons que les CNAs ne nous aient jamais conviés lors de leurs réunions. Nous regrettons également que la CNJA n'est pas été consultée pour la nomination des juges aux piges ou encore pour la désignation des juges/arbitres

Tableau ITOs 2025

Nomination des officiels pour les manifestations internationales ICF et ECA 2025					
SPRINT MARATHON					
Evénement	Lieu	Début	Fin	Officiels	
World Cup ICF Slingshot	Slingshot	18/05/2025	18/05/2025	LE CORRONC Brigitte	
World Cup ICF Poznan	Poznan	22/05/2025	25/05/2025	YVES MENAGER Aurélie LETENNE Michel	
PARACANOE World Cup ICF Poznan	Poznan	22/05/2025	25/05/2025	YVES MENAGER Aurélie	
European Championships (ECA) Para Canoe	Racice	18/06/2025	22/06/2025	LETENNE Michel	CAYREL Anne
European Championships Junior U23(ECA)	Riccioli	03/07/2025	06/07/2025		THELIER Lydie
World Championships Junior U23(ICF)	Montemor o Velho	23/07/2025	27/07/2025	BRETONNER Philippe	
Master's World Championships	Montemor o Velho	28/07/2025	31/07/2025	LE CORRONC Hervé	
World Championships Para Canoe	Milan	20/08/2025	24/08/2025	HENNON Michel	
Enduro Marathon					
Evénement	Lieu	Début	Fin	Officiels	
European Championships	Porto de Lima	02/06/2025	08/06/2025	INGOYEN Corinne	BARBAUX Edwige (ECA)
World Games	Chengdu	09/08/2025	10/08/2025		
Master's World Championships	Gyor	08/09/2025	09/09/2025		
World Championships	Gyor	11/09/2025	14/09/2025	BARBAUX Edwige	
KAYAK POLO					
Evénement	Lieu	Début	Fin	Officiels	
ECA Cup 1	Fitz (Suisse)	24/05/2025	25/05/2025	BRACKEZ Virginie	
ECA Cup 2	Aranches (France)	21/06/2025	22/06/2025	BRACKEZ Virginie	
World Games	Chengdu (Chine)	13/08/2025	17/08/2025	BRACKEZ Virginie	
European Championships	Kalisz (Pologne)	08/09/2025	14/09/2025	BRACKEZ Virginie	
European Clubs Championships	Kalisz (Pologne)	27/09/2025	28/09/2025	BRACKEZ Virginie	
International tournament	Helmond (NL)	19/04/2025	21/04/2025	BRACKEZ Virginie	Ces épreuves ne relèvent pas des compétitions officielles
International tournament	Essen (D)	07/06/2025	09/06/2025	BRACKEZ Virginie	Ces épreuves ne relèvent pas des compétitions officielles
DESCENTE					
Evénement	Lieu	Début	Fin	Officiels	
European Championships	Rezzana	04/06/2025	08/06/2025	GERARD Mathias	
FREE STYLE					
Evénement	Lieu	Début	Fin	Officiels	
World Championships	Puttign	18/06/2025	21/06/2025	DIDIER Gregory	
SLALOM					
Evénement	Lieu	Début	Fin	Officiels	
World Cup 1	Seo	05/06/2025	08/06/2025	8 LONGA	S BRUNEAU
World Cup 2	Pau	12/06/2025	15/06/2025	D EGRAZ	J YVET S DELAGE
World Cup 3	Prag	26/06/2025	29/06/2025	D LARSONNEUR	S ROYE
World Cup 4	Tacén	28/08/2025	31/08/2025	C DLAUSCOUET	S CHAPLAI
World Cup Finale	Augsburg	04/09/2025	07/09/2025	F PORTIER	
World Championships U23 U23	Falk	08/07/2025	13/07/2025	F PORTIER	J YVET C DLAUSCOUET S BRUNEAU L THELIER
World Championships	Pennith	01/10/2025	06/10/2025	F LACROIX	S DELAGE
European Championships	Vaires	14/05/2025	18/05/2025	D LARSONNEUR	C BOULAN F LACROIX J YVET M VISEUR S CHAPLAI (ECA)
European Championships U23 u23	Solan	13/08/2025	17/08/2025	J COLLET	S CHAPLAI (ECA)

Tableau Nouveaux juges 2025

NOM	Prénom	Discipline
LACHARME-REICHERT	Séverine	slalom
CRAMPES	Jean-Baptiste	slalom
MOGGS	Hajnalka	slalom
MARIEL-BRUNO	Marie	slalom
STROHL	Emilie	slalom
OUDEARD	Sébastien	CEL
DIGUET	Emmanuelle	CEL
LAUMONIER	Baptiste	CEL
ALAPHILIPPE	Claude	CEL
VASSEUR	Camille	CEL
HABRIOUX	Fabienne	DESCENTE
MEYER	Nine	KAYAK POLO
MEYER	Sandre	KAYAK POLO
JAROSZEWSKI	Clémence	KAYAK POLO
MARAIS	Arnaud	KAYAK POLO
GEFFROY	Emma	KAYAK POLO
BAUDOUIN	Benoît	KAYAK POLO
DOCOMS	Thomas	KAYAK POLO
MORISSEAU	Paul	KAYAK POLO
ASSELIN	Gabriel	KAYAK POLO
BRANGER	Pierre	KAYAK POLO
SCOTTO DI PERTA	Michele	KAYAK POLO
LANDERRETCHE	Emile	KAYAK POLO
LUAN	Bindel	KAYAK POLO
BERGÈS	Noé	KAYAK POLO
CABRERIZO	Philippe	KAYAK POLO

Bilan financier 2025

Aucunes données transmises lors de la rédaction du compte-rendu.

Objectifs 2026

1. Réalisation de nouveaux questionnaires pour l'examen du tronc commun
2. Travailler en lien avec le Président Fédéral et son Directeur Technique National la politique des juges internationaux
3. Être tête de fil des nominations internationales pour 2027
4. Réviser l'annexe 7 du règlement
5. Etoffer notre équipe
6. Voir avec nos instances dirigeantes pour avoir un viestiaire «Juge» homogène, adapté et adaptable à toutes nos disciplines

Nous espérons pour cette année à venir pouvoir être présents lors des réunions des différentes CNA car cela n'a pas été le cas cette année, et également avoir une réunion avec nos instances dirigeantes afin d'établir une feuille de route en adéquation avec leur volonté.

RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE ENSEIGNEMENT FORMATION



SAMUEL BONVALET

Président de la Commission nationale Enseignement et Formation

Que restera-t-il de cette année 2025 ?
Soyons positifs !

Tout d'abord la satisfaction de continuer à travailler et œuvrer pour notre Fédération au sein d'un Bureau Enseignement et Formation réactif, efficace, constructif, heureux de se retrouver une fois par mois en distanciel et, les 24, 25 et 26 octobre derniers en présentiel à Saint-Pierre-de-Boëuf lors des Championnats de France Sprint par équipe.

Alors merci à Sandrine Arnal qui a rejoint l'équipe suite au départ volontaire de Sylvie Barathieu. Coup de chapeau à Maryse Viseur qui a eu l'idée de nous proposer cette femme de qualité, investie pour la formation des jeunes de son club et du comité régional d'Ile de France depuis plusieurs années. Notre Bureau Enseignement manque toujours d'une seconde personne féminine afin de respecter les statuts. Notre porte est grande ouverte ! Merci de nouveau à Rémi François (notre interlocuteur privilégié auprès de la commission nationale de Préventions des Violences Sexistes et Sexuelles (VSS)), Juan Guerrero et Guillaume Vilain qui m'accompagnent depuis 2017 au sein de ce Bureau. Ils savent combien leur présence m'est précieuse.

Et puis merci à Benoît Lehuédé. L'ancien directeur du service Formation et Profession-

nalisation fédéral interagit maintenant avec notre commission en tant que chargé de mission. C'est agréable de le conserver au plus près de nos missions et de percevoir qu'il est réellement devenu l'ami qu'il laissait paraître jusqu'aux jeux fabuleux.

Le service est maintenant dirigé par Eric Le Leuch qui gère au quotidien et s'applique à faire le lien entre les différentes strates de notre fédération et notre commission nationale. Merci Eric pour ta bienveillance.

Eric est épaulé par le sourire, les compétences et les judicieux et réfléchis « poils à gratter », comme elle aime à le dire elle-même, apportés par Amélie Richard-Palasz qui, sur le papier, coordonne les formations professionnelles.

Le service est étayé par les interventions ponctuelles mais efficaces de Stéphanie Tranel, assistante sur les formations fédérales et de Pierre Devaux, coordinateur des formations d'entraîneurs. Je les remercie vivement pour leur implication sans faille, que le soleil brille ou que stagne le brouillard.

Dans ce service nous manquent cruellement tous ceux qui en sont partis et en particulier, le dernier en date, Nicolas Parguel : QUE SUA VIDA SEJA BELA ! Je n'oublierai pas l'ardeur avec laquelle Nico a travaillé pour la refonte du dispositif Pagaies Couleurs, pour la mise en place post COVID 19 du Nirvelli, pour la coor-

dination de l'Euro Paddle Pass, pour des interventions en tant que formateur pour le DEJEPS en eau calme ainsi que sur les formations de formateurs en région et, ces derniers mois encore, pour l'élargissement du lien entre l'USEP et notre fédération.

Alors pour tout cela : QUE TA VIE SOIT BELLE ! Portugaise si tu le souhaites, mais avant tout belle !

Et puis, nous souhaitons vraiment insister sur l'implication du réseau formation en région ! Deux réunions ont eu lieu cette année l'une en plénière le 25 janvier et l'autre en distanciel le 1er juillet. Chaque fois, les Présidents de commissions régionales et les conseillers techniques ont répondu présents et ont échangé volontiers autour des sujets qu'il nous tient à cœur de faire évoluer : 22 personnes en janvier et 24 en juillet. C'est une réelle mobilisation qui démontre l'intérêt porté à notre commission nationale par l'ensemble de notre fédération et par les comités régionaux en particulier.

Et effectivement nos élus ne cessent de nous affirmer que la formation a une grande importance pour eux. Cela se concrétise, lors de nos réunions, par les présences de Maryse Viseur pour le COMEX et de Vincent Hohler pour le Conseil d'Administration lorsque cela leur est possible.

Au-delà des personnes, que s'est-il vraiment passé pour notre commission en 2025 ? Soyons positifs !

Création de deux Certificats Complémentaires Professionnels :

La décision favorable de création des 2 CCP eau vive et mer a été annoncée le 31 janvier 2025. Les documents administratifs ont été mis à jour par le Service Formation pour les futurs candidats et ont été envoyés au CREF, CTR et Organismes de Formation habilités. Les fiches réglementaires ont été publiées au Répertoire Spécifique

L'Organisme Certificateur Sport (OC sport) qui gère l'organisation des jurys nationaux nous a informés le 11 février 2025 de la reconnaissance des CCP comme des diplômes à part entière. Leur passage en jury national est depuis facturé 50€ par candidat à la FFCK.

CQP :

En septembre, nous avons appris l'obligation de signatures manuscrites ou signatures électroniques certifiées des documents. Nous avons pris acte de cette contrainte supplémentaire pour tous, en particulier en région.

Formation de formateurs :

Plusieurs sessions de formation de formateurs ont été organisées : ce type de formation touche une trentaine de stagiaires par an. Les présences de formateurs qui viennent chercher un recyclage et de futurs formateurs permettent de mutualiser apports et partages d'expériences. Cela incite également les responsables des CREF à profiter de ces temps de formation pour travailler sur des pistes d'améliorations de leurs dispositifs régionaux ou départementaux.

En proposant d'adapter les périodes et les lieux de formation aux besoins du réseau nous avons permis à un maximum de monde d'y participer. Dans les faits, lorsqu'une CREF a besoin d'habilier des nouveaux formateurs, il y a toujours une possibilité de répondre à ce besoin en mutualisant des sessions extra régionales par exemple.

Trois sessions ont été programmées et se sont déroulées :

- Pays de la Loire : 18 et 19/10/25.
- AURA : 10 et 11/03/25.
- Grand Est : 13 et 14/03/25.

Evolution des diplômes de la filière JEPS du Ministère des Sports

Le Ministère a convié le service Formation à une réunion en visioconférence sur le calendrier des évolutions des textes réglementaires des diplômes JEPS (BP, DE et DES) et leur passage en Blocs de compétences (BC)

En 2024 : les 2 BP JEPS CKDA et le DE JEPS CKDA en eau vive ont été réécrits.

En 2025 : les groupes de travaux se sont poursuivis pour les autres diplômes dont le DE JEPS CKDA en eau calme et le DES JEPS CKDA en eau calme.

Convention CRCK PACA, FFCK, Communauté de commune et commune de l'Argentièrre la Bessée

La CNEF et le service formation ont été informés par Caroline LOIR, conseillère Technique Régionale CK en PACA, de la signature de la

convention quadri annuelle 2025 – 2029. Cette convention reprend les mêmes termes que la précédente de 2021 – 2025 et comprend une partie sur la formation.

L'objectif est de pérenniser l'organisation d'événements (compétitions, stages sportifs ou de formation) par la FFCK sur la commune de L'Argentière-la-Bessée et du territoire du Pays des Ecrins en veillant à :

- accueillir l'organisation de séquences de formation
- favoriser la mise à disposition des locaux et équipements

Pour les actions de formation :

- Accueillir toute action ou réunion de la CNEF,
- Faciliter l'organisation sur site des actions de formation animées et pilotées par la FFCK

Pour l'ensemble des actions :

Mettre à disposition des salles et prestations d'hébergements au camping des Ecrins à tarif préférentiel

Guide des Présidentes et Présidents de CREF

Le guide a été envoyé en amont de la réunion de la CNEF du 1er juillet. Un temps de travail important a été consacré à sa mise à jour par le service et les membres du Bureau. Il se doit d'être un véritable outil guide dans chacune des régions.

Mise à jour du Mémenton de la Monitrice et du Moniteur :

Plusieurs réunions ont eu lieu en visioconférence afin de constituer des groupes de travail permettant la mise à jour en ligne de plusieurs chapitres du Mémento. La version 2026 devrait donc sortir dans les prochains mois, sur la toile uniquement avant une refonte plus poussée. Nous remercions les différents intervenants pour leur investissement conséquent.

Réunion avec l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (USEP)

Les échanges avec l'USEP ont été riches cette année. Plusieurs temps forts ont eu lieu en visioconférence et une journée en présentiel s'est déroulée dans leurs locaux à Paris au mois de janvier 2026.

Les conventions passées avec l'USEP et les fédérations sportives sont tournées autour de

quatre grands champs d'actions qui sont l'animation des réseaux, la formation, l'accompagnement des événements « rencontres sportives USEP » et la communication.

La proposition de convention 2025-2029 entre l'USEP et la FFCK a été travaillée dès le 25 juin et signée par notre Président Fédéral, Pascal Bonnetain et notre Secrétaire Générale, Maryse Viseur, le mercredi 10 décembre.

Les travaux ont porté également sur les rencontres internes à l'USEP auprès des enfants et sur la création d'outils, en particulier la déclinaison d'un livret pédagogique inspiré du NIRVELLI en version allégée à l'attention des élèves du cycle 3, âgés de 9 à 12 ans.

Report de la formation DESJEPS ASECS «direction de structure et de projet»

Au vu des contraintes réglementaires et financières, par manque de candidats, cette formation a dû être reportée pour la seconde année consécutive. Le report est fixé à septembre 2026. Lors du précédent report, la formation avait pu se tenir l'année suivante, avec notamment des stagiaires issus d'autres fédérations.

Avec le découpage en blocs de compétences, une possibilité serait de proposer seulement une partie chaque année afin d'alléger les volumes de formation notamment pour les salariés.

Toutes les structures employeuses n'ont pas forcément la matière première pour correspondre aux attendus des temps de formation en structure, cela nécessite une organisation avec les CDCK, CRCK et structures pros locales. Il est également envisageable d'allonger le calendrier de formation afin de réduire le volume annuel. Par exemple, le CREPS de Wattignies organise le même diplôme mais sur un calendrier de 2 ans et demi.

Avec le recul, nous notons également que les services fédéraux, absorbés par une gestion quotidienne dense, n'ont pas pu, par manque de temps disponible, communiquer suffisamment autour de cette formation.

Questionnement auprès des CREF :

Lors du temps présentiel d'octobre, une synthèse a pu être effectuée quant à deux

questions qui interrogeaient régulièrement le Bureau Enseignement Formation et les membres des instances fédérales présents.

Question 1 : Vous est-il possible de quantifier le nombre de stagiaires entrant en formation dont le niveau réel est inférieur au niveau Pagaies Couleurs affiché ?

Les régions ont répondu qu'en Eau Calme et en Mer, il n'est pas noté de différence significative. En revanche, en Eau Vive 10% à 15% des stagiaires sont en deçà de leur niveau affiché à l'entrée en AMF et MF. En conséquence, une attention particulière a été portée sur la connaissance du milieu (EV / Mer) et sur la sécurité de groupe par manque de pratique régulière en club. Certaines régions notent que les stagiaires découvrent « tout » en formation.

Question 2 :

Comment le niveau de pratique réel a-t-il évolué depuis que vous êtes formateur ? (Indépendamment de l'évolution des Pagaies Couleurs et de leur niveau d'exigence).

Les régions notent que la différence de niveau technique des stagiaires provenant des disciplines compétitives s'est creusée avec ceux provenant de disciplines de loisir (niveau inférieur).

Par ailleurs, ils indiquent aussi que la spécialisation des Pagaies Couleurs 2021 a permis de rehausser le niveau des pratiquants mais au détriment de leur polyvalence. Ils expliquent peut-être cela par le manque de moyens et de compétences internes dans les « petits » clubs.

Le Bureau Enseignement Formation a pris en compte ces données pour parfaire ses réflexions en matière d'évolution du dispositif général.

Diminution du nombre de Pagaies Couleurs validées et du nombre d'encadrants formés enregistrés :

Le service et le BEF ont constaté cette diminution tout au long de l'année, en particulier plus importante à l'ouest de notre pays qu'à

l'est. Ils s'en sont inquiétés, se sont interrogés et ont questionné les régions et conseillers techniques régionaux en ce sens.

Il en ressort, une vraie complication liée à la transition entre l'ancien système de gestion informatique GOAL et le nouveau, EXALTO. Des enregistrements ont dû être décalés ou ont été ou sont encore en attente. Des régions répondent aussi que certaines formations ont lieu tous les deux ans et que les chiffres devraient ainsi remonter l'an prochain. Les membres du BEF pensent cependant qu'une communication plus importante et une nouvelle campagne explicative de déploiement du dispositif, sorti conjointement à la période COVID, permettrait une meilleure appropriation de l'outil et du système par l'ensemble des structures. Il est cependant nécessaire pour cela de se donner les moyens humains correspondants.

Temps d'échanges, de mutualisations et de réflexions en présentiel d'octobre 2025

Lors de ce week-end chaleureux, sportifs, gustatifs mais surtout intense en quantité de travail, les membres du BEF, présents au complet, ont notifié les besoins suivants :

- Baisser le prix des Pagaies Rouges et Noires à 2€ (identique aux jaunes à bleues).
- Permettre dans la mesure du possible la présence de collaborateurs du Service Formation et Professionnalisation sur les prochains BEF en présentiel (souhaité dès le printemps 2026).
- Systématiser la prise en charge financière anticipée des frais d'hébergement lors des prochains BEF présentiels.
- Accorder des accès en consultation (diplômes, formations) au niveau national sur Exalto
- Valider indépendamment les 3 capacités des Pagaies Couleurs rouges et noires sur Exalto
- Obtenir une suite au courrier du 20 mars toujours sans réponse de la part du Président Fédéral. Se renseigner sur le nombre de Pagaies blanches et Jaunes qui sont validées par des AMFPC/Ho ?
- Créer des campagnes de communication fréquentes sur les réseaux sociaux au su-

jet des thématiques de formation : Pagaies Couleurs, Nirvelli, CQP, ect... En utilisant notamment le canal vidéo (shorts, reels), et la collaboration entre les créateurs de ces contenus et les pages officielles de la FFCK.

Concernant leurs réflexions sur les filières de formations actuelles, ils proposaient les évolutions suivantes :

- Remplacer les 2 AMFPC actuels par un unique AMFPC tous milieux.
- Exiger 2 Pagaies Vertes à l'entrée en formation AMFPC, et deux Pagaies Bleues à l'entrée en formation MFPC. Ceci permettra de pouvoir se focaliser sur tout ce qui ne concerne pas la pratique personnelle de l'encadrant stagiaire.
- Modifier le MFPC pour correspondre au schéma des CQP + CCP : MFPC EC + option EV et/ou option Mer complémentaires.
- Communiquer largement via les CREF sur le dispositif VAE fédérale auprès des pratiquants et des structures.
- Mutualiser et harmoniser les contenus, supports de formation et certifications des formations fédérales.

Dans le cadre d'une réflexion sur le projet de développement fédéral pour l'olympiade 2025-2028, les propositions du BEF étaient les suivantes :

Formation des pratiquants

Évolution du dispositif Pagaies Couleurs :

- Mettre en place un outil de gestion des **référentiels de compétences** des Pagaies Couleurs (plateforme pédagogique)
- **Mutualiser les compétences** entre les Pagaies Couleurs (ex : environnement pour les PC du même niveau et du même milieu)
- Associer des **supports multiples** aux niveaux PC vertes à Noires (ex : kayak creek, packraft et canot sur les PC Rivière Sportive)
- Ajouter le support **Packraft** aux Pagaies Blanches et Jaunes / Ajouter des **compétences spécifiques** aux PC Blanches et Jaunes Kayak
- Ajouter 2 niveaux Pagaies Couleurs pour fluidifier et mieux reconnaître la progression entre le niveau Jaune et le niveau

Bleu :

- Pagaies Oranges par milieu entre les Jaunes par support et les Vertes disciplinaires
- Pagaies Violettes disciplinaires entre les Vertes et Bleues disciplinaires

Formation des encadrants

Evolution des filières de formation fédérale

Proposition d'harmoniser la structure des 3 filières (Guide, Moniteur, Entraîneur) sur 4 niveaux. L'idée était de scinder les compétences d'encadrement et d'enseignement entre les filières Guide et Moniteur. Proposer également de former au tutorat pour valoriser ce rôle clé.

Il ne s'agirait pas de créer de nouveaux contenus mais de réorganiser les compétences des UC des formations actuelles en blocs de compétences (BC).

Dans un souci de modularité / flexibilité, chaque BC serait obtainable indépendamment. L'obtention de tous les BC d'un diplôme validerait le diplôme en date du dernier BC obtenu. Un BC obtenu pourrait être conservé durant les 2 saisons sportives suivantes pour permettre de compléter le diplôme, sauf pour la filière entraîneur, qui conserverait ses règles actuelles pour les niveaux 2 à 4.

Tous les diplômes seraient à « recycler » tous les 4/5 ans afin de :

- Provoquer des rencontres entre les encadrants (d'un même territoire)
- Partager des expériences et des pratiques
- Echanger de l'information (récente/locale)
- Mutualiser les informations et les outils
- Former à l'utilisation des nouveaux outils pédagogiques fédéraux

Des tableaux synthétiques explicatifs exposaient ces différentes propositions. Nous les tenons à disposition de ceux qui les souhaiteraient.

Ces tableaux et propositions ont été communiquées à la DTN et à notre gouvernance par le biais du Compte-Rendu de BEF du 13 novembre 2025. Ce compte-rendu tarde à être validé par le COMEX.

Réunion avec la DTN :

J'ai rencontré notre nouveau DTN, Julien Issoulié, début mai de manière informelle lors de la réunion sur le haut-niveau à la Maison des Sports de Pagaie. Julien s'est joint au BEF du 17 juin afin de s'y présenter et de partager nos échanges.

Une réunion téléphonique a ensuite eu lieu à l'initiative du DTN le mercredi 29 octobre. Rémi y représentait le BEF à mes côtés. Une présentation succincte du bilan réalisé était exposée par Xavier Le Saux (Sport Intelligence) en présence de Julien et d'Agnès Berthet (DTNA).

Au moment où les membres du BEF proposaient de présenter ce qui avait été préparé durant le week-end en présentiel, Julien a indiqué devoir quitter la réunion mais a proposé que celle-ci puisse se continuer malgré tout. Jugeant sa présence et son écoute importantes, un nouveau rendez-vous téléphonique était fixé au jeudi 13 novembre.

Eric et Amélie, pour le service formation, ont rejoint le groupe précédemment formé pour ce temps d'échanges. Julien ne put pas rester très longtemps, contraint par une autre réunion en parallèle (non prévue lors de la planification). Xavier a présenté le document, validé par le COMEX et le Conseil d'Administration du 7 novembre, indiquant que 2 grands sujets allaient concerner la CNEF :

- L'évolution du dispositif Pagaies Couleurs (+Nirvelli)
- L'évolution de la filière de formation fédérale (+CQP CKSP)

Les deux points principaux évoqués lors du week-end de travail en présentiel.

Deux points précis étaient évoqués par Xavier :

1. «Trancher» entre le CQP et le MFPC : Les participants du BEF et du service percevaient alors l'incompréhension de la complémentarité et de l'articulation des diplômes bénévoles et professionnels de la filière d'enseignement (AMFPC>MFPC>CQP>CCP), très certainement liée à une méconnaissance des filières et du contexte économique des stagiaires concernés (jeunes adultes bénévoles, avec peu ou sans financement pour une formation professionnelle).

Avec Amélie, nous avons souhaité immédiatement clarifier le rôle de l'autonomie des AMFPC dans l'encadrement de séances puisqu'il ne s'agit pas d'un "assistant" mais d'un cadre à part entière, autonome dès l'âge de 18 ans.

2. Simplifier le dispositif Pagaies Couleurs : Rémi a insisté sur le besoin de comprendre les attentes liées au concept de simplification" et a rappelé la genèse de l'évolution 2021 des Pagaies Couleurs (version 3)

Il a été répondu que ces 2 sujets seraient abordés lors de groupes de travail courant décembre. Avec Rémi, nous avons exprimé notre souhait de participer à ces temps de travail.

L'objectif mentionné était de produire des plans d'actions qui feraient partie intégrante du projet de développement de la FFCK, il était donc noté capital que des représentants du BEF et du Service Formation et Professionnalisation soient parties prenantes de ces groupes de travail.

N'ayant pu détailler nos réflexions du week-end présentiel, Rémi a compilé dans un document unique les différentes propositions rédigées par le BEF concernant les thématiques (BEF d'octobre) + plateforme pédagogique (Rapport CNEF 2024) afin de le transmettre en amont des prochains temps d'échanges.

Le lendemain, le Président Fédéral me téléphona pour me rassurer sur les bonnes intentions du COMEX, la volonté assurée de vouloir travailler ensemble, de manière non descendante, et m'inviter à une communication plus positive.

Et puis s'en sont venues les Tasses Fortes :

Un mois de décembre intense pour toutes celles et tous ceux qui, acceptés dans les groupes de travaux, ont échangé durant des créneaux d'une à deux heures, à raison de 5 à 6 fois en trois semaines, pour formuler des propositions d'actions sur différents sujets. Deux groupes concernaient notre commission :

- Celui sur la formation en général : seul

Rémi y a été intégré. J'avais également demandé mais le responsable de ce groupe a répondu qu'un seul membre du BEF serait bien suffisant. Rémi a ainsi dû, seul, communiquer sur les évolutions envisagées et rédigées fin octobre. Eric y était présent pour le service.

- Celui sur les pagas couleurs : avec Guillaume et Rémi nous avons pu intégrer ce groupe et être sources de propositions, souvent partagées par les membres en présence. Eric y était présent pour le service.

Chaque rapporteur a mené du mieux qu'il le pouvait son groupe, respecté les délais et rendu une synthèse.

Celles-ci ont dû être étudiées par la DTN, le service externe (Sport Intelligence), le COMEX et le Conseil d'Administration.

De rapides retours ont été communiqués aux rapporteurs qui les ont fait redescendre.

Aucune communication officielle suite à ces groupes de travail n'a été effectuée auprès du Bureau Enseignement Formation.

Et puis s'en est venu le Projet de Développement Fédéral.

Comme nous, vous êtes en train de le découvrir.

Nous n'y percevons pas nos échanges du BEF présentiel d'octobre, à peine plus ceux de décembre. En revanche, nous y retrouvons ce que Xavier avait évoqué au téléphone en novembre.

Mais soyons positifs et sereins et attendons les explications à venir.

Nous nous rappelons les réponses du Président Fédéral du début d'année quant au déficit RH : *« Cette période de transition (qui dure pour la formation à la lecture de votre mail) est lourde voire compliquée. Nous gérons au mieux le quotidien et l'actualité. Vous comprendrez que le COMEX ne pourra prendre des décisions administratives et financières que lorsque notre audit financier sera fini, notre budget construit et notre DTN recruté(e). Je ne manquerai pas de revenir vers vous au printemps car de nouvelles stratégies et enjeux seront positionnés »*.

Il s'agissait du printemps 2025.

En septembre, à l'issue de notre compte rendu de Bureau mensuel nous notons les ressentis des membres du BEF : « Nous avons la sensation que les projets portés par la CNEF sont peu considérés, nous ne sentons pas d'attentes ni d'ambitions de la part de l'équipe dirigeante pour notre commission. Nous en tenons pour preuve l'absence de réponse du Président fédéral au courrier adressé le 20 mars. Par ailleurs, nous pensons qu'il serait bienvenu que le DTN ou la nouvelle DTNA aient des missions sur la formation afin de faciliter les échanges et de permettre une meilleure défense de nos projets auprès des instances décisionnaires ».

Nous commençons à percevoir une ligne directrice dans les projets de notre gouvernance.

Nous sommes satisfaits du contact qui se noue avec les commissions transversales et en particulier celle consacrée à la prévention des violences sexuelles et sexistes.

Nous voyons d'un bon œil la possible mise en place d'une plateforme pédagogique.

Nous souhaitons maintenant parvenir à nous convaincre de l'intérêt de l'appropriation des projets écrits dans le Plan de développement fédéral. Leur pertinence peut-elle avoir un impact pour résoudre les problématiques liées au déficit actuel de jeunes et à la nécessaire féminisation de nos pratiques ?

Soyons positifs : avançons vers la confiance, les yeux grand ouverts, avec vigilance !

RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE JEUNE MINI PAG



MAXIME LIGNEREUX

Président de la Commission.

L'année 2025 a constitué une année de transition pour la Commission Nationale Mini-pag, dans le contexte de la mise en place de la nouvelle équipe élue du COMEX. Cette phase de renouvellement a naturellement entraîné une période d'adaptation, marquée par un fonctionnement plus limité de la commission et par une visibilité réduite sur les orientations à moyen et long terme. À ce titre, 2025 peut être considérée comme une année blanche pour la commission.

Les animations nationales prévues n'ont pas pu être déployées dans des conditions suffisantes pour garantir leur pertinence et leur efficacité. Plusieurs éléments expliquent cette situation : un manque de soutien humain et économique, une mobilisation restée trop faible sur certaines actions envisagées, mais aussi un manque de lisibilité globale sur les priorités de développement à porter. En l'absence d'un projet structurant clairement défini, il a été difficile pour la commission de s'inscrire dans une dynamique forte et de projeter des actions nationales cohérentes et fédératrices.

Malgré ce contexte, les échanges au sein de la commission ont permis de maintenir un lien, de partager les constats du terrain et de rester attentifs aux enjeux propres à l'activité Mini-pag. Cette année a ainsi aussi été un temps

d'observation, de transition et de préparation, utile pour identifier les freins existants et mieux envisager les leviers à mobiliser pour relancer une dynamique en 2026.

La commission tient à remercier chaleureusement l'ensemble de ses membres pour leur disponibilité, leur engagement et leur présence tout au long de cette période particulière. Même dans un contexte peu favorable et parfois incertain, chacun a su rester mobilisé, contribuer aux échanges et faire vivre collectivement la réflexion autour de l'activité. Cet investissement mérite d'être salué.

Pour 2026, une nouvelle perspective s'ouvre avec la rédaction du plan de développement, construit autour de la thématique du Plan Urgence Jeunes. Cette orientation donne un cadre plus clair et constitue une base de travail importante pour redonner de l'élan à l'activité envers les jeunes. La Commission Nationale Mini-pag se tient pleinement à disposition pour accompagner la mise en œuvre de ce plan, contribuer à sa déclinaison opérationnelle et soutenir les actions qui permettront de renforcer la structuration, la visibilité et l'attractivité de la discipline.

RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE PAGAIE SANTÉ



**CATHERINE
PAOLETTI**

Co-Présidente
de la Commission.



**OLIVIER
COSTE**

Co-Président
de la Commission.

2025, LA CONTINUITÉ DU DÉPLOIEMENT DE L'ACTIVITÉ PAGAIE SANTÉ®



Le bureau de la commission nationale Pagaie Santé® est composée de :

- **Coprésidence** ; Catherine Paoletti et Olivier Coste
- **Membres** : Karine Caiveau, Stéphane Durecu, Daniel Koechlin et Mélanie Roger
- **Conseiller technique national** : Benjamin Louche en charge des politiques sportives dont le sport santé
- **Représentant du Comex** : Patrick Lefoulon
- **Représentante du CA** : Lucile Gangloff,

La commission Pagaie Santé® pour mémoire, a pour **missions** de recenser les actions mises en place, de proposer stages et formations, de diffuser des connaissances scientifiques validées sur les bénéfices sur la santé de la pratique des sports de pagaie et de développer par tout moyen des supports de communication sur ces domaines.

Cela permet que le volet santé du canoë kayak soit pris en compte au sein des clubs, des comités départementaux et régionaux. Reconnue pour ses vertus la pratique du canoë kayak est donc utilisée dans un cadre médical, notamment dans les préventions primaire, secondaire et tertiaire de maladies. Depuis la création du comité Pagaie Santé®-devenu commission en 2020 nous travaillons sur l'ouverture à un public sport santé toujours plus varié.

Le développement de la pratique Pagaie Santé® est aujourd'hui bien engagé. Nous tenons à remercier les référents du COMEX et du CA, Patrick Lefoulon et Lucille Gangloff, pour leur soutien indéfectible,

Nouveautés législatives

L'arrêté du 12 Juin 2025 permet l'évolution de l'article L1172-1 du code de la santé public :

A savoir la possibilité de pratique de l'APA à de nouveaux publics, personnes présentant des facteurs de risque et aux personnes en perte d'autonomie liée au vieillissement et au handicap.

Ce qui conforte notre périmètre d'activité Ne serait-ce que pour les jeunes et les féminines présentant des facteurs de risque. Néanmoins il nous faut dans les clubs favoriser la pratique du sport santé chez les hommes moins enclins à prendre soin de leur santé.

Le montage et la réalisation des formations d'éducateur éducatrice Pagaie Santé® et la campagne de labellisations se poursuivent avec l'équipe d'élus en place et le travail des salariés du siège.

Un grand merci à Benjamin Louche engagé à nos côtés et sur les fronts des autres politiques sportives qui reste disponible pour l'animation, la logistique des formations, le suivi des dossiers et sa pleine implication dans les travaux de la commission.

Stephanie Tranel du service accompagnateur des structures, effectue un réel travail de formatrice sans lequel nous ne pourrions travailler. La qualité de la formation, continue à monter en puissance, avec Mélanie Roger éducatrice Pagaie Santé® de la première heure, formatrice d'expérience qui travaille de concert avec les acteurs locaux pour s'appuyer sur la politique régionale sport santé et permettre aux éducatrices.eurs et moniteurs .ices d'utiliser les ressources territoriales.

La fluidité est à l'œuvre entre formatrice, cadre technique, médecins et membres de la commission, afin d'être garant des missions de la Pagaie Santé et travailler de concert pendant les formations pour poser le cadre et stimuler la réflexion des participants.

Les stagiaires jouent le jeu avec le distanciel de la Société française de Sport Santé qui s'améliore avec l'aide de ses utilisateurs dont les cadres des sports de pagaies en club qui participent aux formations.

Qu'il nous soit permis de remercier les régions Grand Est, Bourgogne Franche comté et Bretagne pour la mise à disposition des lieux de formation et de navigation attenants ainsi que les pratiquants sport santé des clubs qui nous accueillent ou ceux voisins.

À la suite de l'instruction des dossiers, **la cinquième campagne de labellisation** a permis à 5 structures d'obtenir le label et la sixième est en cours d'instruction.

L'accompagnement des éducateurs et diplômés fédéraux au fil du montage du dossier de candidature participe grandement à la qualité des écrits.

L'évaluation des projets ou des activités en place lors des formations des éducateurs, continue à porter l'accent sur la capacité de concevoir, mettre en œuvre et faire vivre un projet Pagaie Santé®.

Ces derniers sont de plus en plus consistants et leur présentation systématique en formation et un travail d'échange individuel avec le cadre de club nous permet d'instaurer un dialogue qui peut se poursuivre ultérieurement pour mieux les accompagner.

La délivrance de certification par VAE se poursuit.

L'expérience de terrain doit être reconnue, ne serait-ce que pour poursuivre l'activité lors de la mobilité du cadre vers une autre structure, mais cela nécessite une anticipation du club afin que le futur éducateur Pagaie Santé remplisse les conditions préalables d'encadrant avant de solliciter la VAE. Le service Formation Professionnalisation nous aide à rester rigoureux.

Recyclage certification

Par cohérence avec le recyclage des moniteurs fédéraux, la durée de validité de la certification est portée à 5 ans et donc nous organisons depuis 2025 une session de recyclage annuel précédé d'un questionnaire sondage sur les souhaits ou non de renouvellement et sur les expériences des certifiés Pagaie santé®.

Les éducateurs se voient proposer un RV collectif en distanciel, par suite de la rédaction de plusieurs mises en situation pratique. Cela permet des partages d'expérience avec des retours de terrain enrichissants pour tous.

La commission se réjouit de voir se poursuivre les regroupements Pagaie Santé® inter clubs en inter-régions, plus souples à organiser

La participation de pratiquants Pagaie Santé lors de manifestations nationales loisirs : L'inscription sur le calendrier national permet la diffusion ensuite du programme de l'évènement aux clubs des régions voisines .Nous vous y encourageons.

L'organisation de Webinaires ira en s'intensifiant avec le réseau des référents régionaux et éducateurs qui s'étoffe.

Nous gardons en vue la nécessité d'une **formation de barreaux pour les bateaux collectifs**, embarcation souvent utilisé par le public sport santé et sommes en lien avec la commission Adhoc.

Des beaux jours pour la Pagaie Santé qui doit s'inscrire dans la stratégie Nationale Sport Santé 2025 2030 et le plan de développement fédéral, vaste programme à venir. N'hésitez pas à nous rejoindre.

RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE MÉDICALE



**PHILIPPE
GRIPPON**

xxx de la
Commission.

Protéger la santé des pratiquants des sports de pagaie, veiller à la sécurité des pratiques, aider à l'amélioration des performances des sportifs dans le respect de l'éthique, prévenir les accidents et lorsqu'ils surviennent, traiter les blessures ; sont quelques-unes des missions des médecins qui œuvrent dans chacune de nos fédérations sportives rappelées par le code du sport.

Nous avons vécu en 2024 des grands moments de partage et d'échanges lors des jeux olympiques et paralympiques, à Paris ou plutôt pour le canoë kayak et l'aviron à Vaires sur Marne. Le retour des jeux fin octobre 2024 a réuni toutes les disciplines du canoë kayak sur un même lieu à côté de notre maison des sports de pagaie siège de la Fédération à peine sortie de terre. Ce fut un grand moment tant pour nos athlètes que pour nos bénévoles investis pour nombre d'entre eux comme volontaires. Nous avons accueilli le monde du sport à Paris et en particulier le monde du Canoë Kayak et des sports de pagaie à Vaires sur Marne.

L'année 2025 fut celle de l'héritage des jeux et le retour aux réalités des équilibres budgétaires. La nouvelle équipe dirigeante, la direction technique profondément remaniée, ont travaillé à construire le projet pour les années futures.



**DANIEL
KOECHLIN**

xxx de la
Commission.

Le rapport d'une année débutant une olympiade est donc plus une perspective qu'un bilan.

Après le départ du Docteur CADET appelé à d'autres fonctions le Docteur GRIPPON a été élu dans le collège médecin au conseil d'administration. Hélas, lors des plénières du 25 janvier 2025, il n'a pas été possible de trouver un président pour la commission médicale. Le cumul des deux fonctions même s'il était statutairement possible n'est pas souhaitable. Le Docteur KOECHLIN s'est alors proposé de reprendre par intérim la mission de représentation médicale au sein du conseil d'administration dans l'attente de la prochaine assemblée électorale.

La Commission Médicale est donc composée statutairement :

- **Du Médecin au conseil d'administration** ; le Docteur Daniel KOECHLIN
- **Du président de la commission médicale nationale** ; le Docteur Philippe GRIPPON.
- **Du médecin coordinateur du haut niveau** ; le Docteur Thomas SCALLIET.
- **Du médecin chargé de la gestion nationale de la surveillance médicale réglementaire** ; le Docteur Charles CHANUT.
- **Des co-présidents de la commission pagaie santé** : les Docteurs Catherine PAOLETTI et Olivier COSTE.

- **Des Médecins Fédéraux Régionaux élus au sein de chaque région** notamment le Professeur François CARRE en Bretagne, le Docteur François DESCLAUX en nouvelle Aquitaine, le Docteur Olivier SELTON en grand est, le Docteur Gisèle SURANYI en Bourgogne Franche comté.

- **Des médecins nommés apportant leur expertise**, particulièrement le professeur François CARRE et le Docteur Olivier COSTE.

- **Les médecins d'honneur de la FFCK** (anciens médecins fédéraux nationaux et anciens présidents de la commission médicale nationale) : Docteur Daniel KOECHLIN le Docteur Michel CADET.

Le Comité exécutif de la FFCK est représenté par le Docteur Patrick LEFOULON trésorier fédéral.

La direction technique nationale par Monsieur Laurent BROSSAT sur la partie animation des structures.

Nous regrettons, une fois de plus que, dans de nombreuses régions le poste de médecin fédéral régional soit vacant, bien qu'il s'agisse d'une obligation statutaire (membre élu au sein du CRCK). Le Médecin Fédéral Régional est un conseiller du président du Comité Régional et du Conseiller Technique Régional sur les questions de santé. Les nouvelles élections n'ont hélas pas permis de créer de nouvelles vocations. Certes la démographie médicale est actuellement peu propice à l'engagement bénévole des collègues déjà bien occupés mais ils sont pourtant nombreux à pratiquer dans nos clubs. Leurs conditions d'exercice au sein des comités régionaux doivent être rendues plus attractives.

La commission Médicale se réunit statutairement lors des plénières des commissions fédérales, le bureau médical de façon trimestrielle et à chaque fois qu'un sujet l'exige.

Notre commission a travaillé, en lien avec le Médecin Fédéral National et la Commission Pagaie Santé®, avec les différentes structures du siège.

Les axes de travail durant cette olympiade vont porter, dans le cadre de la politique fédérale promue par le nouveau Comité exécutif, sur :

1. Des actions fédérales d'ordre général

- Une contribution à la réécriture de l'annexe 3 : le Règlement Médical Fédéral statutaire obligatoire
- Un avis sur la pertinence, la périodicité du Certificat d'Absence de Contre-Indication (CACI) à la pratique du CK, son éventuel remplacement par un parcours personnalisé de santé (PPS).
- Une réflexion sur les surclassements lors de la pratique compétitive.
- La présence et les contributions au Conseil d'administration du Docteur Daniel KOECHLIN et des Docteurs Philippe GRIPPON, Catherine PAOLETTI, Olivier COSTE au titre de Président (e) s de commissions invités.
- La présence au colloque annuel médical interfédéral du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF)
- A l'Union Nationale des Médecins Fédéraux (UNMF)
- La présence du président de la commission médicale nationale à la commission médicale de l'Europe Canoe Association (ECA)
- La présence de médecins à certaines cérémonies protocolaires de manifestations nationales.

2. Des actions de conseil médico-sportif et de surveillance des risques sanitaires

- Diffusion des recommandations en matière de prévention de la Leptospirose.
- Mise à disposition d'un argumentaire scientifique différenciant la pratique du canoë kayak et la baignade face au risque de contamination des eaux par les cyanobactéries.
- Diffusion de la liste actualisée des contre-indications à la pratique du canoë-kayak à destination des médecins prescripteurs
- L'actualisation du dictionnaire « médico sport santé » VIDAL en lien avec la commission médicale du CNOSF.
- Le suivi et la prévention de l'accidento-

logie observée au cours de la pratique du Canoë-Kayak qu'elle soit compétitive ou de loisirs notamment l'analyse du suivi des accidents mortels.

Nous poursuivons le travail engagé chez les athlètes inscrits sur la liste des sportifs de haut niveau (SHN) sur la lyse isthmique cause de lombalgies chroniques ; ainsi que sur la prévention des accidents d'instabilité d'épaule. Nous espérons, durant cette olympiade, avoir enfin accès aux déclarations d'accidents que nos adhérents envoient à la MAIF assureur de la FFCK

3. Une action forte sur la Pagaie-Santé®

- Contribuer au plan « Urgences jeunes » : la sédentarité chez les jeunes est un problème de santé publique inquiétant. Le temps passé sur les écrans concurrence celui consacré à l'activité physique et au sport. La baisse des effectifs pour cette classe d'âge au sein des fédérations est marquée, surtout celles qui sont les moins médiatisées. Le Canoë-Kayak est un sport où la poussée d'Archimède réduit les contraintes de poids chez les pratiquants en surpoids ou en obésité. Les valeurs inclusives que porte notre fédération sont des atouts pour capter ces jeunes et les réathlétiser. C'est une piste de développement du plan « Urgences jeunes » que nous souhaitons porter.

- Mise à disposition des fiches pratiques à l'usage des éducateurs Pagaie Santé formés par la FFCK (Cancers du sein et du colon, diabète de type I et II, Obésité).

- Participation à la formation Pagaie Santé initiale et de recyclage.

- L'élaboration d'un formulaire spécifique de prescription pour les médecins généralistes ou spécialistes prescripteurs d'activité physique pour des patients.

4. Un travail au plus proche des athlètes

- L'harmonisation des catégories d'âge pour la pratique compétitive dans un cadre de contraintes physiologiques et de sécurité.

- Le conseil médical, l'orientation et le suivi des pratiquants, encadrants, patients qui

nous sollicitent.

- L'analyse des dossiers médicaux difficiles transmis par nos collègues professionnels de santé, voire le règlement de litiges médicaux

- L'adoption par le Conseil d'administration du « gel » du statut de nos sportives de tous niveaux, toutes disciplines, obtenu lors de puis la date de la déclaration de grossesse jusqu'à 6 mois après l'accouchement

- Le suivi des demandes de surclassement.

5. Des actions pour le haut-niveau

- Le bilan de la surveillance médicale réglementaire des athlètes (SMR) de haut niveau et le suivi de leur état de santé grâce au travail du Docteur Charles CHANUT.

- L'accompagnement des équipes de France au cours des stages et compétitions internationales avec l'aide des médecins d'équipes et des professionnels de santé paramédicaux coordonnés par le Dr Thomas SCALLIET

- Un travail d'étude en cours sur la réalité de la fréquence, le retentissement et l'éventuelle prévention nécessaire de la « lyse isthmique » chez les sportifs de haut niveau (SHN).

- La tenue de la réunion médicale du haut-niveau prévue dans nos statuts de façon annuelle (SHN, SMR) qui n'a pu avoir lieu hélas qu'une seule fois durant la dernière olympiade.

Conseiller la fédération dans ses choix, règlements et démarches administratives tout en accompagnant les sportifs de toutes les disciplines et notamment ceux devant participer aux JOP de Los Angeles 2028, favoriser une pratique sécurisée dans la durée d'une carrière ou d'une vie de sportif, développer le sport-santé, mettre en place une veille épidémiologique afin de prévenir blessures et accidents, collaborer avec des médecins d'autres fédérations sportives, tels sont nos objectifs pour l'olympiade en cours et les prochaines saisons.

RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE ESPACES, SITES, INTINÉRAIRES, ET NAVIGATION DURABLE (ESIND)



**PHILIPPE
CAILLEBOTTE**

Co-président de la
Commission.



**GEORGES
DANTIN**

Co-Président
de la Commission.

L'année 2025 n'a rien changé aux enjeux liés à l'essence de notre sport nautique de pleine nature. En ce sens, les témoignages récents de nos slalomeurs montrent combien nous sommes tous attachés à naviguer dans les milieux naturels. Nous ne reviendrons pas non plus sur les enjeux que nous avons largement développé à ce propos dans notre bilan 2024, présenté lors des plénières et pour l'AG ordinaire d'avril 2025. Malgré cela, nous serons longs, mais espérons retenir votre attention sur des sujets qui nous concernent tous.

Notre travail s'inscrit dans l'histoire fédérale depuis les années 70, ponctué par la création de la commission Equipements dans les années 80, le travail autour du projet Loi sur l'eau de 1992, le changement d'intitulé vers l'appellation Commission Nationale Patrimoine Nautique fin années 90. En 2017 le nom devient Commission Nationale Espaces Sites Itinéraires Navigation Durable **marquant ainsi la volonté de passer d'une position un peu statique et défensive, à un affichage de notre fédération en tant que véritable acteur de l'eau** au bénéfice de nos pratiques. C'est fort de toute cette expérience acquise par les conseillers techniques, experts juridiques et bénévoles que nous pouvons aujourd'hui faire face aux enjeux sur tous les territoires, eau douce ou salée, eau vive ou eau plate, au service de l'ensemble des usagers.

Les conditions physiques et nos interlocuteurs sont identiques aux années précédentes. Les conditions hydrologiques sont conformes aux prévisions, variables, évolutives et parfois extrêmes, pouvant parfois remettre en question nos activités.

Nos représentants dans les institutions de gestion de l'eau et des bassins versants (CNE, CNB, Comités de Bassins, conseils maritimes de façade, Commissions locales de l'eau...) témoignent d'une montée en puissance des revendications des usagers agricoles et industriels de l'eau, avec notamment une volonté affichée de hiérarchiser les usages. Les défenseurs de l'environnement peinent à faire entendre la voie de la nature qui constitue pourtant notre écrin de pratique.

Nos usages « **non-consommateurs d'eau** » peuvent paraître secondaires aux yeux de nos interlocuteurs. Pour autant la navigation non motorisée est toujours une liberté qui figure dans le code de l'environnement, ainsi que la préservation des intérêts liés à cet usage. Les loisirs dans la nature, ceux liés à l'eau, la pratique sportive, sont toujours aussi recherchés. Ils participent en particulier à la santé physique et psychique sans parler de toutes ces valeurs qui nous fédèrent, essentielles à

l'équilibre de nos sociétés bien mises à mal par ailleurs. Une eau en quantité et de qualité, même si nos activités ne sont pas soumises à une norme, sont les garants de **notre liberté de naviguer**. Sur celle-ci des menaces se profilent régulièrement (arrêtés sécheresse, hiérarchisation des usages, redevances d'accès, ...), alors même que la plupart des collectivités mettent en valeur les activités de fraîcheur, au sein desquelles les sports de pagaie tiennent une place prépondérante, qu'il convient de défendre.

La commission ESIND grâce au travail de ses différents référents bénévoles continue à agir à tous les niveaux : national, interrégional, régional, départemental et local. Cette présence est nécessaire et indispensable si nous voulons continuer à naviguer dans la nature. Chaque « échelon » est impliqué en termes de veille réglementaire, de participation aux instances de gestion des milieux aquatiques, de suivi de projets d'aménagement des espaces sites et itinéraires de pratique... Accès à l'eau et à la ressource, continuité de parcours, conflits d'usage ... nous sommes sur tous les fronts : eaux vives, eaux calmes, mer.

Répetons-le : tout ceci repose nécessite de la disponibilité, de la vigilance et des compétences juridiques, environnementales, techniques, relationnelles et rédactionnelles. Elles s'exercent collégialement car il n'est pas facile de réunir toutes ces compétences sous le même casque. La mise en réseau de tous les acteurs est un des moyens permettant de partager ces compétences et de les faire fructifier.

Autres aptitudes nécessaires : la persévérance et la continuité, car bon nombre de projets se poursuivent au fil des années, parfois dizaine d'années, soit bien au-delà d'un mandat fédéral.

En parallèle à ce fort engagement bénévole, un grand nombre de dossiers nécessitent l'indispensable appui du **Service Aménagement Territorial et Equipements** (SATE) du siège et des compétences du Cabinet JED et d'Incipit, qui viennent appuyer de leurs compétences des ressources que nous n'avons plus parmi l'équipe du siège (allègement de la masse salariale par rapport à ces profils spécifiques).

Sur cet accompagnement, 2025 a connu une nette diminution des capacités d'appui technique auprès des bénévoles, tant en termes de moyens humains que financiers.

Les conséquences ne sont pas encore mesurables sur le terrain, mais les témoignages de découragement des bénévoles très impliqués sur nos thématiques remontent nombreux du terrain.

> **Il est absolument nécessaire que la commission puisse s'appuyer à nouveau sur un SATE très largement renforcé au niveau du siège et en régions. Si nous voulons, dans les années à venir, faire face aux exigences en termes de compétences et de travail, le bénévolat ne suffira plus !**

Les candidats aux élections de décembre 2024, puis les nouveaux élus du Comex ont été destinataires d'un certain nombre de recommandations techniques et financières sous la forme d'un projet de feuille de route 2025-28 ESIND afin, aux yeux de membres de la commission, d'être capables de faire face aux enjeux.

Dans l'attente de l'élaboration du plan de développement fédéral, susceptible de les intégrer, l'année 2025 aura été pauvre en nouvelles actions ; l'activité de la commission s'est cantonnée à poursuivre celles engagées antérieurement, plus particulièrement pour la protection de l'accès à l'eau.

Au-delà de nos adhérents, l'ensemble de la communauté des payeurs nous attends sur ces questions qui peuvent être fédératrices, y compris pour le secteur professionnel et les élus locaux, principaux interlocuteurs de nos membres affiliés et agréés.

UNE COMMISSION NATIONALE TRÈS INVESTIE EN SYNERGIE TOTALE AVEC LE SATE

...auprès d'instances institutionnelles :

- Réunions, échanges avec le COMEX et le Conseil d'administration pour la prise en

compte de nos recommandations et propositions de structuration du SATE.

- **La validation de notre projet de feuille de route 2025-2028 est toujours attendue ?**
- **Comité National de l'Eau :**
 - Participation assidue aux plénières
 - Implication de notre représentant dans divers Groupes de Travail : Comité d'anticipation et de suivi hydrologique (*Veille sur le Guide sécheresse 2025*), Réglementation, Restauration des milieux aquatique (*Poursuite du travail sur la prise en compte de la continuité de la navigation dans le cadre de la mise en oeuvre apaisée de la continuité écologique*).
 - *Le CNE est notamment un espace d'expression pour la prise en compte de nos activités, de tissage de liens et de prise de positions communes avec les usagers non économique (associations environnementales, consommateurs, pêcheurs,...), et d'échanges ou d'acculturation commune avec les autres collègues (élus, usagers économiques, administrations, ??)*
- **Comité National pour la Biodiversité :**
 - suivi de la mise en oeuvre de la Stratégie nationale pour la biodiversité 2030
 - Participation aux Assises de la biodiversité
 - Suivi des débats de la commission parlementaire sur la gestion des cours d'eau
- **Comités de façade (CMF) :** 2025 marquera une forte avancée dans nos objectifs puisque nous sommes désormais présents directement dans 3 des CMF de l'hexagone (Sud Atlantique, Nord Atlantique/Manche-Ouest et dans le conseil maritime de bassin Sud Océan Indien, et représentés par d'autres acteurs des sports nautiques sur les autres ; merci à Jacques THIOLAT et Marie DUVAL pour leur implication dans cette réussite.

Depuis le dernier renouvellement nos représentants siègent dans la commission permanente de ces conseils maritimes.

- *Participation à la définition des Stratégies de façade et la Stratégie des Aires Marines Protégées,*
- *Affirmer, défendre et illustrer qu'il existe une triple réalité éducative, scientifique et économique du nautisme et de la plaisance bien loin de l'imagerie du pratiquant-consom-*

mateur, détaché de tout lien avec son environnement.

- **Comités de Bassin :** Nous sommes présents dans les 6 bassins de Métropole par le biais de 7 représentants (2 en RMC).
- *Ces représentants (membres du bureau ESIND) facilitent la remontée des actualités et des actions dans les territoires. Ils s'appuient mutuellement pour coordonner leurs interventions et propositions dans leur bassins respectifs. Les échanges d'information sont également réguliers avec les représentants au CNE et CNB.*
- **L'enjeu 2026 dans les comités de bassin est la révision des SDAGE qui va fortement mobiliser nos référents et nécessite un accompagnement technique ; contribution à remettre fin mars.**
- **Commission nationale des usagers Voies Navigables de France ::**
- Présence systématique d'un technicien fédéral et invitation du Président fédéral : Notre participation est importante pour la prise en compte de nos activités sur les voies d'eau dites « commerciales ». Les conséquences régionales sont importantes : Cela a notamment permis d'être associé très en amont à la future révision du Règlement Particulier de Police de l'itinéraire Seine Yonne, où de nombreux clubs franciliens et normands évoluent notamment.

...en interne au service des clubs et autres instances fédérales :

- **Réseau ESIND** qui s'étoffe trop lentement, se renouvelle, mais peine encore dans certaines régions et départements
- *Nécessité de travailler sur la lisibilité et la communication, la poursuite, la reprise ou le lancement d'un travail collaboratif avec les commissions Formation, Loisirs / Tourisme et Sportives est toujours d'actualité*
- **Pagaies couleurs :**
- *Travail, au sein de la commission et en inter-commission, sur le volet environnement toujours en panne*
- **Veille juridique**
- *Réactivation d'une cellule de veille et lobbying comme celle qui a permis la prise*

en compte de nos activités dans la Loi sur l'eau de 1992 puis celle de 2006 toujours d'actualité. La multiplication des projets d'arrêtés préfectoraux, consultations avant travaux, création de nouvelles structures de gestion de l'eau dans le cadre de la mise en oeuvre du Plan EAU nécessitent cette mise en place de cette cellule au niveau du siège fédéral.

- **Cyanobactéries et Canoë Kayak :**
- *Analyse juridique et de risque à travers la bibliographie disponible. La relance du CNOSF pour piloter une étude plus large intégrant tous les sports nautiques reste une priorité.*

...en externe par le partenariat :

- **Partenariat avec l'Association Nationale des Elus de Bassin (ANEB) :** un partenariat 2023/2024 qui a porté ses fruits en 2024 avec les Relais de l'Eau (32 journées Sport et gestion de l'Eau organisées - <https://bassinversant.org/journees-de-leau-2024/>) **fortement mis en valeur lors de leur congrès de Marseille en octobre 2025.** Une perspective de nous intégrer dans la démarche Life'Biodiv France (pilotage Office Français pour la Biodiversité) dans un volet «continuité écologique» portant sur l'identification de 25 ouvrages animé par l'ANEB.
- **L'ANEB propose un renouvellement du partenariat pour 2026/27 ?**
- **Partenariat EDF :**
Réunions régulières pour suivi spécifique de dossiers sensibles (aménagement d'ouvrages, lâchers d'eau, ...) résolution des difficultés de collaboration sur les territoires CRCK/UP, EDF, CDCK/GEH EDF), approche prospective dans le cadre du changement climatique, ...;
- *La thématique de l'impact des éclusées monte en puissance et interroge déjà nos pratiques,*
- *La convention EDF a été renouvelée pour 4 ans ; la commission n'a pas été associée et en ignore les modalités relatives à l'accès à l'eau.*
- **Partenariats avec les Agences de l'Eau :**
- Mise en oeuvre d'une convention avec l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, elle devrait aboutir pour 2025 sur un travail d'analyse et de fonctionnalité des ouvrages de

franchissement mixte.

- > **Cette piste importante pour le financement des actions ESIND/SATE, à renouveler pour Adour Garonne, et à étendre à d'autres bassins, n'a pas été activée en 2025.**

- **Partenariat potentiel avec l'Office Français de la Biodiversité (OFB)**

En retombées directes des actions environnementales menées lors des JO (Projet Impact 2024, Conférence environnement et climat - Sécheresse, eau et sports nautiques, Journée Relais de l'Eau et stand FFCK à la Vilette) par lesquelles nous avons pu mettre en avant notre savoir-faire (Gardiens de la Rivière à la Mer, Sentiers Nautiques, Pagaies Couleurs, Label Pagaie Nature...), nous avons été convié à témoigner lors des Rencontres Biodiversité et Territoires 2025 à Bordeaux, organisées par l'OFB, sur les «Actions Fédérales intégrant la prise en compte de la biodiversité».

A la suite, une visioconférence a eu lieu en novembre pour établir des pistes de collaboration multiples, en présence de 4 services de l'OFB.

- > **pour les concrétiser l'OFB nous propose l'établissement d'un partenariat.**
- **Autres partenariats :** notre projet de feuille de route ESIND proposé en janvier 2025, propose d'autres pistes de partenariat.
- > **validation de la feuille de route toujours en attente ?**

UN SERVICE AMÉNAGEMENT TERRITORIALEQUIPEMENT PRÉCIEUX :

Le SATE composé de Dominique Massicot (à temps partiel), de Dominique Texier (mécénat de compétence MAIF 2023-2026 - projet Gardiens de la Rivière à la Mer) et appuyé par Antoine Dubost (prestataire depuis octobre 2024 à travers INCIPT) et le cabinet JED (juridique).

- **Gardiens de la Rivière à la Mer ® :** la synthèse 2025, établie par Dominique TEXIER met en avant :
- **que l'effectif des Gardiens de la Rivière à la Mer passe de 94 à fin 2024 à 156 à fin 2025,**

- entre 2024 et 2025, l'évolution du nombre des Gardiens est en % de +66% , en valeur absolue elle est +62 Gardiens sur l'année,
 - 22% des structures fédérales sont désormais détentrices du label,
 - en 2025, de fortes dynamiques ont été créés dans 2 régions : Auvergne Rhône Alpes et Bourgogne Franche Comté. Elles apportent à elles deux 30 nouveaux Gardiens,
 - Les régions Ile de France et Bourgogne Franche Comté sont des repères réalistes pour penser qu'à minima 50% des structures d'une région réalisent des actions de préservation de leurs milieux de pratiques (soit environ 360 clubs ou structures potentiels à l'échelon national).
- > **A souligner ici le rôle majeur dans ce succès de Dominique MASSICOT et de Dominique TEXIER (mécénat de compétence MAIF) ; ce dernier achève très prochainement sa mission et nous le remercions pour sa forte implication et son savoir-faire.**

Nombre de Clubs, membres agréés et structures. Cumul des "Gardiens de la Rivière à la Mer" par région à fin 2025

	Clubs 25*	Membres 25*	Structures 25*	Gardiens 2024	Gardiens 2025	Gardiens 2024	Gardiens 2025	Gardiens 2024	Gardiens 2025	Ratio Gardiens en %
Antilles, Guyane	23	2	23	0					0	0
Mayotte, Wallis, Calédonnie	14	0	14	0					0	0
Bretagne	64	9	73	2				1	4	5,3
Normandie	32	0	32	0			1	1	2	6,3
Corse	5	7	12	1					1	8,3
Centre Val de Loire	31	0	31	3					8	12,9
Grand Est	58	2	60	5			2	1	8	13,3
Occitanie	50	10	60	5	1	2		2	10	16,7
Provence Alpes Côte d'Azur	41	7	48	3	3		2		8	16,7
Pays de la Loire	47	3	50	8	1			1	10	20,0
Nouvelle Aquitaine	98	7	105	18	2	1			21	20,0
La Réunion	8	1	9	2					2	22,2
Hauts de France	46	3	49	9			2		12	24,5
Auvergne Rhône Alpes	54	9	63	5	6	7		1	19	34,5
Bourgogne Franche Comté	42	3	45	3	1	2		17	23	51,1
Ile de France	49	3	52	30		1	1		32	61,5
TOTAL	662	46	708	94	14	15	8	25	188	21,7

* Source : données 2025 service accompagnement des structures.

Plus qualitativement il conviendra de noter au bilan que les pages web du site fédéral relaient visuellement la dispersion géographique des Gardiens de la Rivière à la Mer : <https://www.ffck.org/nos-sites/gardiens-de-la-riviere/sinformer/>
Enfin l'animation du collectif des Gardiens de la Rivière à la Mer commence à prendre forme avec des newsletters adressées régulièrement : <https://www.ffck.org/nos-sites/gardiens-de-la-riviere/outils-de-communication/>

- Accompagnement de la CNESIND**
Le service a continué à accompagner la Commission, que ce soit auprès des élus et membres des Comités de Bassin ou des Conseils Maritime de Façades et autres instances de gestion de l'eau, ou dans le suivi

de la commission et de ses temps de travail informels.

• Sentiers Nautiques :

Le programme des sentiers nautiques® est toujours de mise, après une période de pause suite au départ d'Antoine Dubost. Des projets sont en cours, et leur réalisation et/ou finalisation va être relancée, comme les Sentiers Nautiques de la Somme, le Sentier Nautique de la Rance, les Sentiers Nautiques de Vassivière (soutenus par EDF pour ces deux derniers). Des projets enthousiasment émergent, avec notamment Sentiers Nautiques du Verdon et de la Durance dans les Alpes de Haute Provence, projet porté par le CDCK 04, initié à l'automne 2025.

• Etudes :

Les études ont été mises en pause en 2025, en attente du projet fédéral. Le service a été sollicité pour des dimensionnements d'ouvrages à venir en 2026, à effectuer en groupement avec notre partenaire Hydrostadium.

- Juridique** : Aucun nouveau contentieux n'a été entamé en 2025, ce qui est une grande source de satisfaction, le dialogue ayant permis de trouver des solutions acceptables par l'ensemble des parties. C'est notamment le cas en Seine-et-Marne, où le rapprochement des techniciens de la DDT et du SATE, et la réactivité du CRIFCK, notamment Camille HUREZ, et du CDCK a été particulièrement efficace en juillet 2025. Pour les autres dossiers :

- Les dossiers de la Haute Loire (Franchissement du barrage de Poutès, du barrage de Vieille Brioude et les listes d'ouvrages à signaler ou aménager sur l'Allier) suivent leurs cours, les instructions étant closes, nous sommes actuellement en phase d'attente de jugement
- Le dossier de la Dronne est également en cours, dans le conflit qui oppose la fédération, pour assurer le franchissement d'un ouvrage de moulin.
- Dans l'Hérault, le dossier du CK2H (Agonès), est également en cours, l'enjeu étant primordial, puisque concernant l'implication de nos bases nautiques à proximité des cours d'eau.
- En Eure-et-Loir, l'appel concernant le

franchissement du moulin des Osmeaux est également en cours : de la condamnation volontaire du portage entraîne un danger mortel pour les payeurs.

- Et surtout, la victoire dans l'affaire du canal de Crapone (Bouches du Rhône), où un de nos bénévoles a été inquiété à tort, le travail du cabinet JED, assisté du SATE a permis de complètement le blanchir.
- **Cyanobactéries** : Le dossier n'a toujours pas été repris par le CNOSF, un travail de rapprochement et de relance est primordial, afin de pouvoir protéger nos pratiquants et nos clubs, pour leur santé, mais également pour leur fonctionnement, afin de ne pas subir de restrictions abusives, liées à une méconnaissance de nos activités.
- **Cartographies** : Participation assidue au groupe de travail (Task Force) Cartographie, avec de belles perspectives présentées au COMEX, pour la mise en valeur de nos sites de pratiques auprès du grand public, mais également un potentiel de lien avec les services de l'Etat afin d'avoir une meilleure prise en compte de nos activités, en tant que réels acteurs de l'eau.
- Représentations et présentations :
 - Sollicitation par la DREAL Occitanie : contournement des centrales de Malause et Golfech, en cours.
 - Représentation bénévole d'Antoine Dubost au salon Slowww - VNF, pour présenter les Sentiers Nautiques et l'expertise de la fédération lors d'une conférence à Agen, en janvier 2025.
 - Echanges avec les cabinets SAULEAU et UDES pour l'étude sur le changement climatique et travail des fédérations en janvier 2025
 - Accompagnement du syndicat de rivière Nouvel Espace du Cher : mise en place d'une passe à canoë à Ballan-Miré (37), mise en fonctionnement en septembre 2025. Définition des plans de signalisation de plusieurs barrages gérés par ce syndicat.
 - Accompagnement des structures : recherches de restrictions possibles à l'activité dans les documents de planification territoriale
 - Sollicitation du service communication

d'EDF région Centre Val de Loire : Franchissement des 4 centrales nucléaires sur la Loire sur leur territoire. Visites et expertises en septembre 2025. Restitution à venir en mars 2026.

ACTUALITÉ AU SEIN DES TERRITOIRES :

Toujours difficile d'avoir un retour sur ce qui est fait sur tous les territoires ; ces retours sont pourtant importants afin de communiquer avec nos interlocuteurs et partenaires, les autres usagers et l'ensemble de la communauté des payeurs.

Une illustration de notre difficulté à communiquer qui ne doit pas cacher l'ampleur du travail accompli, à accomplir, et de la nécessité de doter le SATE et la Commission de moyens humains au niveau national et au niveau territorial pour apporter expertise et soutien aux nombreux bénévoles impliqués sur la thématique !

Merci à tous les référents en région et départements qui ont répondu à notre demande de transmission de leurs bilans. Ils se reconnaîtront !

Pour les autres n'hésitez pas à le faire la boîte mail de Dominique Massicot n'est pas fermée

Les thématiques sont illustrées ci-après par des actions reprises dans les comptes rendus territoriaux consultables ici : [https://drive.google.com/drive/folders/1jV1D-Wlc6hSWAuYu6ofdKYXrDkyP2c8aU ?usp=drive_link](https://drive.google.com/drive/folders/1jV1D-Wlc6hSWAuYu6ofdKYXrDkyP2c8aU?usp=drive_link)

- > La mise à disposition de ces comptes rendus annuels pour consultation libre par nos structures agréées et affiliées, départements et régions permettrait de mieux « faire savoir » ce qui est fait par le réseau FFCK au service de nos usagers

• Gestion de l'eau et des parcours

Localement, des représentants FFCK siègent dans diverses instances, leur recensement est toujours inachevé :

- Commissions Départementales des Espaces Sites et Itinéraires
- Commissions Locales de l'Eau (Schémas d'Aménagement et Gestion de l'Eau)

Région Pays de la Loire : Participation aux Commissions locales de l'eau associées à 6

Schémas d'Aménagement et Gestion de l'eau (sur 21 sur le Bassin Loire Bretagne)

- Comités de pilotage Réserves naturelles, Natura 2000, Espaces naturels sensibles...
- Participation aux Groupes de Travail de définition des Plan Territoriaux de Gestion de l'Eau et des Contrats Eau Climat

CDCK Ardèche : Participation aux groupes de travail de 4 PTGE 2 CEC

- Commissions locales des usagers Voies Navigables de France

- **Veille réglementaire**

- Arrêtés préfectoraux à faire modifier ou annuler

*Essais de navigation de la Romanche organisés par le **CDCK 38** en partenariat avec EDF pour la modification de l'arrêté de navigation*

Nouvel Aquitaine : Le contentieux juridique (FFCK et CDCK33) relatif à la navigation au sein de la Réserve Naturelle Nationale des Prés Salés d'Arès est toujours en phase d'instruction à la cour d'appel de Bordeaux.

- Projets d'arrêtés visant à limiter voire interdire la pratique, de plus en plus motivés par les conflits sur la ressource en eau (ècheresse/Cyanobactéries)

Travail du **Comité régional Pays de Loire** depuis plusieurs années pour limiter ces arrêtés

- Projets d'aménagements de cours d'eau et travaux en rivière

Le **Comité départemental des Hautes-Alpes** est en relation étroite avec la DDT pour assurer la libre circulation et la sécurité des pratiquants lors des nombreux travaux affectant les rivières : analyse des impacts, période de limitation de navigation, points de débarquement et embarquement provisoires, circuit de contournement, signalétique spécifique... Suivi chantiers et participation aux réunions de chantier si nécessaire : Chantiers d'entretien de la ripisylve et d'aménagement de 2 ponts sur la Guisane, Chantier de protection de berge sur le Buëch, Chantier de sécurisation de la route en bordure du Guil, Projets d'aménagement et de lutte contre les crues sur le Gyr et L'Onde,

- **Prévention de conflit d'usages et environnementaux**
- Mise en place et suivi de charte

des usages nautiques. Une piste à explorer pour éviter le recours aux Arrêtés préfectoraux souvent abusivement restrictifs de nos activités.

Grand Est Situation toujours conflictuelle sur le Brunnenwasser, et surtout la Moder, surtout avec les élus, qui estiment la fréquentation trop importante vu la nécessité de protection du milieu (nombreux loueurs et clubs allemands présents). Sur la Moder, une charte de bonne pratique est en cours de finalisation. Sur l'Ill, un accord entre les acteurs locaux visant à réduire les désordres (pas d'alcool, pas de musique) a, à priori, porté ses fruits

- **Amélioration des conditions de navigation**

- Expertise sur la signalisation des ouvrages et des accès à l'eau, signalétique des chemins de contournement
- Passes à canoës

Bourgogne Franche Comté : 33 dossiers techniques ESIND traités : Deux Suzannes (x2), Liebvillers (x2), Dampjoux (x2), Audincourt (x1), Pont de Roide (x3), Oye et Pallet (x5), Vallée de la Loue (x10), Chevroz (x3), Courchapon (x2), Ounans (x1), et Crissey (x2).

- **Nettoyage des rivières**

De nombreuses structures fédérales organisent et participent à des actions. Même si parfois elles peuvent paraître dérisoires face à l'état de certains de nos lieux de pratique elles participent indéniablement à la sensibilisation à leur préservation que ce soit vers nos pratiquants comme vers ceux qui les voient ! Il ne faut rien lâcher.

- > Une interrogation pour l'avenir : réactive notre collaboration avec Surf Rider, ou remettre en place une action fédérale coordonnée ?

- **Formation connaissance de l'environnement / mise en valeur des ESI**

CRCK AURA : topoguide numérique Haut Rhône (finalisation programmée en 2026)

Partenariat FNE / **CDCK 74** pour l'animation de deux journées autour de l'écologie (Arve « petit Canada » et Marais de l'Enfer sur le Lac d'Annecy).

CDCK Vaucluse : second circuit de l'application "Rand'Eau Découverte Avignon" sur la des-

cente du Rhône disponibles sur les stores (Google - Apple).

CRCK Occitanie : Participation active au comité de gestion de la Réserve Naturelle Régionale Confluence Garonne-Ariège

- **Structuration de la commission régionale ESIND**

CR Occitanie : Dès le début de leur mandat en 2025, les nouveaux référents ESIND d'Occitanie ont souhaité effectuer un recensement des référents et actions dans cette grande région ; un formulaire a récemment été adressé aux structures pour connaître et coordonner les actions. Des premiers retours font état d'actions de suivi pour les franchissements d'ouvrages (12, 31, 65, ...), de participation à des CLE/SAGE, à des comités de gestion de Réserves Naturelles, ...

Un grand bravo à tous ceux, bénévoles, cadres techniques, qui œuvrent à tous les niveaux ;

à nouveau un coup de chapeau à Dominique Texier de la MAIF qui nous a quitté fin mars 2026 pour son engagement à nos côtés et a permis de « booster » le réseau « Gardiens de la rivière et de la mer » ;

tout notre soutien à Dominique Massicot qui se retrouve seul permanent au sein du SATE et continue à suivre les dossiers juridiques et l'animation du réseau « Gardiens de la rivière et de la mer » ;

en attente de la concrétisation de la poursuite des missions de nos prestataires (Incipit-Antoine Dubost et JED-JM Darolles), et de la validation de notre projet de feuille de route.

RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE DE PRÉVENTION DES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES



YANNAÏCK VANDAMME
Présidente de la Commission.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

Créée le **21 mars 2025**, la Commission Nationale de Prévention des Violences Sexistes et Sexuelles (CNP-VSS) a consacré sa première année à structurer son fonctionnement, établir un premier diagnostic de terrain et développer une culture commune de prévention au sein de la Fédération Française de Canoë Kayak et Sports de Pagaie.

Cette phase de lancement était nécessaire pour aborder un sujet complexe et sensible, qui concerne l'ensemble des acteurs du sport : pratiquant-es, encadrant-es, dirigeant-es, bénévoles et familles.

La CNP-VSS agit en complémentarité avec la **Cellule Stop-Violences**, qui assure le traitement des signalements et l'accompagnement des situations, tandis que la commission développe principalement des actions de **prévention, d'analyse et de sensibilisation**.

Une première année consacrée à la structuration

Au cours de l'année 2025, la commission a travaillé à :

- préciser ses missions et son articulation avec les dispositifs existants de la fédération,

- constituer une équipe pluridisciplinaire associant différents profils du canoë-kayak et du monde sportif,
- organiser plusieurs groupes de travail thématiques (formation, sensibilisation, prévention structurelle, communication, réseau de référent-es...).

Cette phase de structuration constitue une étape importante pour développer des actions cohérentes, adaptées aux réalités du terrain et utiles aux clubs.

Les stands de prévention VSS : un outil de terrain

En 2025, la commission a participé à plusieurs **stands de prévention des violences sexistes et sexuelles lors d'événements fédéraux**, notamment :

- la Coupe du monde de slalom à **Pau**,
- les Championnats de France de sprint à **Li-bourne**,
- les Championnats de France d'Océan Racing et VAA à **Toulon**.

Ces stands ont permis de rencontrer de nombreux acteurs de la fédération : jeunes athlètes, parents, entraîneurs, dirigeants, bénévoles, juges et cadres techniques.

Ils ont également permis de développer **des partenariats avec les comités régionaux et**

les organisateurs, afin de proposer à l'avenir des stands communs de sensibilisation. Certaines initiatives associeront ainsi différentes thématiques de prévention et de santé, comme par exemple à Vitré, en Bretagne autour de la **pagaie santé, du handicap et de la prévention des violences**.

Au-delà de la sensibilisation, ces temps d'échanges constituent aussi **un véritable outil de diagnostic**, permettant d'identifier les besoins du terrain et d'orienter les futurs projets de la commission.



Formation et montée en compétence

La commission a également testé et bénéficié de plusieurs temps de formation et d'échanges, notamment avec des associations, les CDOS, la DRAJES, la MIPROF et **Fabien Proust, inspecteur du ministère des Sports**, en mission auprès de la FFCK.

Les interventions de Fabien Proust ont permis d'approfondir plusieurs sujets essentiels :

- la posture d'accueil de la parole des victimes,
- les mécanismes d'emprise et de prédation dans le sport,
- les obligations juridiques de signalement,
- le rôle de la prévention dans la construction d'un climat sportif respectueux et protecteur.

Ces apports contribuent à construire progressivement **un socle commun de connaissances et de pratiques** pour les acteurs de la fédération.

Perspectives pour 2026

À partir des constats réalisés en 2025, plusieurs axes de travail ont été identifiés pour les années à venir :

- poursuivre le déploiement des **stands de prévention VSS** sur les événements fédéraux,
- développer **des outils pédagogiques et interactifs** pour sensibiliser les pratiquants, notamment les plus jeunes,
- renforcer **les actions de formation et de sensibilisation** auprès des entraîneurs, dirigeants et bénévoles,
- diffuser des **supports de prévention et de communication** adaptés aux clubs et aux organisateurs,
- accompagner la mise en place d'un **réseau de référent-es VSS dans les régions**,
- **renforcer les liens avec les commissions fédérales concernées** (formation, féminisation, éthique et déontologie, commission de discipline, médicale) ainsi qu'avec la **Direction Technique Nationale**,
- contribuer à améliorer les dispositifs d'accueil de la parole et d'orientation des victimes et co-victimes (clubs, comités...).

Composition de la Commission

La commission s'appuie sur un bureau, plusieurs personnes ressources et des experts ponctuels, associant différentes expertises **sportives, juridiques, médicales, pédagogiques et institutionnelles**, ainsi que des compétences complémentaires issues du monde du sport et de la prévention : **formateurs, entraîneurs, dirigeants, spécialistes des violences sexistes et sexuelles, de la cyberviolence et professionnels du domaine paramédical et médical**.

Présidente :

Yannaïck Vandamme

Membres du bureau :

Angie Le Roux
Clément Jacquet
Margot Blanc
Maureen Benito
Philippe Le Poul

Représentant·es des athlètes :

Marjorie Delassus
Mathurin Madoré

Référent·es fédéraux :

Anne-Lise Bardet (Comex)
Clémence Laroche (Comex)
Antoine Carré (Conseil d'administration)
Benjamin Louche (CTN – Cellule Stop-Violences)

Personnes ressources :

Catherine Paoletti
Jacques Roisin
Lénaïg Le Dréau
Pierre-Yves Chevalier
Fanny Dupuy
Jean-Luc Etna
Gwenaëlle Ruzal

Cette diversité de compétences permet d'aborder la prévention des violences sexistes et sexuelles de manière globale, à la fois éducative, sportive, médicale et organisationnelle.

Remerciements

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble de ces **bénévoles très investis**, qui consacrent du temps et de l'énergie à cette mission exigeante mais essentielle.

Leur engagement et la complémentarité de leurs parcours permettent de faire progresser collectivement la prévention des violences sexistes et sexuelles au sein de notre fédération.

Conclusion

La première année de la CNP-VSS a permis de poser les bases d'une action de prévention structurée et de mieux comprendre les réalités du terrain. Les échanges avec les pratiquants, les encadrants, les bénévoles et les familles confirment l'importance de poursuivre ce travail de sensibilisation et d'accompagnement.

La prévention des violences sexistes et sexuelles contribue directement à la construction d'un **climat sportif respectueux et sécurisant**, condition essentielle pour accueillir durablement les **jeunes pratiquant·es et leurs familles** au sein des clubs.



RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE D'ETHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE



JACQUES THIOLAT

Président de la commission.

FONCTIONNEMENT DU CO- MITÉ D'ÉTHIQUE

Composition

La composition du comité d'éthique et de déontologie a été approuvée lors de la première réunion du conseil d'administration de la nouvelle olympiade le 25 janvier 2025.

Sa composition est la suivante conformément à l'article A12 – 6.1 du règlement de fonctionnement :

- Président : M. Jacques THIOLAT
- Membre permanent : M. Jacques BETTENFELD
- Membre permanente : Mme Rosine TISSERAND GROLLIMUND

Réunion du Comité

Au cours de l'année 2025, le Comité s'est réuni à 3 reprises en distanciel :

22 octobre,

5 novembre

26 novembre

Un compte-rendu, pour cette année de véritable fonctionnement, à usage interne est établi à l'issue de chaque réunion. Un contact fréquent est maintenu entre les membres du Comité dans

l'intervalle des réunions par des échanges téléphoniques et électroniques.

Appui de la fédération au fonctionnement du comité d'éthique

Le Comité mène ses activités en s'appuyant sur les ressources administratives, humaines et financières de la Fédération.

Constituant le contact privilégié de la fédération auprès du comité d'éthique et de déontologie, la direction en charge de l'administration :

- Apporte son appui à l'organisation des réunions du comité,
- Coadministre avec le président la messagerie du comité,
- Recueille les déclarations d'intérêts et les transmet au comité qui en effectue l'analyse,
- Relais le comité pour demander à la fédération la production d'observations dans le cadre de saisines, ou d'informations utiles à la compréhension d'un dossier,
- Communique au Comité Exécutif et au Conseil d'Administration les avis, recommandations et décisions du comité d'éthique,
- Assure le suivi des frais relatifs aux acti-

vités de la commission du comité, en lien avec le son président du comité.

MODIFICATION DU RÉGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DU COMITÉ

L'annexe 12 du règlement intérieur avait été reconduite dans son contenu lors des dernières modifications statutaires en novembre 2023.

Or sa rédaction qui datait de 2019, ne tenait pas compte de la révision effectuée par le CNOSF en 2022.

En outre la commission nationale d'éthique et déontologie ayant été modifiée dans sa composition depuis 2025, le souhait de ses membres a été de proposer des adaptations afin de rendre plus lisibles ses travaux pour les acteurs de la fédération sans pour autant porter atteinte à son indépendance. A cet égard les modifications qui ont été apportées ne portent que sur sa gouvernance et ses relations avec les instances dirigeantes. Même si une modification de la charte d'éthique est indispensable, celle-ci sera engagée ultérieurement.

1

Les contenus soumis à modification sont de plusieurs natures et niveaux :

- Actualisations rédactionnelles
- Intégration de dispositions nouvelles figurant au code du sport
- Propositions de modifications pour améliorer sa gouvernance, son rôle auprès des acteurs de la fédération et consolider son indépendance.

L'article premier de la loi du 1er mars 2017 visant à préserver l'éthique du sport, dispose que les fédérations délégataires établissent une charte d'éthique et de déontologie et instituent en leur sein un comité doté d'un pouvoir d'appréciation indépendant, habilité à saisir les organes disciplinaires compétents et chargé de veiller à l'application de cette charte et au respect des règles d'éthique, de déontologie, de prévention et de traitement des conflits d'intérêts.

Constituée en 2023, installée par le président fédéral, la commission d'éthique n'a pas été

en mesure de se réunir en raison de la démission de sa présidente pour des raisons professionnelles au cours de cette même année. Cet événement a expliqué l'absence de fonctionnement en 2023 et 2024, aucune procédure n'ayant été engagée pour la remplacer.

Ainsi, alors même que les statuts faisaient l'objet d'une modification en 2023 afin d'être en conformité pour convoquer l'assemblée générale électorale en tenant compte des dispositions introduites par la loi du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport, l'annexe 12 n'a pas été actualisée :

- la charte d'éthique et déontologie de 2019 approuvée en conseil fédéral ne tenait pas compte de la révision de la charte d'éthique que le CNOSF avait effectuée en 2022,
- le règlement de fonctionnement de la commission d'éthique, alors que des dispositions avaient été introduites dans le code du sport dès 2017 ne les avait pas intégrées.

La commission nationale d'éthique et déontologie ayant été modifiée dans sa composition à l'occasion du premier conseil fédéral de janvier 2025, et le conseil d'administration confirmant celle-ci dès sa première réunion en janvier 2025, les conditions étaient désormais réunies pour mettre en conformité le règlement de fonctionnement de la commission d'éthique avant même que d'engager, mais dans un second temps, la réécriture de la charte d'éthique et déontologie de la FFCKSP.

C'est le sens de la démarche engagée par les membres de la commission avec pour objectif de proposer au comité exécutif puis au conseil d'administration des adaptations afin de rendre plus lisibles ses travaux pour les acteurs de la fédération.

A cet égard les modifications qui ont été proposées aux instances dirigeantes de la fédération, comité exécutif puis conseil d'administration porté sur :

- Actualisations rédactionnelles
- Intégration de dispositions nouvelles figurant au code du sport
- Propositions de modifications pour améliorer sa gouvernance et son rôle auprès des acteurs de la fédération.
- Consolidation de son indépendance.

Orientations relatives aux modifications envisagées

Actualisations rédactionnelles

L'appellation quasi générale dans les fédérations est « **comité d'éthique et déontologie** ». Remplacer « Bureau Exécutif » par « Comité Exécutif » et « Conseil fédéral » par « Conseil d'administration » pour se mettre en conformité avec la loi.

Intégration de dispositions figurant au code du sport depuis la loi de 2017

Déterminer la liste des personnes qui lui adressent une déclaration d'intérêt annuelle. Saisine directe par le comité d'éthique de la Commission disciplinaire de première instance.

Modifications pour améliorer sa gouvernance et son rôle auprès des acteurs de la fédération.

Modifier le nombre de membres, assurer la parité et définir un quorum pour délibérer. Préciser les incompatibilités qui font obstacle à la candidature de futur(e)s membres. Reformuler les modalités et procédure d'exclusion d'un membre du comité d'éthique.

Remettre au comité exécutif et au conseil d'administration un rapport annuel d'activité et le présenter à l'assemblée générale ordinaire.

Diligenter les investigations qui lui paraissent nécessaires, le cas échéant en faisant appel à tout expert de son choix, personnalités ou professionnels extérieurs à la Fédération.

Étendre la saisine du comité d'éthique à d'autres acteurs de la fédération.

Un alinéa est ajouté à l'article 6.4 qui étend la saisine aux présidents des comités régionaux, des comités départementaux et aux présidents des membres affiliés et aux responsables des membres agréées

Modifications pour consolider l'indépendance du comité d'éthique et de déontologie

Ne plus renouveler les membres du comité d'éthique simultanément à l'élection des

instances fédérales mais avec un décalage (toutes les années paires sans JOP d'été).

Le comité exécutif a approuvé les propositions de modifications du règlement de fonctionnement du comité d'éthique lors de sa réunion du 16 décembre dernier. Il a transmis au conseil d'administration le projet de modification qui a été approuvé par cette instance au cours de sa réunion du 10 janvier 2026.

Autres actions menées par le comité d'éthique

Participation du président du comité d'éthique aux réunions de la commission nationale de la fédération chargée de proposer à l'ANS la répartition des subvention au titre des projets sportifs fédéraux (PSF)

La commission créée par la fédération garantit l'indépendance des décisions et veille au respect des règles d'éthique, de déontologie, de prévention et de traitement des conflits d'intérêts et de transparence. Elle est composée d'élus et de salariés (cadres techniques fédéraux et conseillers techniques sportifs), d'un représentant des territoires ultra-marins ainsi que du Président de la commission d'éthique. Conformément au cadre légal et réglementaire en vigueur, la fédération a transmis à l'ANS une note sur la manière dont elle garantit l'indépendance du comité d'éthique.

Conformément au cadre légal et réglementaire en vigueur, la fédération a transmis à l'ANS une note sur la manière dont elle garantit l'indépendance du comité d'éthique

Participation du président du comité d'éthique à la réunion des comités d'éthique fédéraux à l'initiative du CNOF

Le président du comité d'éthique a participé le 20 novembre 2025 à la réunion des comités d'éthique fédéraux proposée par le CNOF. La réunion a porté sur les missions et compétences des comités d'éthique et par un partage d'expérience sur les déclarations d'intérêts.